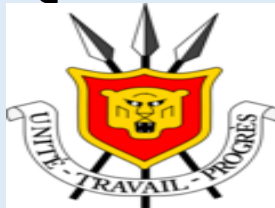


REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA PLANIFICATION ECONOMIQUE



INSTITUT DE STATISTIQUES ET D'ETUDES
ECONOMIQUES DU BURUNDI

RAPPORT DEFINITIF DE L'ENQUETE INTEGREE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES AU BURUNDI (EICVMB, 2019-2020)

MODULE « TRANSFERTS D'ARGENT AUX MENAGES »

Décembre 2021

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	1
LISTE DES TABLEAUX.....	3
LISTE DES GRAPHIQUES	6
SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS	8
INTRODUCTION GENERALE	10
Chapitre I : CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ENQUETE	11
I.1. Contexte du Pays	11
I.1.1 Situation géographique et démographique	11
I.1.2 Situation économique.....	11
I.1.3 Situation du développement humain	12
I.2. Contexte et Justification de l'enquête	12
I.3 Objectifs de l'EICVMB, 2019-2020	12
Chapitre II : METHODOLOGIE	14
II.1 Plan de sondage	14
II.1.1 Base de sondage	15
II.1.2 Echantillonnage.....	16
II.1.3 Protocole pour le tirage des ménages	17
II.2 Outils de collecte	17
II.3 Travaux préparatoires	19
II.3.1. La sensibilisation	19
II.3.2. Dénombrement des ménages des ZD échantillons	19
II.3.3. Enquête sur les unités non standards (NSU).....	20
II.3.4. Enquête pilote	20
II.4. Formation et collecte de données.....	20
II.5. Traitement des données.....	21
II.6. Analyse et résultats de l'enquête.....	22
CHAPITRE III. TRANSFERTS D'ARGENT DES MENAGES	23
III.1 Transferts reçus par les ménages	23
III.1.1 Caractéristiques des individus bénéficiaires de transferts	23
III.1.2 Répartition des transferts reçus.....	25
III.1.3 Caractéristiques de l'expéditeur des transferts reçus.....	28
III.1.4. Motif de transfert d'argent aux bénéficiaires	35
III.1.5 Canal de transfert d'argent aux bénéficiaires.....	37
III.1.6 Résidence de l'expéditeur	40
III.1.7 Montant moyen annuel reçu	42
III.1.8 Montant total reçu.....	43
III.2. Transferts émis par les ménages	45
III.2.1. Caractéristiques de l'expéditeur des transferts émis.....	45
III.2.2. Caractéristiques des conditions de vie de l'expéditeur	48
III.2.3. Caractérisation du bénéficiaire de transferts émis.....	49
III.2.4. Lien de parenté avec le bénéficiaire.....	52
III.2.5. Niveau d'instruction du bénéficiaire	55
III.2.6. Statut socio professionnel du bénéficiaire	57

III.2.7. Motif de transfert d'argent aux bénéficiaires	60
III.2.8. Canal de transfert d'argent	62
III.2.9. Lieu de résidence du bénéficiaire	64
III.2.10. Montant moyen annuel envoyé	68
III.2.11. Montant total reçu	69
CHAPITRE IV. TRANSFERTS INTERNATIONAUX D'ARGENT AUX MENAGES.....	70
IV.1 Evaluation des transferts internationaux d'argent aux ménages (en millions de BIF).....	71
IV.2 Transferts internationaux reçus par les ménages.....	71
IV.3 Transferts internationaux émis par les ménages.....	74
IV.3.1 Caractéristiques des bénéficiaires de transferts émis par les ménages.....	74
IV.3.2 Caractéristiques des expéditeurs des transferts émis dans les ménages	76
IV.4 Lieu de résidence de l'expéditeur/bénéficiaire du transfert	78
IV.4.1 Lieu de résidence de l'expéditeur des transferts reçus.....	78
IV.4.2 Lieu de résidence du bénéficiaire des transferts émis	79
IV.5 Motif de transferts d'argent au Burundi.....	79
IV.6 Canal de transfert utilisé pour recevoir/envoyer de l'argent.....	80
IV.7 Fréquence de transfert d'argent	81
CONCLUSION.....	82
ANNEXES	83

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Structure de la base de sondage au RGPH, 2008.....	15
Tableau 2: Répartition de l'échantillon par province selon le milieu de résidence.....	17
Tableau 3 : Proportion (%) d'individus ayant reçu des transferts d'argent au cours des 12 derniers mois par province et milieu de résidence selon le lien de parenté avec l'expéditeur.....	23
Tableau 4 : Proportion (%) d'individus ayant reçu des transferts d'argent au cours des 12 derniers mois par sexe et situation matrimoniale du bénéficiaire selon le lien de parenté avec l'expéditeur.....	24
Tableau 5 : Proportion (%) d'individus ayant reçu des transferts d'argent au cours des 12 derniers mois par niveau d'instruction et tranche d'âge du bénéficiaire selon le lien de parenté avec l'expéditeur.....	24
Tableau 6 : Proportion (%) d'individus ayant reçu des transferts d'argent au cours des 12 derniers mois par taille du ménage et quintile de bien-être économique du bénéficiaire selon le lien de parenté avec l'expéditeur.....	24
Tableau 7 : Répartition (%) des transferts reçus par province et milieu de résidence.....	25
(avec et sans Mairie de Bujumbura).....	25
Tableau 8 : Répartition (%) des transferts reçus par province et milieu de résidence du bénéficiaire selon le sexe de l'expéditeur.....	29
Tableau 9: Répartition (%) des transferts reçus par province et milieu de résidence du bénéficiaire selon le lien de parenté avec l'expéditeur.....	32
Tableau 10 : Répartition (%) des transferts reçus par sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et statut matrimonial du bénéficiaire selon le lien de parenté avec l'expéditeur.....	33
Tableau 11 : Répartition (%) des transferts reçus par province et milieu de résidence du bénéficiaire selon le niveau d'instruction de l'expéditeur.....	34
Tableau 12 : Répartition (%) des transferts reçus par sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et statut matrimonial du bénéficiaire selon le niveau d'instruction de l'expéditeur.....	34
Tableau 13 : Répartition (%) des transferts reçus par province et milieu de résidence du bénéficiaire selon le principal motif du transfert.....	36
Tableau 14 : Répartition (%) des transferts reçus par quintile de bien-être économique du bénéficiaire selon le principal motif du transfert.....	37
Tableau 15 : Répartition (%) des transferts reçus par province et milieu de résidence du bénéficiaire selon le principal canal de transfert.....	38
Tableau 16 : Répartition (%) des transferts reçus par le principal canal de transfert.....	39
Tableau 17 : Répartition (%) des transferts reçus par province et milieu de résidence du bénéficiaire selon le lieu de résidence de l'expéditeur.....	41
Tableau 18 : Répartition (%) des transferts reçus par le motif de transfert de l'argent, le canal de transfert d'argent selon la zone de résidence de l'expéditeur.....	42
Tableau 19 : Montant (en BIF) moyen reçu par province et milieu de résidence du bénéficiaire selon le lieu de résidence de l'expéditeur.....	43

Tableau 20 : Montant total reçu (en millions de FBU), part de transfert reçu (%) et proportion de transfert reçu (%).....	44
Tableau 21 : Répartition des transferts émis par quintile de bien-être économique de l'expéditeur selon le milieu de résidence	49
Tableau 22 : Répartition (%) des transferts émis par province et milieu de résidence de l'expéditeur selon le sexe du bénéficiaire.....	50
Tableau 23 : Répartition (%) des transferts émis par province et milieu de résidence de l'expéditeur selon le lien de parenté avec le bénéficiaire.....	53
Tableau 24 : Répartition (%) des transferts émis par caractéristiques individuelles de l'expéditeur selon le lien avec le bénéficiaire	54
Tableau 25 : Répartition (%) des transferts émis par quintile de bien-être économique et taille de ménage de l'expéditeur selon le lien de parenté avec le bénéficiaire.....	55
Tableau 26 : Répartition (%) des transferts émis par province et milieu de résidence de l'expéditeur selon le niveau d'instruction du bénéficiaire.....	55
Tableau 27 : Répartition (%) des transferts émis par caractéristiques individuelles de l'expéditeur selon le niveau d'instruction du bénéficiaire	56
Tableau 28 : Répartition (%) des transferts émis par quintile de bien-être économique et taille de ménage de l'expéditeur selon le niveau d'instruction du bénéficiaire.....	57
Tableau 29 : Répartition (%) des transferts émis par province et milieu de résidence de l'expéditeur selon le statut socio professionnel du bénéficiaire	58
Tableau 30 : Répartition (%) des transferts émis par caractéristiques individuelles de l'expéditeur selon le statut socio professionnel du bénéficiaire.....	59
Tableau 31 : Répartition (%) des transferts émis par quintile de bien-être économique et taille de ménage de l'expéditeur selon le statut socio professionnel du bénéficiaire	60
Tableau 32 : Répartition (%) des transferts émis par province et milieu de résidence de l'expéditeur selon le principal motif du transfert.....	60
Tableau 33 : Répartition (%) des transferts émis par quintile de bien-être économique et taille de ménage de l'expéditeur selon le principal motif du transfert.....	61
Tableau 34 : Répartition (%) des transferts émis par province selon le principal canal de transfert	62
Tableau 35 : Répartition (%) des transferts reçus par le principal canal de transfert	63
Tableau 36 : Répartition (%) des transferts émis par province et milieu de résidence de l'expéditeur selon le lieu de résidence du bénéficiaire.....	65
Tableau 37 : Répartition (%) des transferts émis par caractéristiques individuelles de l'expéditeur selon le lieu de résidence du bénéficiaire	66
Tableau 38 : Répartition (%) des transferts émis par quintile de bien-être économique et taille du ménage de l'expéditeur selon le lieu de résidence du bénéficiaire	66
Tableau 39 : Répartition (%) des transferts émis par principal motif de transfert et mode de transfert selon le lieu de résidence du bénéficiaire	67

Tableau 40 : Montant (en BIF) moyen émis par province et milieu de résidence de l'expéditeur selon le lieu de résidence du bénéficiaire	68
Tableau 41 : Montant total émis (en millions de FBU), part de transfert émis (%) et proportion de transfert émis (%)	69

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.a : Répartition des transferts reçus par province (avec Bujumbura Mairie)	26
Graphique 1.b: Répartition des transferts reçus par province (sans Bujumbura Mairie)	26
Graphique 2 : Répartition (%) des transferts reçus par le sexe du bénéficiaire.....	26
Graphique 3 : Répartition des transferts reçus (%) par groupe d'âge du bénéficiaire.....	27
Graphique 4 : Répartition des transferts reçus (%) par niveau d'instruction du bénéficiaire	27
Graphique 5 : Répartition (%) des transferts reçus par statut matrimonial du bénéficiaire	28
Graphique 6 : Répartition (%) des transferts reçus par quintile de bien-être économique du bénéficiaire	28
Graphique 7 : Répartition (%) des transferts reçus par le sexe de l'expéditeur.....	28
Graphique 8 : Répartition (%) des transferts reçus par sexe et âge du bénéficiaire selon le sexe de l'expéditeur.....	29
Graphique 9: Transferts reçus par niveau d'instruction et statut matrimonial du bénéficiaire selon le sexe de l'expéditeur	30
Graphique 10: Transferts reçus par taille du ménage et quintile de bien-être économique de l'expéditeur selon le sexe du bénéficiaire	31
Graphique 11 : Transferts reçus selon le statut socioprofessionnel de l'expéditeur	35
Graphique 12 : Répartition (%) des transferts reçus selon le circuit emprunté	40
Graphique 13 : Répartition (%) des transferts émis selon le sexe de l'expéditeur	45
Graphique 14 : Répartition des transferts émis (%) par groupe d'âge de l'expéditeur	46
Graphique 15 : Répartition des transferts émis (%) par niveau d'instruction de l'expéditeur	46
Graphique 16 : Répartition (%) des transferts émis par statut matrimonial de l'expéditeur	47
Graphique 17 : Répartition (%) des transferts émis par le sexe, l'âge, le statut matrimonial et le niveau d'instruction de l'expéditeur selon le milieu de résidence	48
Graphique 18 : Répartition (%) des transferts émis par quintile de bien-être économique de l'expéditeur	48
Graphique 19 : Répartition des transferts émis selon le sexe du bénéficiaire	49
Graphique 20 : Répartition (%) des transferts émis par sexe et âge de l'expéditeur selon le sexe du bénéficiaire.....	50
Graphique 21 : Transferts émis par niveau d'instruction et statut matrimonial de l'expéditeur selon le sexe du bénéficiaire	51
Graphique 22 : Transferts émis par taille du ménage et quintile de bien-être économique de l'expéditeur selon le sexe du bénéficiaire	52
Graphique 23 : Répartition (%) des transferts émis selon le circuit emprunté	64
Graphique 24 : Montant total des transferts reçus ou émis à l'extérieur (en millions de BIF)	71

Graphique 25 : Total des transferts émis selon le sexe de l'expéditeur (%).....	71
Graphique 26 : Total des transferts émis selon le niveau d'instruction de l'expéditeur (%).....	72
Graphique 27 : Répartition (%) du montant des transferts émis selon le statut professionnel de l'expéditeur.....	72
Graphique 28 : Total des transferts reçus selon le statut de lien de l'expéditeur avec le ménage (%).....	73
Graphique 29 : Total des transferts reçus selon le sexe et l'âge du bénéficiaire (%).....	73
Graphique 30 : Total des transferts reçus selon le statut matrimonial et le niveau d'instruction du bénéficiaire (%).....	74
Graphique 31 : Total des transferts internationaux reçus selon le quintile du bien-être économique du bénéficiaire (%).....	74
Graphique 32 : Total des transferts émis par les ménages selon le sexe du bénéficiaire (%)	75
Graphique 33 : Total des transferts émis par les ménages selon le niveau d'instruction du bénéficiaire (%)	75
Graphique 34 : Total des transferts émis à l'étranger selon le statut professionnel du bénéficiaire (%)...	76
Graphique 35 : Total des transferts émis à l'étranger selon que le bénéficiaire a vécu dans le ménage ou pas (%).....	76
Graphique 36 : Total des transferts émis à l'étranger selon le sexe de l'expéditeur (%).....	76
Graphique 37 : Total des transferts émis à l'étranger selon le niveau d'instruction de l'expéditeur (%) ...	77
Graphique 38 : Total des transferts émis à l'étranger selon le Statut matrimonial de l'expéditeur (%) ...	78
Graphique 39 : Total des transferts émis à l'étranger selon le Quintile du bien-être de l'expéditeur (%)	78
Graphique 40 : Total des transferts reçus selon le lieu de résidence de l'expéditeur (%)	78
Graphique 41 : Total des transferts émis selon le lieu de résidence du bénéficiaire (%).....	79
Graphique 42 : Total des transferts reçus ou émis selon le principal motif de transfert (%)	80
Graphique 43 : Total des transferts monétaires selon le canal de transfert utilisé pour recevoir/envoyer de l'argent (%).....	81
Graphique 44 : Total des transferts monétaires reçus ou émis selon la fréquence (%)	81

SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS

- ✓ L'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi (2019-2020) a permis de montrer qu'il existe une forte disproportionnalité entre les transferts reçus par les ménages et ceux envoyés par ces derniers. En effet, les transferts reçus par les ménages sont estimés à 128 093,9 millions de FBU au moment où les transferts émis s'élèvent à 60 083,2 millions de FBU.
- ✓ Les transferts reçus proviennent principalement des salariés (43,7%), suivis des commerçants (19,1%) et des agriculteurs/éleveurs (11,5%). Par contre, les envois des fonds des ménages sont destinés en grande partie aux élèves/étudiants (33,5%) et agriculteurs/éleveurs (25,3%).
- ✓ Les transferts d'argent au Burundi sont d'origine interne (60,3%) contre 39,7% en provenance de l'extérieur du pays. Les transferts d'argent se font généralement par des expéditeurs résidents ailleurs au Burundi (37,1%), en Afrique (19,0%), en Amérique (13,0%), dans la même commune (11,6%) ou même province (11,5%) que le bénéficiaire.
- ✓ Pour ce qui est des transferts d'argent émis, ils se font également au niveau national (80,6%) contre 19,4% qui se font au niveau international. A l'interne, la grande proportion des bénéficiaires réside ailleurs au pays (54,4%), 14,2% résident dans la même commune ; 12,1% dans la même province que l'expéditeur.
- ✓ Par ailleurs, que ça soit des fonds reçus par les populations enquêtées ou ceux envoyés par ces derniers, près de sept transferts sur dix des fonds transitent par le circuit formel (64,4% pour les fonds reçus et 65,9% pour les envois de fonds). Toutefois, il s'observe que les transferts envoyés ou reçus de l'extérieur du pays empruntent ce circuit plus que les transactions qui se font à l'intérieur du pays.
- ✓ En ce qui concerne le canal de transfert d'argent, le Mobile Money (Téléphone Mobile) occupe la première place par rapport aux autres modes de transferts classiques, que ça soit pour les envois de fonds ou les fonds reçus par les ménages : 42,0% des transferts d'argent reçus ont été effectués par ce canal. Les autres canaux de transferts d'argent les plus préférés par les expéditeurs sont : cash (18,6%), les sociétés de transfert (17,7%), à travers des tierces personnes (13,6%) ou Mobile Banking (5,7%), etc . Quant aux transferts de fonds, le Téléphone mobile (Mobile money) est le principal canal de transfert d'argent (43,0%) suivi par le cash (21,7%).
- ✓ Les transferts reçus des ménages sont en grande partie destinés au soutien courant (70,3%), à la scolarité/Education (9,8%), à l'appui aux travaux agricoles (4,2%) ou non agricole (3,7%). Peu de transferts reçus sont destinés à l'investissement (achat de terrain (2,4%) ou construction de maison (2,2%) ou à l'épargne (1,7%). De même, les envois des fonds des ménages sont destinés à la même utilisation mais à des proportions différentes : plus de la moitié des transferts émis sont destinés au soutien courant (53,7%), 27,3% à la scolarité/éducation, 4,9% à la santé et 3,0% à l'appui des travaux champêtres.

- ✓ Quant aux transferts internationaux reçus par les membres des ménages, ils s'élevaient à 50 906,8 millions de FBU contre 11 667,2 millions de francs Burundi envoyés à l'extérieur du pays. 84,4% du total des transferts reçus passent dans le circuit formel dont 44,5% dans les sociétés de transferts, 39,6% dans la téléphonie mobile et 0,3% dans la poste, contre 15,6% dans l'informel dont 14% via une tierce personne.
- ✓ 92,9% du montant total des transferts émis à l'étranger passent dans le circuit formel : 60,2% dans les sociétés de transferts ; 19,1% dans la téléphonie mobile et 13,5% via les banques/Mobile Banking, contre 7,1% de transferts ayant passé dans le circuit informel : 2,1% via une tierce personne ; 2,2% donné cash ou main à main et 2,9% dans d'autres circuits.
- ✓ La grande partie du montant des transferts émis à l'étranger est bénéficiée par les personnes ayant vécu dans les ménages émetteurs des transferts (78,6%).
- ✓ 66,2% du total des transferts sont reçus sous une fréquence régulière dont 45,2% reçus mensuellement, 16,8% trimestriellement, 2,6% semestriellement et 1,6% annuellement, contre 33,8% perçus de façon irrégulière. De même, 77,5% du total des transferts expédiés à l'étranger ont été envoyés de façon régulière dont 70,4% envoyés par mois ; 3,5% par trimestre ; 2,6% par semestre et 2% par an, contre 22,5% expédiés sur une base irrégulière.

INTRODUCTION GENERALE

Au sortir de sa longue crise sociopolitique, le Burundi s'est engagé dans la voie de la reconstruction et du développement. C'est ainsi qu'il s'est doté d'une « Vision Burundi 2025 » et du Plan National de Développement (PND 2018-2027). A cet effet, Diverses enquêtes nationales ont été réalisées pour permettre l'actualisation des indicateurs de suivi de la mise en œuvre des différents projets et programmes de développement. Parmi ces enquêtes figurent, le Multiple Indicators Cluster Survey (MICS 2005), l'Enquête QUIBB 2006 (Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base de Bien-être), l'Enquête 1-2-3 (2006 à 2008), le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2008), l'Enquête Démographique et de Santé (EDSB-II 2010), les Enquêtes sur le Paquet Minimum de Santé (PMS 2009 et 2012), les Enquêtes Nationales Agricoles (ENAB) de 2011 à nos jours, l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages de 2013 (ECVMB 2013/2014), l'Enquête Démographique et de Santé de 2017 (EDSB-III 2017), les Enquêtes Nationales sur la Situation Nutritionnelle et la Mortalité au Burundi (ENSMB 2018 et 2020), et l'Enquête Nationale sur la Situation Nutritionnelle et Sécurité Alimentaire au Burundi (ENSNSAB 2019).

Ces différentes enquêtes, bien qu'ayant permis l'établissement des indicateurs de suivi des programmes sont, pour la plupart, limitées par leur champ économique et social. Seule l'enquête QUIBB de 2006 et l'ECVMB 2013/2014 ont permis d'avoir l'estimation de la pauvreté tant monétaire que non monétaire au Burundi. De plus, le volet sur les transferts des fonds reçus ou émis n'avait pas fait objet dans ces enquêtes précédemment réalisées.

L'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi (EICMVB, 2019-2020), réalisée depuis mars 2020 jusqu'à mars 2021 sur l'ensemble du pays, a permis de disposer des indicateurs nécessaires à l'évaluation des progrès réalisés par le Burundi dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de développement.

L'analyse proposée dans ce rapport est basée sur les résultats sur les transferts de fonds aux ménages collectés dans le cadre de cette enquête.

Ce rapport vise particulièrement à présenter la situation sur les transferts monétaires reçus et versés par les ménages burundais au cours des douze derniers mois ayant précédé l'enquête.

Les données sur les transferts monétaires ont été collectées auprès des ménages et ont intégré des informations sur la périodicité et le montant des transferts. Comme méthode statistique, l'analyse descriptive a été appliquée pour produire les résultats sur les transferts monétaires.

L'analyse des données a permis de mesurer le volume des transferts monétaires versés et reçus par les ménages, les fréquences de ces transferts, leurs motifs et le profil des bénéficiaires et expéditeurs de ces transferts.

Le présent rapport s'articule autour de 4 chapitres à savoir : (i) contexte et justification de l'enquête; (ii) approche méthodologique; (iii) transferts internes d'argent aux ménages et; (iv) transferts internationaux d'argent aux ménages.

Chapitre I : CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ENQUETE

I.1. Contexte du Pays

I.1.1 Situation géographique et démographique

Le Burundi est situé à cheval entre l'Afrique de l'Est et l'Afrique Centrale. Il est frontalier au Nord avec le Rwanda, au Sud et à l'Est avec la Tanzanie et à l'Ouest avec la République Démocratique du Congo (RDC). Sa superficie est de 27.834 Km² dont 2.700 Km² de lacs et 23.500 Km² de terres potentiellement agricoles. Sa population est estimée, en 2020, à 12 309 600 d'habitants, d'où une densité estimée à 442 habitants/km².¹

Le relief du Burundi est dans l'ensemble accidenté, caractérisé par des collines dont les pentes fragilisent les sols avec des risques d'érosion. Il existe 5 zones assez diversifiées dont la plaine de l'Imbo (entre 774 m et 1.000 m d'altitude), les contreforts de Mimirwa (entre 1.000 m et 1.500 m), les hautes terres de la crête Congo-Nil (entre 1.500 m et 2.600 m), les plateaux centraux (entre 1.400 m et 2.000 m), les dépressions du Moso (entre 1 200 m et 1 400 m) et du Bugesera (1 200 m et 1 500 m).

Le Burundi a un climat tropical modéré avec des pluies abondantes et connaît deux grandes saisons distinctes : la saison sèche (juin à août) et la saison pluvieuse (septembre à mai). Ces dernières années, la saison sèche a tendance à s'allonger anormalement surtout dans les zones de dépressions (Bugesera, Moso et Imbo) avec le départ précoce des pluies en mai et le retour des pluies fin octobre. Sur le plan administratif, le pays est subdivisé en 18 provinces, 119 communes et 2 910 collines.

I.1.2 Situation économique

Depuis 2005, selon les rapports des comptes nationaux, le taux de croissance économique oscille entre -0,4% et 5,4%. Le taux de croissance économique le plus élevé (5,4%) a été observée en 2006 tandis que le plus bas (-0,4%) a été observé en 2015. En 2019, selon la même source, l'économie burundaise est essentiellement dominée par les activités agro-pastorales, avec une industrie qui peine à décoller et le secteur tertiaire dominé par le commerce. Le secteur primaire (agriculture vivrière, agriculture d'exportation, élevage et pêche) représente environ 30% du Produit Intérieur Brut (PIB), emploie plus de 80% de la population active et génère plus de 60% des devises.

Malgré les facilités mises en place pour la promotion du climat d'affaire, le secteur secondaire contribue à raison de 15% au PIB tandis que le secteur tertiaire contribue à 40%.

Au Burundi, la population agricole est d'environ 90% selon les résultats de l'ENAB 2019. Les chocs climatiques ont non seulement conduit à la dégradation de la sécurité alimentaire des ménages mais aussi à une augmentation des cas de malnutrition enregistrés dans les centres

¹ ISTEERU : Projections démographiques, 2010-2050

nutritionnels. En effet, 44,4% des ménages étaient en insécurité alimentaire dont 9,5% en insécurité alimentaire sévère et 34,9% en insécurité alimentaire modérée et la prévalence de la malnutrition chronique était de 54,2% (ENSNSAB 2019).

I.1.3 Situation du développement humain

Selon le Document des Indicateurs du Développement Humain Durable (DHD) de 2019, le taux net de scolarisation à l'école fondamentale était de 74,6% en 2018/2019. La disponibilité des infrastructures (salles de classe) se traduit par un nombre d'élèves par classe de 68,8 dans le fondamental et de 18,6 dans le post fondamental. Bien que des progrès aient été réalisés dans le domaine éducatif, des défis restent importants, notamment au niveau de l'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement au regard des besoins de l'économie.

Dans le domaine de la santé maternelle et infantile, le Burundi a connu des progrès considérables. En effet, selon les EDSB II et III, entre les années 2010 et 2016-2017, le rapport de mortalité maternelle est passé de 500 à 392 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes; le taux de mortalité néo-natale est passé de 31 à 23 décès pour 1.000 naissances vivantes et le taux de mortalité infanto-juvénile passant de 96 à 78 décès pour 1 000 naissances vivantes. Les principales causes de morbi-mortalité chez les enfants de moins de cinq ans sont : l'IRA (55,5%), la fièvre (47,6%) et la diarrhée (21%) (ENSNMB, Février 2018).

I.2. Contexte et Justification de l'enquête

Le Burundi s'est doté en février 2016 d'une Deuxième Stratégie de Développement de la Statistique (SNDS-II, 2016-2020). Cette stratégie a pour vision : « *Un Système statistique national basé sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle, capable de produire, de publier et de disséminer, dans les délais, des données statistiques de qualité requise pour le suivi et la mise en œuvre (i) des politiques, programmes et projets de développement, (ii) des Objectifs de Développement Durable et (iii) de la révolution des données* ». C'est dans cette stratégie que les priorités du Gouvernement en matière d'opérations statistiques de grande envergure dont l'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages, sont programmées.

En outre, le Gouvernement a adhéré à l'agenda international sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) dont la disponibilité des données conditionne son suivi et son évaluation. Par conséquent, la dernière enquête sur la pauvreté intégrant la dimension monétaire au Burundi réalisée en 2013-2014, nécessite une actualisation. Dans cette optique, le Burundi a opté de réaliser l'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi (EICVMB, 2019-2020). Pour prendre en compte les effets de saisonnalité, cette enquête a été réalisée en trois vagues de collecte calées sur les trois saisons culturelles que compte le Burundi.

I.3 Objectifs de l'EICVMB, 2019-2020

L'objectif principal de l'EICVMB, 2019-2020 est de permettre au pays de disposer des données de base en vue d'évaluer l'efficacité des principaux programmes et politiques mis en œuvre dans le Plan National de Développement (PND, 2018-2027) et de fournir des indicateurs de suivi des Objectifs de Développement Durable.

Spécifiquement, l'EICVMB permet de : (i) produire des indicateurs sur la pauvreté ; (ii) obtenir des informations actualisées sur les ménages, principalement sur leurs caractéristiques démographiques et socio-économiques ; (iii) déterminer le poids du secteur informel dans l'économie nationale ; (iv) fournir des informations statistiques pour la gestion, l'orientation et la reformulation des politiques sociales en cours ; (v) développer les capacités nationales de conception et de conduite des enquêtes sur les indicateurs de base du bien être des ménages ; (vi) déterminer les nouveaux coefficients de pondération de l'indice des prix à la consommation des ménages.

La présente partie a pour but de faire une description sommaire de la méthodologie générale de l'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EICVMB, 2019-2020). A l'instar de certaines enquêtes sur la pauvreté, la valorisation de la consommation alimentaire des ménages requiert de disposer pour chaque produit consommé, une unité de mesure et un prix unitaire. En ce sens, la nouvelle méthodologie proposée par la Banque Mondiale pour améliorer les enquêtes traditionnelles sur la pauvreté, à laquelle s'inscrit l'EICVMB, 2019-2020, a intégré un volet relatif aux relevés de prix des unités-tailles auprès des marchés/points de vente.

Ce volet, appelé enquête sur les Unités Non Standards (NSU), porte essentiellement sur les unités de mesure non standards, du fait des outils de mesures habituellement utilisés dans les marchés/points de vente.

L'enquête NSU permet de produire un album photos de référence de ces différentes unités-tailles et d'établir des facteurs de conversion précis pour les unités non standards des produits de consommation de l'enquête auprès des ménages. Du fait de la nature intégrée des enquêtes NSU et EICVMB réalisées indépendamment, il y a une présentation des différentes phases méthodologiques des deux enquêtes.

Chapitre II : METHODOLOGIE

La présente partie a pour but de faire une description sommaire de la méthodologie générale de l'EICVMB, 2019-2020. A l'instar de certaines enquêtes sur la pauvreté, la valorisation de la consommation alimentaire des ménages requiert de disposer pour chaque produit consommé, une unité de mesure et un prix unitaire. En ce sens, la nouvelle méthodologie proposée par la Banque Mondiale pour améliorer les enquêtes antérieures sur la pauvreté, à laquelle s'inscrit l'EICVMB, 2019-2020, a intégré un volet relatif aux relevés des prix des unités-tailles auprès des marchés/points de vente.

Ce volet, appelé enquête sur les Unités Non Standards (NSU), porte essentiellement sur les unités de mesure non standards, du fait des outils de mesures habituellement utilisés dans les marchés/points de vente. L'enquête NSU a permis de produire un album photos de référence de ces différentes unités-tailles et d'établir des facteurs de conversion précis pour les unités non standards des produits de consommation de l'enquête auprès des ménages.

II.1 Plan de sondage

Le plan de sondage se compose de toutes les étapes à suivre au moment de sélectionner un échantillon. Il influe sur la qualité des estimations produites et les coûts de l'enquête. Etant donné qu'une bonne partie du budget d'une enquête est consacrée à la collecte des données, le plan de sondage s'efforce de réduire les frais de collecte tout en optimisant la qualité des données. Les éléments du plan de sondage sont : la base de sondage, la taille de l'échantillon des ménages, le mode de tirage des unités d'échantillonnage, les opérations de cartographie et de dénombrement des ménages et le calcul des différents coefficients de pondération.

En raison de deux cibles impliquées (marché et ménage), deux méthodologies d'échantillonnage ont été adoptées pour la présente enquête. La méthodologie d'échantillonnage utilisée dans le cadre de l'enquête NSU auprès des marchés repose entièrement sur un sondage non probabiliste par un choix raisonné. La sélection des marchés a été faite sur la base des critères comme la fréquentation des populations et l'éventail plus ou moins large de produits alimentaires disponibles. Les unités d'échantillonnage concernent les marchés/points de vente où les ménages s'approvisionnent en biens de consommation alimentaires.

Quant à l'EICVMB, 2019-2020, elle est basée sur un plan de sondage aléatoire et stratifié à deux degrés. La Zone de Dénombrement (ZD) telle que définie dans le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2008 (RGPH, 2008) constitue l'unité primaire d'échantillonnage et le ménage l'unité secondaire. En outre, chaque province est subdivisée en parties urbaine et rurale pour former les strates d'échantillonnage hormis Bujumbura Mairie qui est totalement urbaine. Au total, 18 strates sont créées et le tirage est fait indépendamment dans chaque strate.

II.1.1 Base de sondage

Les différentes bases de sondage utilisées en vue de la réalisation de la présente enquête sont présentées à travers cette section. La liste répertoriant les marchés a constitué la base de sélection des marchés/points de vente de l'enquête NSU. Cette liste comporte les marchés hebdomadaires et les centres de relevés des prix tel que fourni par le Service en charge des Prix à la consommation des ménages à l'ISTEEBU.

Pour l'EICVMB, 2019-2020, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH, 2008) a servi de base de sondage pour le tirage des unités primaires. La base contient une liste de 8107 ZD avec leurs identifiants (province, commune, colline et code d'identification), leur taille en nombre de ménages et leur type de milieu de résidence (urbain ou rural). La base de sondage est subdivisée en 18 strates.

Ainsi, dans chaque strate, un échantillon de ZD est tiré au premier degré. Les unités statistiques du deuxième degré ou unités secondaires sont constituées par les ménages des ZD tirées. Les ménages de ces ZD échantillons sont listés lors du dénombrement effectué bien avant la collecte proprement dite pour constituer la base de tirage des ménages échantillons de l'EICVMB,2019-2020.

Tableau 1: Structure de la base de sondage au RGPH, 2008

Province	Nombre total de ZD			Nombre total de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Bubanza	16	305	321	4 255	66 282	70 537
Bujumbura	17	450	467	4 461	86 057	90 518
Bururi	6	327	334	1 529	58 224	59 753
Cankuzo	3	231	234	674	46 309	46 983
Cibitoke	19	431	450	4 797	90 524	95 321
Gitega	35	692	727	8 318	145 038	153 356
Karusi	8	433	441	2 066	90 676	92 742
Kayanza	21	623	644	4 540	120 406	124 946
Kirundo	13	626	639	2 903	144 295	147 198
Makamba	10	407	417	3 054	81 618	84 672
Muramvya	8	299	307	1 765	59 486	61 251
Muyinga	9	604	613	2 180	140 404	142 584
Mwaro	3	281	284	666	56 678	57 344
Ngozi	35	659	694	7 178	139 161	146 339
Rutana	8	334	342	1 993	67 086	69 079
Ruyigi	6	398	404	1 719	84 566	86 285
Bujumbura Mairie	463	-	463	97 705	-	97 705
Rumonge	24	302	326	6 815	61 824	68 639
Total	704	7 403	8 107	156 618	1 538 634	1 695 252

II.1.2 Echantillonnage

La taille de l'échantillon d'une enquête est soumise à deux contraintes : d'une part, avoir un échantillon suffisamment important afin de produire des résultats représentatifs au niveau géographique retenu et d'autre part, avoir un échantillon permettant des coûts supportables pas seulement pour une opération unique, mais aussi pour d'autres.

Cette section présente d'une part l'échantillon de marchés de l'enquête NSU et celui des ménages d'autre part.

Pour l'enquête sur les unités locales susceptibles d'être utilisées dans les ménages, comme il n'y avait pas de base de sondage pour les marchés, pour chaque province, deux marchés ont été visités dont l'un en milieu urbain et l'autre en milieu rural, ce qui fait au total 34 marchés des 17 provinces et 5 marchés de Bujumbura Mairie.

Concernant l'EICVMB, 2019-2020, l'échantillon est tiré par domaine d'étude qui est une partie ou subdivision du territoire national pour laquelle sont recherchées des estimations séparées, c'est-à-dire des estimations d'une précision acceptable. En outre, il est retenu que l'enquête produise des résultats représentatifs au niveau national, au niveau des milieux de résidence (Urbain, Rural) ainsi qu'au niveau de chacune des 18 provinces du pays.

Au premier degré, 849 ZD ont été tirées en utilisant la méthode de Neyman qui produit des estimations meilleures au niveau national, avec une erreur standard relative (RSE) de 1,32%. La raison pour le meilleur RSE au niveau national, en utilisant la méthode de Neyman, s'explique par le fait que cette allocation, aussi appelé l'allocation optimale, prend en compte toutes les caractéristiques (variabilité des dépenses, la taille) pour produire les estimations plus précises au niveau national, en défavorisant la précision pour chaque strate (province). Le RSE dans l'échantillon proposé est d'environ 5% par strate (à l'exception de la province de Kirundo avec un RSE de 6,7%) et de 1,32% au niveau national.

Au deuxième degré, un nombre fixe de 10 ménages a été sélectionné de façon aléatoire dans chacune des ZD retenues au premier degré. La taille de l'échantillon de l'EICVMB, 2019-2020 est de 8 490 ménages. Il est à noter que l'EICVMB s'est déroulée en trois vagues et chacune d'elle a été réalisée auprès de 2 830 ménages (soit 283 ZD par vague).

Sur cette base, le tableau 2 ci-dessous donne les tailles des échantillons des ZD et des ménages retenus par province selon le milieu de résidence.

Tableau 2: Répartition de l'échantillon par province selon le milieu de résidence

Province	Nombre de ZD échantillons			Nombre de ménages échantillons			RSE
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
Bubanza	3	42	45	30	420	450	5.4%
Bujumbura	3	48	51	30	480	510	5.1%
Bururi	3	21	24	30	210	240	4.9%
Cankuzo	3	33	36	30	330	360	5.7%
Cibitoke	3	66	69	30	660	690	5.6%
Gitega	6	75	81	60	750	810	5.3%
Karusi	3	36	39	30	360	390	5.1%
Kayanza	3	30	33	30	300	330	5.1%
Kirundo	3	42	45	30	420	450	6.7%
Makamba	3	24	27	30	240	270	4.8%
Muramvya	3	30	33	30	300	330	5.7%
Muyinga	3	42	45	30	420	450	5.4%
Mwaro	3	33	36	30	330	360	5.6%
Ngozi	3	42	45	30	420	450	5.7%
Rutana	3	24	27	30	240	270	5.8%
Ruyigi	3	24	27	30	240	270	5.4%
Bujumbura Mairie	150	0	150	1500	0	1500	4.2%
Rumonge	3	33	36	30	330	360	5.0%
Total	204	645	849	2040	6450	8490	1.32%

II.1.3 Protocole pour le tirage des ménages

Dans chacune des ZD échantillons, trois ménages de remplacement ont été tirés à l'avance et ne devraient être utilisés que pour remplacer des ménages défectueux de la même ZD. Le remplacement des ménages défectueux a été effectué à priori c'est-à-dire avant le démarrage de chaque vague de collecte.

II.2 Outils de collecte

L'EICVMB,2019-2020 a pour principal objectif de fournir les données nécessaires au suivi et à l'évaluation de la pauvreté et des conditions de vie des ménages au Burundi. La réussite de l'enquête dépend en grande partie de la qualité des données recueillies sur terrain.

Pour atteindre les objectifs de l'enquête, deux types de questionnaires ont été conçus et utilisés :

- un questionnaire ménage ;
- un questionnaire communautaire.

Le questionnaire ménage est composé de 21 sections :

- La section 1 est relative aux caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage ;
- Les sections 2 et 3 concernent l'éducation et la santé des membres du ménage ;
- La section 4 traite l'état d'activité des membres du ménage ainsi que de leur emploi principal et secondaire ;
- La section 5 porte sur les revenus hors emploi des membres ;
- La section 6 aborde l'épargne et le crédit au sein du ménage et permet de mesurer l'inclusion financière ;
- Les sections 7, 8 et 9 traitent la consommation alimentaire et non alimentaire du ménage ainsi que l'insécurité alimentaire ;
- La section 10 est consacrée aux entreprises non agricoles appartenant au ménage. Les entreprises concernées sont toutes les entreprises où un membre du ménage est soit patron, soit associé, soit travailleur pour compte propre ;
- La section 11 est relative aux caractéristiques du logement du ménage ;
- La section 12 traite la possession des biens durables par un ménage ;
- La section 13 aborde les transferts monétaires reçus et envoyés par les membres du ménage ;
- La section 14 concerne les principaux chocs qui ont touchés le ménage au cours des deux dernières années ;
- La section 15 est relative à l'évaluation des programmes sociaux existant dans le pays ;
- La section 16 porte sur l'agriculture et la section 17 sur l'élevage ;
- La section 18 concerne les équipements agricoles dont disposent les ménages agricoles ;
- La section 19 concerne le secteur de la pêche ;
- La section 20 traite la pauvreté subjective ;
- Enfin, la section 21 porte sur la gouvernance, paix et sécurité.

Le questionnaire ménage est ainsi organisé : les sections 1 à 6 ainsi que la section 21 traitent des thématiques plus individuelles et les sections 7 à 20 sont plus relatives aux thématiques du ménage, même si certains aspects individuels demeurent dans ces autres sections.

Cette organisation du questionnaire permet à l'agent enquêteur de ne pas faire recours à tous les membres du ménage à partir de la section 7.

Le questionnaire communautaire est composé des sections suivantes :

- La section 1 recueillant les caractéristiques générales des localités des ménages ;
- La section 2 abordant l'existence, la fonctionnalité et l'accessibilité des services sociaux de base dans la localité ;
- La section 3 concernant la pratique de l'agriculture ;

- La section 4 portant sur l'implication des membres de la communauté dans les projets mis en œuvre dans la localité ;
- Enfin la section 5 permettant de prendre les informations sur les prix des différents produits alimentaires consommés dans la localité.

La collecte des données a été réalisée avec CAPI (Computer Assisted Personal Interview) au moyen des tablettes. Les questionnaires ont été programmés sous le logiciel Cspiro et saisis en temps réel sur le terrain dans les tablettes. Les variables d'identification des ménages à enquêter sont pré-chargées sur le masque de saisie et assignées.

II.3 Travaux préparatoires

L'EICVMB,2019-2020 est réalisée en plusieurs étapes dont la phase préparatoire. Les activités réalisées au cours de cette phase sont : la sensibilisation, le dénombrement, l'enquête NSU et l'enquête Pilote.

II.3.1. La sensibilisation

C'est une étape très importante pour la réussite d'une enquête. Elle doit être bien conçue pour atteindre les objectifs visés. La sensibilisation relative à cette enquête a pour but d'amener les autorités locales et les populations à contribuer à la réussite de l'enquête. Elle est organisée à l'intention des autorités administratives de chaque province et des ménages. Deux approches sont combinées à savoir les communiqués par voie des médias et la sensibilisation de proximité réalisée par les équipes de terrain au moment de la collecte.

II.3.2. Dénombrement des ménages des ZD échantillons

Le dénombrement des ménages permet d'actualiser la base de sondage issue du RGPH, 2008. Il consiste à visiter chacune des ZD sélectionnées pour dresser la liste exhaustive des ménages, établir un plan de situation et un plan d'accès à la ZD. La liste des ménages ainsi dénombrés sert de base de sondage pour le tirage au deuxième degré. Cette opération a été réalisée avant la collecte proprement dite de l'enquête.

Les différents croquis établis lors du travail de dénombrement ont servi de guide au personnel de terrain de l'enquête principale pour accéder dans les différentes grappes et localiser les ménages à enquêter.

Ce travail réalisé durant la période du 15 septembre au 2 octobre 2019, a été effectué par 91 équipes chacune composées de : un chef d'équipe, un énumérateur, un cartographe et un chauffeur. La coordination et la supervision des travaux ont été assurées par 2 coordinateurs et 14 superviseurs.

II.3.3. Enquête sur les unités non standards (NSU)

L'enquête NSU a utilisé un questionnaire permettant de relever les unités non standards utilisées pour les différents produits consommés par les ménages. Cette collecte a été réalisée au même moment que le dénombrement des ZD échantillons par des équipes distinctes.

Les données de cette enquête ont permis de disposer d'une base de données apurée sur les unités non standards, des facteurs de conversion, d'un document des images de chaque produit associé à son unité.

Au total, 91 enquêteurs ont effectué la collecte des unités auprès des ménages, sous la supervision de 4 contrôleurs expérimentés en statistiques des prix.

II.3.4. Enquête pilote

Le pré-test est l'une des phases importantes de l'enquête. Il permet de relever d'éventuels problèmes dans les questionnaires et dans les manuels d'instructions de l'enquête. Il fournit également des informations sur les problèmes éventuels qui pourraient se poser lors de la collecte principale des données sur le terrain. Au total deux tests pilotes CAPI ont été réalisés et ont permis d'améliorer la qualité des outils de la collecte des données.

Après la formation des formateurs qui a duré deux semaines, une pré-enquête de 14 jours a été réalisée par les chefs d'équipes de l'enquête principale. Elle a été réalisée dans les 8 ZD de 4 provinces (Gitega, Kayanza, Makamba et Bujumbura), qui ne font pas partie des grappes sélectionnées pour l'enquête proprement dite. Elle a permis de discuter sur des éventuelles difficultés rencontrées et d'apporter les améliorations requises aux outils de collecte et/ou aux procédures.

De même, après la formation des agents de l'enquête principale, une enquête pilote a été organisée afin de les familiariser avec le questionnaire et l'application.

II.4. Formation et collecte de données

La formation des agents enquêteurs pour la collecte principale a eu lieu à Bujumbura Mairie durant la période du 29 janvier au 28 février 2020 (28 jours de formation en salle et 3 jours de formation pratique sur terrain). Cette formation a porté sur les différents outils de l'EICVMB (Questionnaire ménage, questionnaire communautaire et Questionnaire Prix) et a été assurée par 16 formateurs membres du Comité Technique. Il est à signaler que ces formateurs ont suivi la formation des formateurs qui a été assurée par l'Expert de la Banque Mondiale durant la période du 9 au 28 décembre 2020 à Gitega. Les futurs chefs d'équipe lors de l'enquête principale ont participé comme enquêteurs lors de l'enquête pilote.

La formation a été dispensée à 114 candidats enquêteurs et 26 cadres de l'ISTEEBU, de l'OBEM et de l'AHAMR qui devaient jouer le rôle de chefs d'équipe lors de la collecte des données sur terrain.

Des tests d'évaluation ont été régulièrement organisés pour évaluer le degré de compréhension des agents de collecte. À la fin de la formation, des tests finaux ont été organisés afin de procéder à la sélection finale des agents de collecte de l'enquête principale. Une enquête pilote

a été également organisée et a permis de finaliser les différentes applications et planifier la résolution de certaines difficultés rencontrées sur le terrain lors de ces descentes.

La répartition des agents par équipe et par province a été ensuite effectuée à la fin de la formation et l'équipe d'encadrement technique a procédé au déploiement des agents. Après la formation, 26 équipes ont été constituées (26 chefs d'équipes, 107 enquêteurs et 26 chauffeurs) sous l'encadrement de 10 superviseurs de terrain, 4 spécialistes CAPI et 2 coordinateurs pour réaliser les travaux de collecte des données.

La collecte des données sur terrain pour les 3 vagues a duré 246 jours à raison de 82 jours par vague et réparti comme suit :

- Vague 1 : du 02 mars au 25 juin 2020 (82 jours de collecte) avec une pause pour les élections (du 27 avril au 30 mai 2020) ;
- Vague 2 : du 2 juillet au 21 septembre 2020 (82 jours) ;
- Vague 3 : du 4 octobre 2020 au 7 février 2021. Pour ne pas prendre en compte les dépenses liées aux fêtes de fin d'année mais aussi prendre en compte la récolte de janvier et février, la collecte pour la vague 3 a été suspendue durant la période du 3 décembre 2020 au 16 janvier 2021. Il est à noter que des formations de recyclage du personnel de collecte ont été régulièrement réalisées pendant les périodes de pause.

Pour s'assurer du bon déroulement de la collecte sur terrain, des missions de supervision et de coordination ont été régulièrement effectuées auprès des équipes pour assurer le suivi et veiller au bon déroulement des travaux de terrain dans le strict respect de la méthodologie de l'enquête.

II.5. Traitement des données

Toute enquête comporte une phase d'apurement qui permet de déceler et de corriger les erreurs liées à la collecte qui sont en général de deux types :

- les erreurs d'observation imputables au répondant (fausse déclaration, mauvaise compréhension de la question, etc.) ;
- les erreurs imputables à l'agent enquêteur (erreur de mesure, d'interprétation ou de transcription de la réponse, etc.).

Les travaux d'apurement ont porté sur la vérification de la couverture de l'enquête et l'exhaustivité des questionnaires. L'apurement des données a permis également de supprimer les questionnaires vides, de corriger les incohérences décelées, mais également de corriger les observations invraisemblables ou aberrantes relevées dans la base de données. Les pondérations pour les sections relatives aux ménages et aux individus ont été calculés afin d'extrapoler les résultats au niveau national. Il est à noter que pour la section transfert, des individus ont déclarés avoir reçu et transmis des fonds alors que les montants étaient nuls ou vides. Ces informations ont été retirées de la base de données sur les transferts et des pondérations ajustées aux taux de réponse de cette section ont été ensuite calculées.

II.6. Analyse et résultats de l'enquête

A la fin des travaux d'apurement, l'échantillon final obtenu est de 8358 ménages sur les 8490 attendus, soit un taux de couverture de 98,4%.

Les tableaux d'analyse, produits à l'aide des logiciels SPSS et STATA., ont été commentés en vue de produire les différents rapports.

Ainsi, cinq rapports ont été produits à savoir : (i) le profil et déterminants de la pauvreté ; (ii) le bien-être des ménages et accès aux services de base ; (iii) les transferts monétaires des ménages ; (iv) l'agro-pastoral et (v) l'emploi.

Les rapports finaux seront mis à la portée des différents utilisateurs et sera diffusé sur le site web de l'ISTEEBU : www.isteebu.bi.

CHAPITRE III. TRANSFERTS D'ARGENT AUX MENAGES

Les résultats commentés dans ce rapport portent sur les transferts monétaires effectués au niveau des ménages au cours de la période sous analyse de l'EICVMB 2019/2020. Ils sont analysés sous deux angles : d'un côté, il y a les transferts que les membres des ménages reçoivent durant la période de référence et d'un autre côté ceux que les membres des ménages envoient durant la même période. Des informations comme la raison du transfert, le canal d'envoi, le montant reçu, la fréquence des envois, etc. ont été collectées, ainsi que les informations sur la vie associative des membres du ménage, les caractéristiques individuelles de l'expéditeur et du destinataire des transferts.

III.1 Transferts reçus par les ménages

Cette section porte sur l'analyse des transferts reçus par les membres du ménage au cours des douze derniers mois en fonction du profil des individus bénéficiaires de ces transferts, le principal motif des transferts, le principal canal d'envoi, la fréquence, la provenance des transferts, les montants reçus ainsi que les caractéristiques individuelles de l'expéditeur des fonds.

III.1.1 Caractéristiques des individus bénéficiaires de transferts

Tableau 3 : Proportion (%) d'individus ayant reçu des transferts d'argent au cours des 12 derniers mois par province et milieu de résidence selon le lien de parenté avec l'expéditeur

	Avec lien	Sans lien
Ensemble	69,6	30,4
Province		
Bubanza	60,0	40,0
Bujumbura	62,0	38,0
Bururi	83,6	16,4
Cankuzo	66,9	33,1
Cibitoke	65,4	34,6
Gitega	71,8	28,2
Karusi	69,7	30,3
Kayanza	73,5	26,5
Kirundo	79,3	20,7
Makamba	63,4	36,6
Muramvya	84,2	15,8
Muyinga	63,4	36,6
Mwaro	90,7	9,3
Ngozi	64,1	35,9
Rutana	51,5	48,5
Ruyigi	73,8	26,2
Bujumbura Mairie	63,1	36,9
Rumonge	78,5	21,5
Milieu de résidence		
Urbain	65,7	34,3
Rural	70,5	29,5

Les résultats de l'enquête révèlent qu'au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, environ sept personnes sur dix (69,6%) ont reçu des transferts d'argent de la part d'individus ayant des liens de parenté avec elles et trois personnes sur dix (30,4%) en ont reçu de la part d'individus n'ayant aucun lien de parenté.

Le tableau 1 montre que le fait de recevoir de l'argent en provenance des individus avec ou sans lien de parenté diffère d'une province à une autre et d'un milieu à un autre. En effet, 90,7% d'individus de Mwaro ont reçu de l'argent de leurs parentés contre 51,5% d'individus de Rutana. La proportion d'individus qui reçoit de l'argent d'une parenté en milieu rural est supérieure à celle du milieu urbain, respectivement 70,5% et 65,7%. En revanche, 34,7% d'individus urbains et 29,5% d'individus ruraux ont déclaré recevoir de l'argent d'un individu n'ayant aucun lien de parenté avec eux au cours de l'année.

Tableau 4 : Proportion (%) d'individus ayant reçu des transferts d'argent au cours des 12 derniers mois par sexe et situation matrimoniale du bénéficiaire selon le lien de parenté avec l'expéditeur

	Avec lien	Sans lien
Ensemble	69,6	30,4
Sexe		
Masculin	63,1	36,9
Féminin	74,8	25,2
Situation matrimoniale		
Célibataire	64,4	35,6
Marié monogame	72,8	27,2
Marié polygame	72,5	27,5
Union libre	69,0	31,0
Veuf	81,1	18,9
Divorcé/Séparé	48,1	51,9

Le tableau 2 indique que les femmes reçoivent plus des transferts d'argent que les hommes de la part de leurs parentés. De fait, 74,8% de femmes contre 63,1% d'hommes ont reçu des transferts d'argent des individus ayant de lien de parenté avec eux, au cours des 12 derniers mois qui ont précédé l'enquête. De plus, ce sont les individus veufs (81,1%) et mariés (72,8% monogames et 72,5% polygames) qui reçoivent plus de transferts de la part de leurs parentés que les autres. La proportion

d'individus divorcés ou séparés qui reçoit des transferts diffère légèrement du fait que ces fonds proviennent des personnes avec ou sans lien de parenté (48,1% contre 51,9%).

Tableau 5 : Proportion (%) d'individus ayant reçu des transferts d'argent au cours des 12 derniers mois par niveau d'instruction et tranche d'âge du bénéficiaire selon le lien de parenté avec l'expéditeur

	Avec lien	Sans lien
Ensemble	69,6	30,4
Niveau d'instruction		
Aucun	74,7	25,3
Primaire	67,4	32,6
Secondaire	67,0	33,0
Supérieur	68,6	31,4
NSP	79,8	20,2
Pas concerné	68,1	31,9
Tranche d'âge		
Moins de 15 ans	68,3	31,7
15-35 ans	67,2	32,8
36-64 ans	71,6	28,4
65 ans et plus	81,1	18,9

A partir du tableau 3, on constate que c'est la catégorie d'individus n'ayant aucun niveau d'instruction (74,7%) et d'individus âgés de 65 ans et plus (81,1%) qui ont plus reçu des transferts de la part de leurs parentés. De plus, sept enfants sur dix de moins de trois ans (68,1%) ont reçu des fonds de la part de leurs parentés contre 31,9% de la part des personnes n'ayant aucun lien de parenté.

Tableau 6 : Proportion (%) d'individus ayant reçu des transferts d'argent au cours des 12 derniers mois par taille du ménage et quintile de bien-être économique du bénéficiaire selon le lien de parenté avec l'expéditeur

Plus de sept personnes sur dix (71,9%) qui reçoivent des transferts de la part de leurs parentés viennent des ménages composés de 1 à 5 individus contre 65,8% d'individus provenant des ménages de 6 personnes et plus. Il existe une forte similarité selon le quintile de bien-être économique : environ sept personnes sur dix reçoivent des transferts de la part de leurs parentés.

	Avec lien	Sans lien
Ensemble	69,6	30,4
Taille du ménage		
1 à 2 individus	71,9	28,1
3 à 5 individus	71,9	28,1
6 individus et plus	65,8	34,2
Quintile de bien-être économique		
1ier quintile	65,7	34,3
2ième quintile	63,9	36,1
3ième quintile	69,5	30,5
4ième quintile	75,7	24,3
5ième quintile	68,3	31,7

III.1.2 Répartition des transferts reçus

L'analyse des transferts reçus au niveau provincial montre que Bujumbura Mairie (42,4%) reçoit plus de transferts comparativement aux autres provinces, suivie de Gitega (10,9%).

L'enquête révèle que plus de la moitié des transferts reçus sont allés en milieu urbain (54,0%). Cette forte proportion du milieu urbain s'explique par le volume des transferts reçus en Mairie de Bujumbura. Ceci nous amène à étudier la répartition des transferts reçus par province, hormis Bujumbura Mairie.

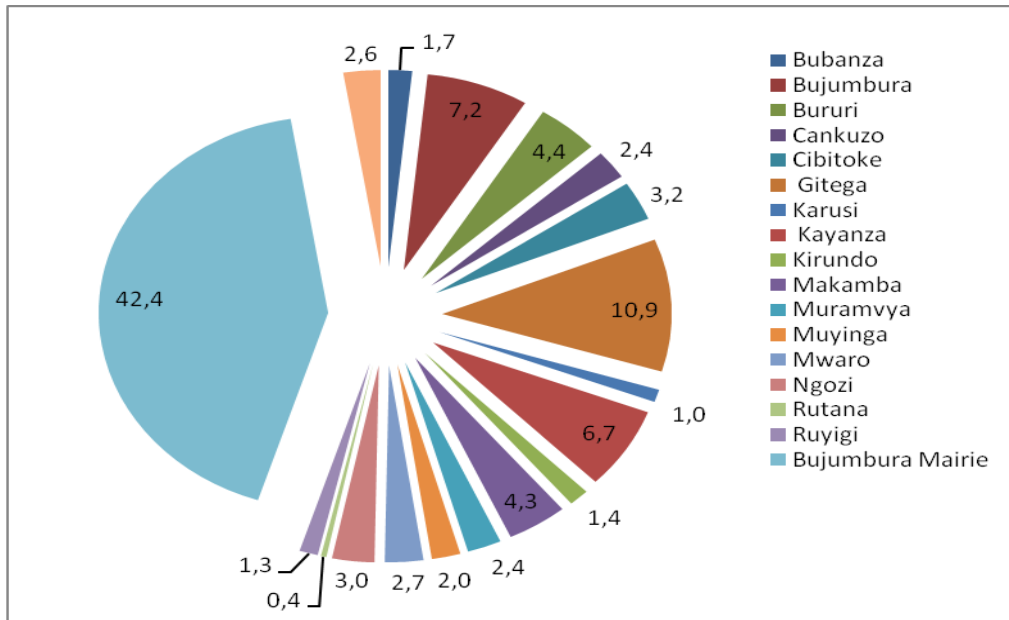
Cette analyse nous montre que presque la totalité des transferts reçus par les ménages sont allés en milieu rural (80,0%). Cette réalité reste la même pour toutes les provinces. Toutefois, certaines provinces enregistrent des proportions inférieures à celle observée au niveau national. Il s'agit de Bujumbura (76,8%), Gitega (77,6%), Kayanza (65,9%), Muyinga (68,2%) et Ngozi (71,6%). Toutefois, il ressort du tableau 5 que c'est dans la province de Mwaro (98,9%) où la part des transferts reçus en milieu rural est fortement élevée.

Tableau 7 : Répartition (%) des transferts reçus par province et milieu de résidence (avec et sans Mairie de Bujumbura)

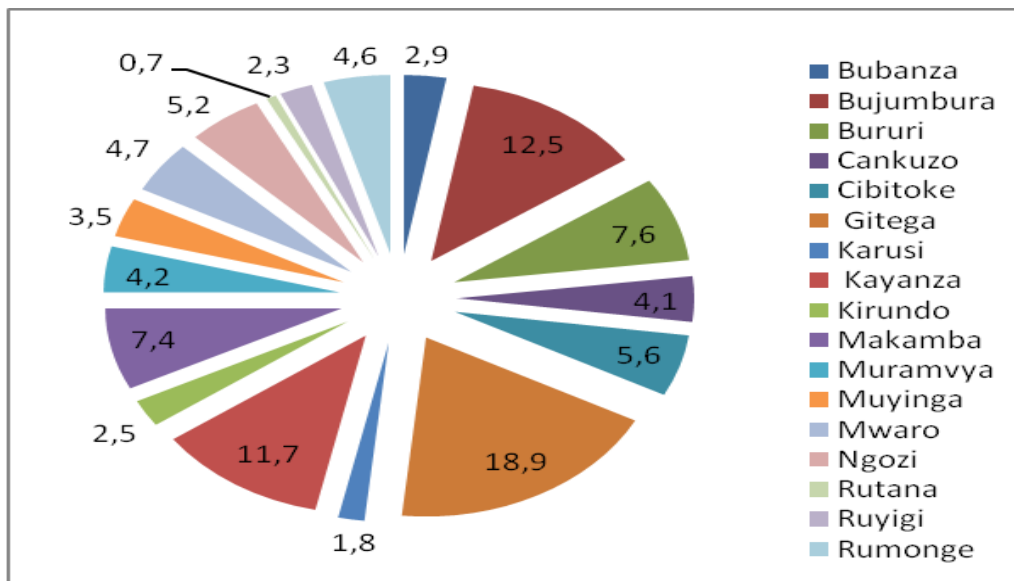
Proportion		Milieu de résidence	
		Urbain	Rural
Ensemble	100,0	54,0	46,0
Bubanza	1,7	12,6	87,4
Bujumbura	7,2	23,2	76,8
Bururi	4,4	8,0	92,0
Cankuzo	2,4	7,9	92,1
Cibitoke	3,2	11,9	88,1
Gitega	10,9	22,4	77,6
Karusi	1,0	0,8	99,2
Kayanza	6,7	34,1	65,9
Kirundo	1,4	7,8	92,2
Makamba	4,3	12,1	87,9
Muramvya	2,4	6,1	93,9
Muyinga	2,0	31,8	68,2
Mwaro	2,7	1,1	98,9
Ngozi	3,0	28,4	71,6
Rutana	0,4	15,8	84,2
Ruyigi	1,3	10,8	89,2
Bujumbura Mairie	42,4	100,0	-
Rumonge	2,6	57,1	42,9

Proportion		Milieu de résidence	
		Urbain	Rural
Ensemble	100,0	20,0	80,0
Bubanza	2,9	12,6	87,4
Bujumbura	12,5	23,2	76,8
Bururi	7,6	8,0	92,0
Cankuzo	4,1	7,9	92,1
Cibitoke	5,6	11,9	88,1
Gitega	18,9	22,4	77,6
Karusi	1,8	0,8	99,2
Kayanza	11,7	34,1	65,9
Kirundo	2,5	7,8	92,2
Makamba	7,4	12,1	87,9
Muramvya	4,2	6,1	93,9
Muyinga	3,5	31,8	68,2
Mwaro	4,7	1,1	98,9
Ngozi	5,2	28,4	71,6
Rutana	0,7	15,8	84,2
Ruyigi	2,3	10,8	89,2
Bujumbura Mairie	-	-	-
Rumonge	4,6	57,1	42,9

Graphique 1.a : Répartition des transferts reçus par province (avec Bujumbura Mairie)

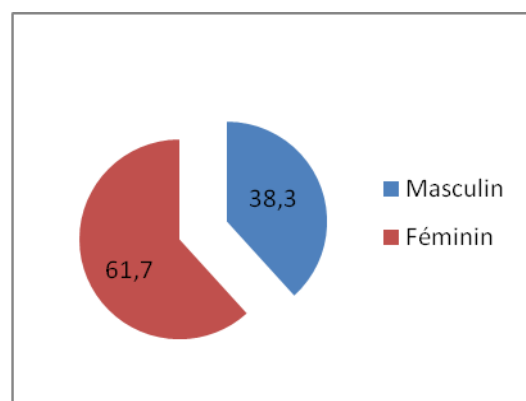


Graphique 1.b: Répartition des transferts reçus par province (sans Bujumbura Mairie)



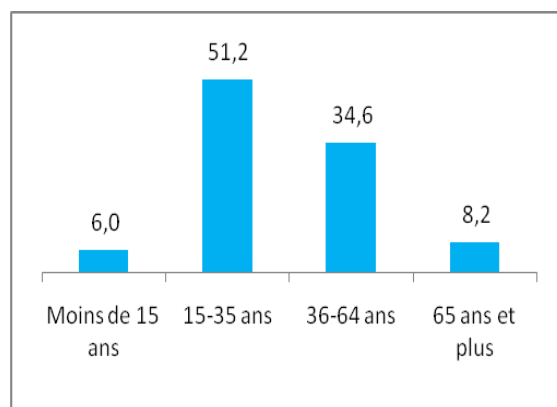
Graphique 2 : Répartition (%) des transferts reçus par le sexe du bénéficiaire

Les résultats de l'enquête montrent que les transferts d'argent sont reçus en majorité par les femmes : 61,7% des transferts sont reçus par les femmes contre 38,3% par les hommes.

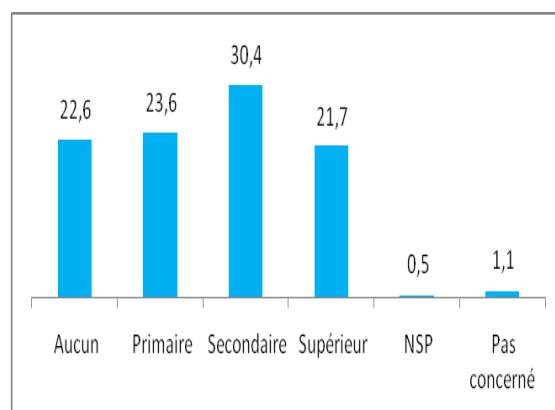


Graphique 3 : Répartition des transferts reçus (%) par groupe d'âge du bénéficiaire

Concernant l'âge, il convient de noter que ce sont des personnes dont l'âge est compris entre 15-34 ans (51,2%) et 36-64 ans (34,6%) qui bénéficient plus des transferts d'argent.



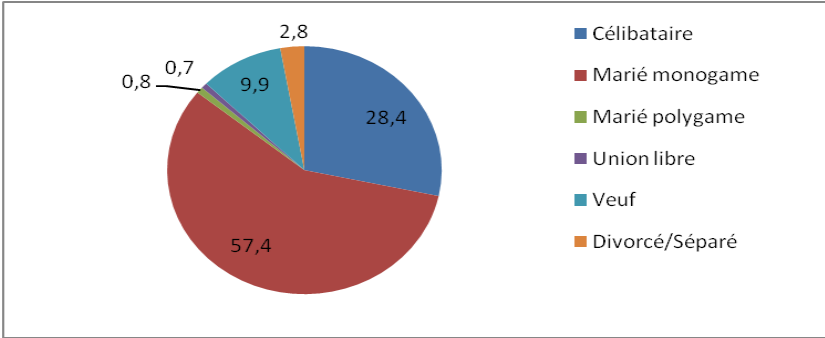
Graphique 4 : Répartition des transferts reçus (%) par niveau d'instruction du bénéficiaire



Par rapport au niveau d'instruction, la répartition des transferts reçus est presque identique, sauf pour les individus de niveau secondaire (30,4%) qui enregistrent plus de transferts par rapport aux autres.

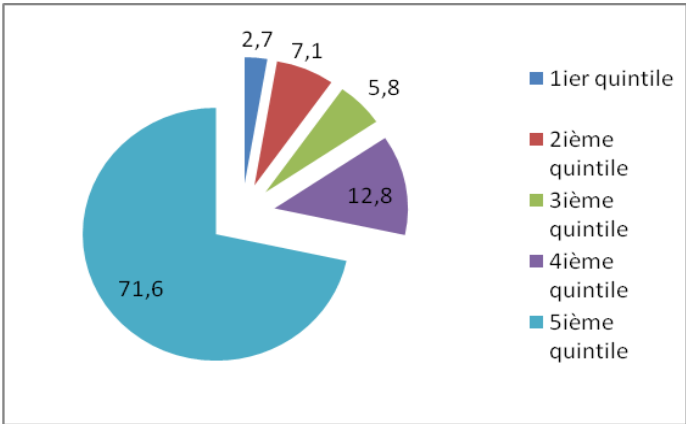
Graphique 5 : Répartition (%) des transferts reçus par statut matrimonial du bénéficiaire

Pour la situation matrimoniale, on remarque que ce sont les personnes célibataires (28,4%) et mariées polygames (57,4%) qui perçoivent plus de transferts d'argent.



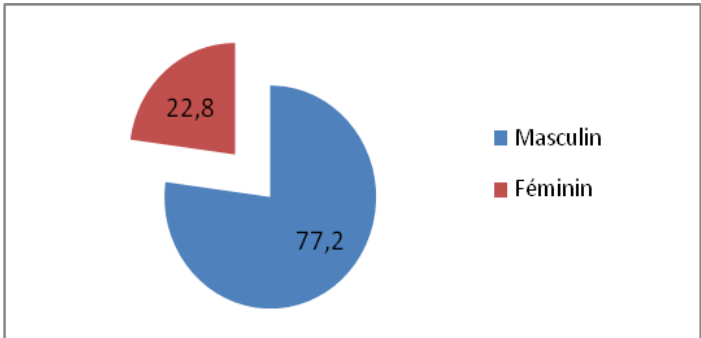
Graphique 6 : Répartition (%) des transferts reçus par quintile de bien-être économique du bénéficiaire

La répartition des transferts reçus par certaines caractéristiques de conditions de vie du bénéficiaire montre que plus de huit sur dix des transferts reçus vont aux individus appartenant aux 4^{ème} et 5^{ème} quintiles (12,8% et 71,6% respectivement).



III.1.3 Caractéristiques de l'expéditeur des transferts reçus

Graphique 7 : Répartition (%) des transferts reçus par le sexe de l'expéditeur



En considérant le sexe de l'expéditeur, l'enquête révèle qu'en ce qui concerne les transferts reçus au Burundi, 77,2% sont effectués par les hommes contre 22,8% par les femmes. (Graphique 7).

Pour les bénéficiaires vivants en milieu rural, huit transferts sur dix viennent des hommes (83,7%), alors qu'en milieu urbain, cette proportion est de 71,6% (Voir tableau 6).

Tableau 8 : Répartition (%) des transferts reçus par province et milieu de résidence du bénéficiaire selon le sexe de l'expéditeur

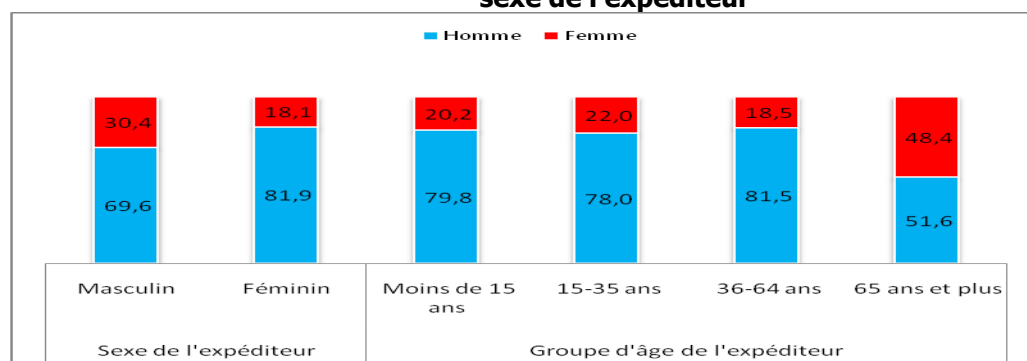
	Homme	Femme	Total
Ensemble	77,2	22,8	%
Province			
Bubanza	84,5	15,5	100,0
Bujumbura	95,7	4,3	100,0
Bururi	75,9	24,1	100,0
Cankuzo	81,5	18,5	100,0
Cibitoke	71,4	28,6	100,0
Gitega	69,2	30,8	100,0
Karusi	74,6	25,4	100,0
Kayanza	62,6	37,4	100,0
Kirundo	92,5	7,5	100,0
Makamba	79,6	20,4	100,0
Muramvya	93,2	6,8	100,0
Muyinga	57,8	42,2	100,0
Mwaro	86,6	13,4	100,0
Ngozi	78,7	21,3	100,0
Rutana	94,8	5,2	100,0
Ruyigi	88,2	11,8	100,0
Bujumbura Mairie	77,0	23,0	100,0
Rumonge	70,1	29,9	100,0
Milieu de résidence			
Urbain	71,6	28,4	100,0
Rural	83,7	16,3	100,0

La même réalité se confirme au niveau des provinces. C'est dans les provinces de Bujumbura (95,7%), Kirundo (92,5%), Muramvya (93,2%) et Rutana (94,8%) où de fortes proportions d'hommes qui expédient l'argent est plus enregistrée.

Cependant, pour les provinces de Muyinga (42,2%), Kayanza (37,4%) et Gitega (30,8%) la proportion des femmes qui expédient l'argent est légèrement élevée par rapport aux autres provinces.

De l'examen du graphique 8 ci-dessous, on constate que les hommes sont toujours les principaux expéditeurs d'argent quel que soit le sexe ou l'âge du bénéficiaire. Néanmoins, il ressort que les fréquences de transferts effectués par les femmes sont surtout relativement plus importantes envers les hommes (30,4%) et envers les personnes âgées de 65 ans et plus (48,4%).

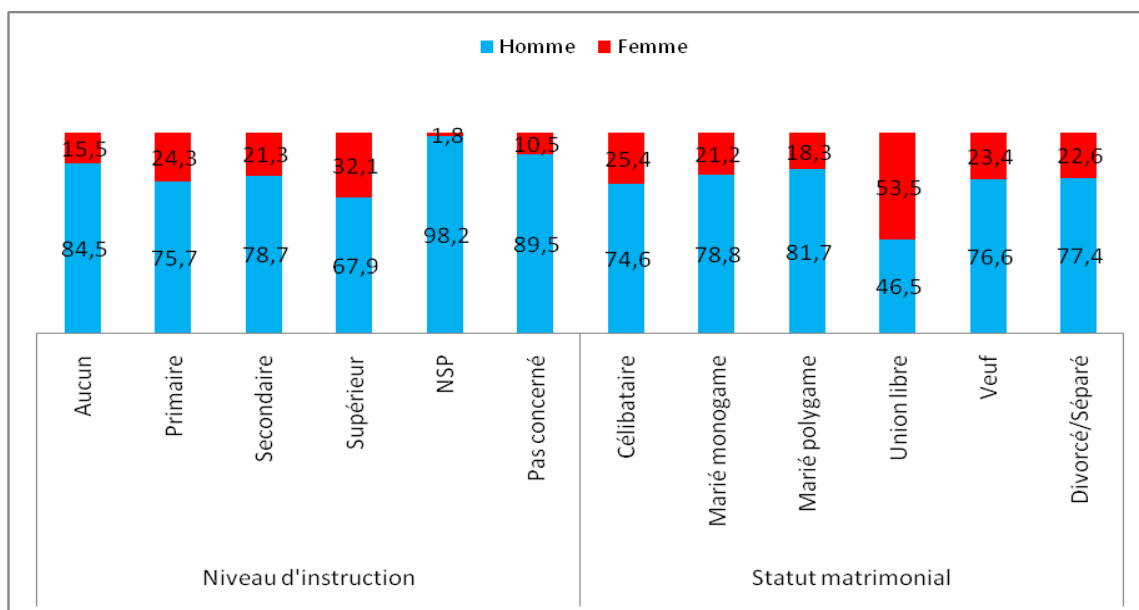
Graphique 8 : Répartition (%) des transferts reçus par sexe et âge du bénéficiaire selon le sexe de l'expéditeur



Il ressort du graphique 9 que quels que soient le niveau d'instruction et la situation matrimoniale du bénéficiaire, la majorité des expéditeurs de fonds sont des hommes, avec une exception chez les personnes en union libre où plus de la moitié des transferts reçus proviennent des femmes (53,5%).

De plus, la proportion de femmes expéditrices d'argent est relativement élevée chez les bénéficiaires de niveau supérieur (32,1%), célibataires (25,4%), veufs (23,4%) et divorcés ou séparés (22,6%).

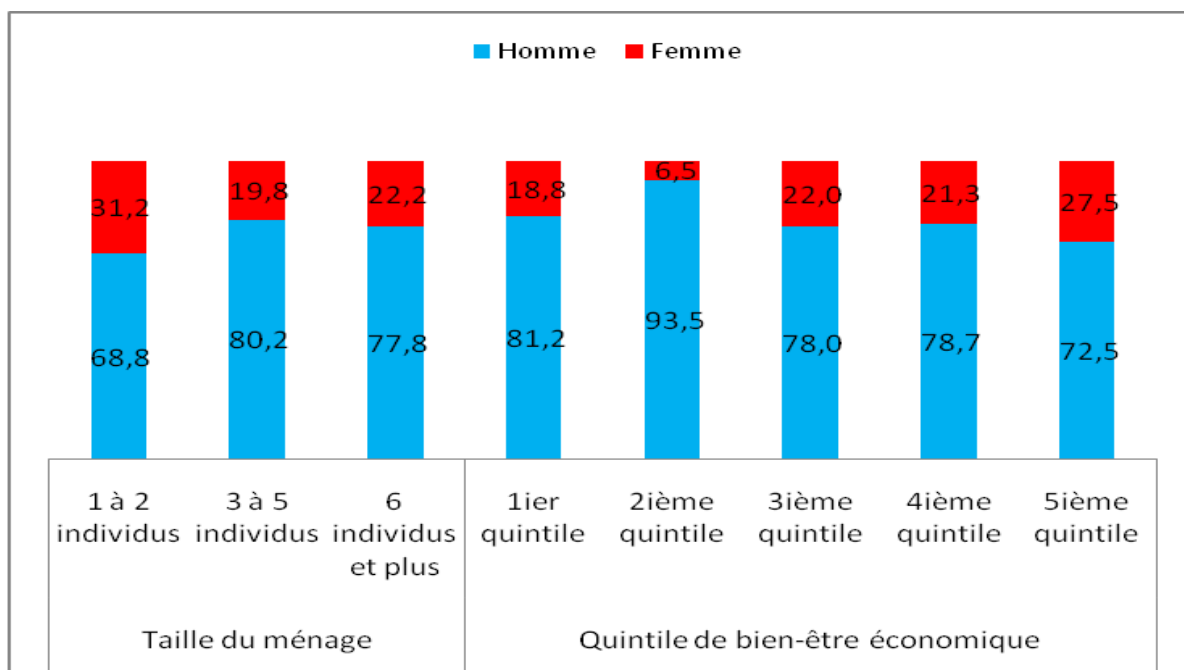
Graphique 9: Transferts reçus par niveau d'instruction et statut matrimonial du bénéficiaire selon le sexe de l'expéditeur



En considérant les caractéristiques de conditions de vie du bénéficiaire, on remarque, comme précédemment, que les bénéficiaires des transferts d'argent reçoivent plus des hommes que des femmes. Par rapport à la taille du ménage, on remarque que c'est dans les ménages composés de trois personnes et plus que les proportions d'hommes qui transfèrent d'argent sont plus importantes. Cependant, 31,2% des transferts d'argent dans les ménages composés de deux personnes au plus a été réalisés par les femmes.

Aussi, l'enquête révèle que la proportion des femmes qui transfèrent de fonds est relativement forte chez les bénéficiaires de condition de vie relativement meilleure. En effet, elle est de 27,5% envers les personnes du 5ème quintile contre 6,5% chez les individus du 1er quintile.

Graphique 10: Transferts reçus par taille du ménage et quintile de bien-être économique de l'expéditeur selon le sexe du bénéficiaire



L'analyse de la répartition des transferts reçus selon le lien de parenté du bénéficiaire avec l'expéditeur révèle qu'au Burundi, les expéditeurs d'argent sont généralement des gens qui ont un lien de parenté avec le bénéficiaire. En tête viennent les conjoints (27,9%), suivis des enfants (19,5%), frère/sœur (12,7%), père/mère (12,2%) ou autre parent des bénéficiaires (8,7%). Il faut noter également que 16% des transferts d'argent ont été effectués par des individus n'ayant aucun lien de parenté avec les bénéficiaires et 3,3% par des associations ou institutions (voir tableau 7).

Cependant, ces proportions diffèrent en fonction des provinces d'habitation des bénéficiaires. Le tableau ci-dessous montre que dans les provinces de Bujumbura (52,6%), Rumonge (39,5%) et Bururi (38,7%) les enfants constituent les principaux expéditeurs d'argent, comparativement aux autres provinces. A Muyinga (40,3%) ce sont plutôt les frères/sœurs des bénéficiaires qui sont les principaux acteurs des transferts d'argent ; à Cibitoke (29,1%) ce sont les autres parents des bénéficiaires ; à Ngozi (34,8%) les expéditeurs n'ont aucun lien de parenté avec les bénéficiaires tandis qu'à Ruyigi (38,7%), Karusi (37,9%) et Kirundi (33,0%) ce sont les associations/institutions qui sont les principaux acteurs de transferts d'argent.

Tableau 9: Répartition (%) des transferts reçus par province et milieu de résidence du bénéficiaire selon le lien de parenté avec l'expéditeur

	Conjoint	Enfant	Père, Mère	Frère, soeur	Autre parent	Aucun lien	Institution/Association	Total
Ensemble	27,9	19,5	12,2	12,7	8,4	16,0	3,3	100,0
Province								
Bubanza	32,8	10,3	9,9	12,4	10,6	20,8	3,2	100,0
Bujumbura	14,0	52,6	2,5	19,9	2,1	8,5	0,5	100,0
Bururi	27,1	38,7	12,0	8,1	6,9	7,2	-	100,0
Cankuzo	43,0	2,3	3,6	8,5	1,7	24,2	16,8	100,0
Cibitoke	6,3	8,1	5,4	20,8	29,1	28,3	2,2	100,0
Gitega	26,9	20,2	2,2	13,7	9,4	19,5	8,0	100,0
Karusi	4,2	13,6	2,3	9,9	20,0	12,2	37,9	100,0
Kayanza	68,6	6,7	1,0	8,4	4,2	11,1	-	100,0
Kirundo	7,5	26,9	6,4	4,6	11,7	10,0	33,0	100,0
Makamba	25,5	11,1	3,4	12,6	18,9	24,8	3,7	100,0
Muramvya	48,1	23,6	0,8	5,9	11,0	10,0	0,5	100,0
Muyinga	10,9	3,0	7,5	40,3	3,8	33,4	1,1	100,0
Mwaro	56,0	19,1	13,6	4,8	2,2	4,1	0,1	100,0
Ngozi	25,1	17,8	5,7	6,9	9,0	34,8	0,7	100,0
Rutana	42,3	19,3	15,9	0,9	-	9,2	12,3	100,0
Ruyigi	21,1	5,5	5,5	14,9	9,8	4,5	38,7	100,0
Bujumbura Mairie	25,1	16,5	21,4	12,5	7,9	16,1	0,5	100,0
Rumonge	16,9	39,5	21,7	10,3	6,2	4,7	0,6	100,0
Milieu de résidence								
Urbain	24,6	19,1	18,7	14,1	7,8	15,2	0,6	100,0
Rural	31,7	19,9	4,6	11,1	9,1	17,1	6,5	100,0

Concernant le sexe, l'âge, le niveau d'instruction et le statut matrimonial du bénéficiaire, on observe les mêmes réalités, ce sont toujours des individus qui ont un lien de parenté avec les bénéficiaires qui sont les principaux fournisseurs d'argent. Toutefois, on remarque que plus les bénéficiaires sont âgés plus ils reçoivent des transferts d'argent de la part de leurs enfants alors que les moins âgés reçoivent souvent plutôt de leurs conjoints, pères/mères ou frères/sœurs (Tableau 8).

Tableau 10 : Répartition (%) des transferts reçus par sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et statut matrimonial du bénéficiaire selon le lien de parenté avec l'expéditeur

	Conjoint	Enfant	Père, Mère	Frère, soeur	Autre parent	Aucun lien	Institution/Association	Total
Ensemble	27,9	19,5	12,2	12,7	8,4	16,0	3,3	100,0
Sexe								
Masculin	12,6	15,8	20,3	16,3	10,8	19,6	4,6	100,0
Féminin	37,4	21,8	7,1	10,5	6,9	13,8	2,5	100,0
Groupe d'âge								
Moins de 15 ans	17,2	4,2	27,2	10,9	16,5	20,5	3,4	100,0
15-35 ans	38,2	1,8	19,8	14,1	7,1	16,2	2,7	100,0
36-64 ans	19,5	33,2	0,9	13,6	10,2	18,1	4,6	100,0
65 ans et plus	6,7	82,9	1,4	1,7	3,0	3,1	1,3	100,0
Niveau d'instruction								
Aucun	19,6	45,9	3,2	5,4	9,9	9,8	6,3	100,0
Primaire	35,5	11,8	4,7	13,6	11,2	19,1	4,1	100,0
Secondaire	36,5	14,6	10,7	11,9	6,6	16,9	2,7	100,0
Supérieur	18,3	6,4	30,1	20,9	6,4	17,7	0,3	100,0
NSP	-	93,2	-	4,0	0,8	2,0	-	100,0
Pas concerné	-	-	50,8	7,4	9,1	29,5	3,2	100,0
Statut matrimonial								
Célibataire	5,6	4,4	39,1	13,5	10,5	24,1	2,7	100,0
Marié monogame	44,5	16,8	1,4	12,5	7,1	14,0	3,8	100,0
Marié polygame	15,1	50,1	6,3	6,9	6,6	15,1	-	100,0
Union libre	60,1	2,9	3,1	9,7	4,9	19,3	-	100,0
Veuf	0,1	77,4	1,2	4,3	11,2	3,0	2,8	100,0
Divorcé/Séparé	7,1	19,0	4,4	40,8	4,9	21,5	2,3	100,0

L'examen du tableau 9 indique qu'au niveau national, près de neuf transferts de fonds sur dix ont été effectués par des personnes ayant un niveau d'instruction soit primaire (24,4%), soit secondaire (28,6%) ou supérieur (33,7%). En comparant les provinces, les résultats de l'enquête montrent que dans la province Rutana, ce sont plus les expéditeurs sans niveau d'instruction qui envoient l'argent (40,8%) comparativement aux autres provinces.

Par rapport au milieu de résidence, les expéditeurs d'argent vers le milieu urbain ont plutôt le niveau supérieur contrairement à la zone rurale : En milieu urbain, 46,3% des expéditeurs de fonds ont le niveau supérieur contre 18,9% en milieu rural, au moment où 38,3% des expéditeurs d'argent sont de niveau primaire en milieu rural contre 12,4% en milieu urbain.

Tableau 11 : Répartition (%) des transferts reçus par province et milieu de résidence du bénéficiaire selon le niveau d'instruction de l'expéditeur

	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	NSP	Total
Ensemble	8,1	24,4	28,6	33,7	5,3	100,0
Province						
Bubanza	4,4	33,1	52,4	6,4	3,7	100,0
Bujumbura	6,3	54,7	10,5	26,0	2,6	100,0
Bururi	8,4	18,2	24,1	46,0	3,3	100,0
Cankuzo	7,5	36,1	35,0	3,2	18,3	100,0
Cibitoke	15,1	19,5	34,9	19,1	11,3	100,0
Gitega	15,6	26,1	9,9	42,3	6,1	100,0
Karusi	12,2	13,7	6,0	47,1	21,0	100,0
Kayanza	5,9	27,7	61,7	2,4	2,2	100,0
Kirundo	14,3	29,5	18,1	4,6	33,6	100,0
Makamba	12,5	24,6	43,3	13,5	6,1	100,0
Muramvya	3,4	59,8	5,0	31,3	0,5	100,0
Muyinga	13,3	56,1	8,3	20,8	1,5	100,0
Mwaro	11,0	50,7	26,9	11,2	0,3	100,0
Ngozi	14,4	31,6	15,7	14,6	23,7	100,0
Rutana	40,8	33,4	17,3	-	8,5	100,0
Ruyigi	7,5	21,8	12,1	52,1	6,6	100,0
Bujumbura Mairie	4,0	12,3	32,2	48,2	3,3	100,0
Rumonge	20,9	28,6	44,5	2,4	3,6	100,0
Milieu de résidence						
Urbain	4,7	12,4	32,5	46,3	4,1	100,0
Rural	12,0	38,3	24,0	18,9	6,8	100,0

Concernant les caractéristiques individuelles du bénéficiaire, les résultats de l'enquête ne montrent pas de disparité. Ce sont toujours les individus qui ont un niveau d'instruction qui sont les principaux fournisseurs d'argent comparativement à ceux n'ayant aucun niveau, avec une prédominance chez les individus de niveau supérieur.

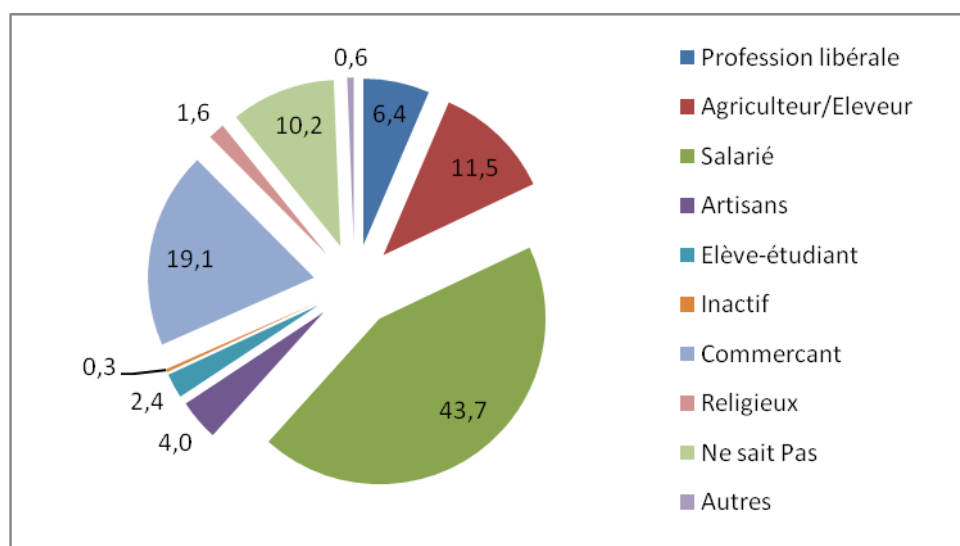
Tableau 12 : Répartition (%) des transferts reçus par sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction et statut matrimonial du bénéficiaire selon le niveau d'instruction de l'expéditeur

	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	NSP	Total
Ensemble	8,1	24,4	28,6	33,7	5,3	100,0
Sexe						
Masculin	10,0	15,1	29,2	36,9	8,8	100,0
Féminin	6,9	30,1	28,1	31,7	3,2	100,0
Groupe d'âge						
Moins de 15 ans	17,7	25,5	35,5	14,0	7,3	100,0
15-35 ans	7,8	24,4	26,0	37,5	4,3	100,0
36-64 ans	7,4	26,7	34,9	23,7	7,4	100,0
65 ans et plus	5,5	13,3	13,0	66,3	1,9	100,0
Niveau d'instruction						

Aucun	8,7	38,0	28,2	19,6	5,5	100,0
Primaire	8,7	32,8	37,1	14,0	7,4	100,0
Secondaire	10,1	13,3	29,2	43,7	3,7	100,0
Supérieur	3,9	16,9	18,8	55,3	5,0	100,0
NSP	-	5,9	-	92,1	2,0	100,0
Pas concerné	13,7	23,3	38,9	14,1	10,1	100,0
Statut matrimonial						
Célibataire	11,7	19,9	29,0	34,2	5,2	100,0
Marié monogame	6,4	29,5	25,8	32,4	5,9	100,0
Marié polygame	15,6	15,5	24,5	41,7	2,6	100,0
Union libre	11,2	60,7	21,5	4,4	2,2	100,0
Veuf	7,2	10,7	37,6	41,2	3,2	100,0
Divorcé/Séparé	7,2	4,5	51,8	32,4	4,0	100,0

Lorsqu'on observe la catégorie socioprofessionnelle de l'expéditeur, il ressort que dans l'ensemble, les principaux expéditeurs d'argent sont des salariés (43,7%), suivis des commerçants (19,1%) et des Agriculteurs/Éleveurs (11,5%).

Graphique 11 : Transferts reçus selon le statut socioprofessionnel de l'expéditeur



III.1.4. Motif de transfert d'argent aux bénéficiaires

L'analyse du tableau 13 met en évidence que le principal motif de transferts d'argent au Burundi est le soutien courant : sept sur dix des transferts reçus sont destinés au soutien courant (70,3%) suivi de Scolarité/Éducation (9,8%). Le reste des transferts reçus est destiné à l'appui aux travaux agricoles (4,2%) et non agricole (3,7%). Peu de transferts reçus sont destinés à l'investissement (achat de terrain (2,4% ou construction de maison (2,2%) ou à l'épargne (1,7%).

Tableau 13 : Répartition (%) des transferts reçus par province et milieu de résidence du bénéficiaire selon le principal motif du transfert

	Scolarité, éducation	Santé, maladie	Soutien courant	Appui travaux champêtre /élevage	Appui/démarrage d'une entreprise non agricole	Fête/Évènements	Achat de terrain	Construction d'une maison	Epargne	Autre (à préciser)	Total
Ensemble	9,8	3,8	70,4	4,2	3,7	1,2	2,4	2,2	1,7	0,6	100,0
Province											
Bubanza	15,1	3,4	72,9	4,6	0,6	2,0	-	1,4	-	-	100,0
Bujumbura	3,4	1,3	92,4	1,1	0,7	0,1	0,1	0,9	-	0,0	100,0
Bururi	6,4	1,6	60,9	28,5	1,3	0,2	-	1,2	-	-	100,0
Cankuzo	2,3	0,8	69,4	1,6	26,0	-	-	-	-	-	100,0
Cibitoke	7,3	10,9	45,5	5,4	23,2	3,4	3,5	0,8	0,1	-	100,0
Gitega	2,3	2,2	63,4	5,0	10,4	0,7	3,0	12,2	0,7	0,0	100,0
Karusi	18,7	3,9	72,3	4,7	-	-	-	-	0,3	-	100,0
Kayanza	6,6	2,7	54,6	4,8	0,3	0,8	28,6	1,1	0,7	-	100,0
Kirundo	3,4	5,3	54,9	1,4	10,6	0,2	0,8	20,5	3,0	-	100,0
Makamba	7,5	7,4	71,8	1,1	4,4	5,1	-	2,7	-	-	100,0
Muramvya	4,1	0,3	70,7	22,0	-	1,2	0,1	0,7	0,6	0,1	100,0
Muyinga	1,3	4,7	86,9	2,1	4,3	0,7	-	-	-	-	100,0
Mwaro	4,8	1,8	69,6	22,6	0,1	1,0	-	-	0,1	-	100,0
Ngozi	1,5	5,0	68,4	4,6	0,6	0,5	1,8	-	-	17,6	100,0
Rutana	16,8	-	47,9	12,3	-	-	-	23,1	-	-	100,0
Ruyigi	13,8	4,3	76,7	4,8	-	0,4	-	-	-	-	100,0
Bujumbura Mairie	15,7	4,2	72,8	0,3	1,5	1,3	-	0,2	3,6	0,2	100,0
Rumonge	9,5	7,5	80,4	0,5	-	1,1	-	0,9	0,0	-	100,0
Milieu de résidence											
Urbain	13,3	3,4	72,6	0,4	1,5	1,2	3,6	0,2	2,9	1,0	100,0
Rural	5,7	4,2	67,7	8,5	6,3	1,2	1,1	4,6	0,4	0,2	100,0

Hormis le soutien courant qui constitue le principal motif de transferts reçus dans toutes les provinces, les résultats de l'enquête montrent que c'est dans les provinces de Bururi (28,5%), Mwaro (22,6%) et Muramvya (22,0%) que les transferts reçus pour motif appui agricole sont légèrement dominants ; dans les provinces de Cankuzo (26,0%) et Cibitoke (23,2%), les transferts reçus viennent deuxièmement en appui ou pour le démarrage d'une activité non agricole, au moment où dans la province de Kayanza (28,6%) ils sont destinés à l'achat d'un terrain ou à la construction d'une maison comme c'est le cas pour les provinces de Rutana (23,1%), Kirundo (20,5%) et Gitega (12,2%).

Les résultats de l'enquête révèlent aussi le soutien courant est plus important en milieu urbain (72,6%) qu'en milieu rural (67,7%), de même que le motif scolarité, éducation (13,3% en milieu urbain contre 5,7% en milieu rural). Les transferts reçus pour motif d'appui

aux travaux agricoles ou non agricoles sont destinés en milieu rural qu'en milieu urbain (8,5% et 6,3% contre 0,4% et 1,5% respectivement).

De l'observation du tableau 14, on constate que, quelle que soit la caractéristique de condition de vie considérée, le soutien courant et le motif Scolarité /Education sont les principaux motifs de transferts d'argent aux ménages. En outre, plus de huit personnes sur dix du 1er quintile reçoivent de l'argent pour le motif soutien courant (83,4%) ; cette proportion est de 70,3% chez les individus du 5ème quintile.

Tableau 14 : Répartition (%) des transferts reçus par quintile de bien-être économique du bénéficiaire selon le principal motif du transfert

	Scolarité, éducation	Santé, maladie	Soutien courant	Appui travaux champêtres / élevages	démarrage d'une entreprise non	Fête/Évènements	Achat de terrain	Construction d'une maison	Epargne	Autre	Total
Ensemble	9,8	3,8	70,4	4,2	3,7	1,2	2,4	2,2	1,7	0,6	100,0
Quintile de bien-être économique											
1ier quintile	5,8	3,3	83,4	3,1	1,0	0,7	-	2,5	0,2	0,0	100,0
2ième quintile	5,1	5,6	78,5	1,7	3,1	0,9	0,0	4,9	0,2	-	100,0
3ième quintile	11,0	7,6	61,4	11,7	2,3	0,4	1,1	3,2	1,2	0,0	100,0
4ième quintile	7,9	4,1	67,2	13,9	1,6	0,5	3,4	0,6	0,1	0,7	100,0
5ième quintile	10,6	3,2	70,3	2,1	4,4	1,4	2,7	2,1	2,3	0,7	100,0

III.1.5 Canal de transfert d'argent aux bénéficiaires

L'EICVMB 2019_2020 montre la place de transfert d'argent par Mobile Money (Téléphone Mobile) par rapport aux autres modes de transferts classiques, comme le montre le tableau 13 ci-dessous. En effet, 42,0% des transferts d'argent reçu ont été effectués par ce canal. Les autres canaux de transferts d'argent les plus préférés par les expéditeurs sont : cash (18,6%), les sociétés de transfert (17,7%), à travers des tierces personnes (13,6%) ou Mobile Banking (5,7%), etc .

Cependant, les différents canaux de transfert d'argent diffèrent d'une province à une autre : Le Mobile Money est plus utilisé dans les provinces de Kirundo (84,9%) et Muramvya (73,1%), le cash ou main à main est plus utilisé dans les provinces de Bubanza (48,7%) et Cibitoke (42,4%), les sociétés de transfert dans Bujumbura (60,6%) et Muyinga (39,6%) et Mobile Banking est prépondérant dans la province de Ruyigi (42,4%).

Le transfert d'argent par Mobile money est plus utilisé en milieu rural (48,6%) qu'en milieu urbain (36,3%) ; contrairement aux sociétés de transfert (24,9% en milieu urbain contre 9,2% en milieu rural).

Tableau 15 : Répartition (%) des transferts reçus par province et milieu de résidence du bénéficiaire selon le principal canal de transfert

	Société de transferts	Mobile banking	Mobile money	Tierce Personne	Cash	Poste	Autre	Total
Ensemble	17,7	5,6	42,0	13,6	18,6	0,2	2,4	100,0
Province								
Bubanza	-	12,0	19,8	19,2	48,7	-	0,3	100,0
Bujumbura	60,6	2,8	22,1	2,9	9,0	0,9	1,7	100,0
Bururi	-	-	36,8	29,5	24,7	-	8,9	100,0
Cankuzo	10,4	0,8	50,9	9,2	28,6	0,0	-	100,0
Cibitoke	4,2	4,6	39,0	9,7	42,4	-	0,2	100,0
Gitega	21,4	10,1	56,0	8,5	3,9	0,2	0,1	100,0
Karusi	2,2	-	50,9	5,8	36,0	-	5,1	100,0
Kayanza	-	0,8	51,0	11,2	14,0	0,0	22,9	100,0
Kirundo	-	0,1	84,9	10,0	5,1	-	-	100,0
Makamba	5,0	0,5	64,9	8,0	21,2	-	0,4	100,0
Muramvya	-	-	73,1	10,1	16,8	-	-	100,0
Muyinga	39,6	1,9	38,9	2,1	17,5	-	-	100,0
Mwaro	0,1	0,3	60,2	27,6	11,8	-	-	100,0
Ngozi	1,3	2,7	44,9	7,1	35,5	-	8,5	100,0
Rutana	4,3	-	52,8	40,1	2,8	-	-	100,0
Ruyigi	-	42,4	14,7	14,1	28,8	-	-	100,0
Bujumbura Mairie	20,1	7,3	35,7	16,1	20,5	0,3	0,0	100,0
Rumonge	37,3	0,8	33,4	23,3	3,9	-	1,3	100,0
Milieu de résidence								
Urbain	24,9	6,0	36,3	13,3	18,8	0,2	0,5	100,0
Rural	9,2	5,1	48,6	13,8	18,4	0,1	4,7	100,0

L'analyse des transferts reçus par leur lieu de provenance montre que le principal canal de transfert diffère selon que le transfert reçu est interne ou international. Pour les transferts internationaux, les principaux canaux de transferts utilisés par les expéditeurs des fonds sont les sociétés de transfert (44,5%), Mobile Money (39,6%) et les tierces personnes (14,0%), tandis que pour les transferts internes, les expéditeurs utilisent beaucoup plus Mobile Money (43,5%), cash ou main à main (29,9%) et tierces personnes (13,3%) pour envoyer les fonds.

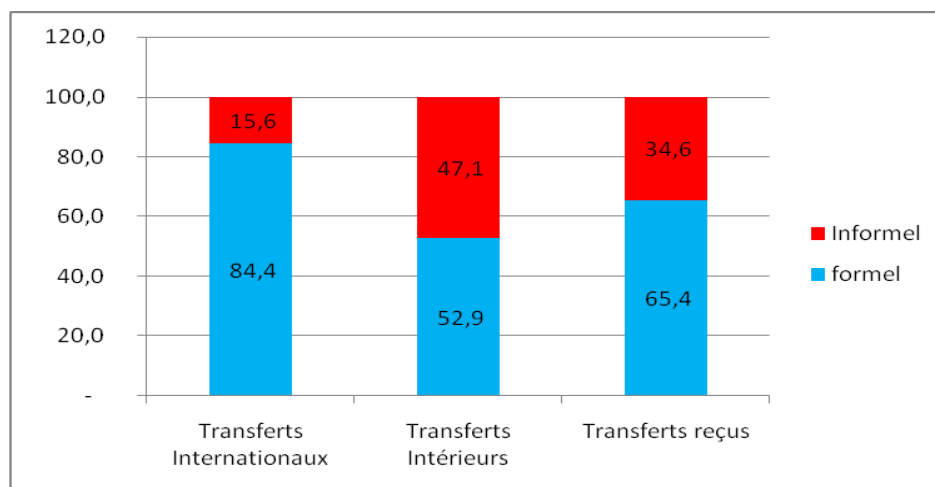
Tableau 16 : Répartition (%) des transferts reçus par le principal canal de transfert

Transferts reçus	Transferts Internationaux	formel	Société de transferts	52,7
			Poste	0,4
			Mobile money	46,9
		Informel	Tierce Personne	89,8
			Cash	9,5
			Autre	0,7
		Total	Société de transferts	44,5
			Poste	0,3
			Mobile money	39,6
	Tierce Personne		14,0	
	Cash		1,5	
	Autre		0,1	
	Transferts Intérieurs	formel	Mobile banking	17,4
			Poste	0,2
			Mobile money	82,3
Informel		Tierce Personne	28,2	
		Cash	63,4	
		Autre	8,4	
Total		Mobile banking	9,2	
		Poste	0,1	
		Mobile money	43,5	
	Tierce Personne	13,3		
	Cash	29,9		
	Autre	4,0		
Total	formel	Société de transferts	27,0	
		Mobile banking	8,5	
		Poste	0,3	
		Mobile money	64,2	
	Informel	Tierce Personne	39,2	
		Cash	53,8	
		Autre	7,0	
	Total	Société de transferts	17,7	
		Banque/mobile banking	5,6	
Poste		0,2		
Mobile money		42,0		
Tierce Personne		13,6		
Cash		18,6		
Autre	2,4			
Total	Total	100,0		

Les résultats de l'EICVMB 2019_2020 montrent que près de sept transferts sur dix des fonds reçus par les membres des ménages transitent par le circuit formel (64,4%). Les fonds en provenance de l'étranger transitent beaucoup plus par le circuit formel que les transferts à l'interne. En effet, 84,4% des transferts internationaux reçus ont été expédiés par le circuit informel tandis que 52,9% seulement des transferts internes utilisent le même circuit.

Par circuit formel, il faut comprendre les transferts qui passent par les canaux suivants : Mobile banking, Mobile money, Sociétés de transferts et poste ; et le circuit informel veut dire les transferts transitent par les tierces personnes, le cash et autre canal.

Graphique 12 : Répartition (%) des transferts reçus selon le circuit emprunté



III.1.6 Résidence de l'expéditeur

Au regard de l'origine des fonds reçus ou à la résidence de l'expéditeur, il ressort que l'essentiel des transferts d'argent au Burundi sont d'origine interne (60,3%), bien que les transferts d'origine internationale ne soient pas non plus négligeables (39,7%).

Les transferts d'argent se font généralement par des expéditeurs résidents ailleurs au Burundi (37,1%), en Afrique (19,0%), en Amérique (13,0%), dans la même commune (11,6%) ou même province (11,5%) ;

Au niveau provincial, la répartition des transferts reçus en fonction de l'origine de ces fonds montre que c'est toujours ailleurs au Burundi que la majorité des fonds perçus provient, toutefois, il existe des disparités quant aux autres lieux de résidence des expéditeurs de ces fonds. Les provinces de Ngozi (43,1%), Cibitoke (34,8%), Ruyigi (32,3%) et Cankuzo (28,4%) enregistrent de fortes proportions de fonds reçus en provenance de la même commune, Karusi (26,9%), Rutana (23,9%) et Makamba (21,1%) perçoivent plus de transferts en provenance de la même province.

Les transferts de fonds en provenance de l'Afrique se retrouvent plus chez les bénéficiaires vivant dans les provinces de Bujumbura (46,1%), Bujumbura Mairie (25,3%), Cankuzo (22,9%) et Makamba (21,4%).

En plus, les bénéficiaires des transferts en milieu rural perçoivent plus de transferts internes (78,8%) qu'internationaux (21,2%), au moment où ceux du milieu urbain reçoivent des transferts internationaux (55,5%) légèrement supérieurs aux transferts de fonds internes (44,5%).

Tableau 17 : Répartition (%) des transferts reçus par province et milieu de résidence du bénéficiaire selon le lieu de résidence de l'expéditeur

	Même commune	Même province	Ailleurs au pays/autre province	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie	Total	Interne	Internationaux
Ensemble	11,6	11,5	37,1	19,0	13,0	3,6	4,1	0,1	100,0	60,3	39,7
Province											
Bubanza	16,5	24,6	54,7	3,2	0,2	-	0,8	-	100,0	95,8	4,2
Bujumbura	11,0	6,8	19,6	46,1	16,5	-	-	-	100,0	37,4	62,6
Bururi	5,3	12,6	76,4	0,8	0,3	-	4,7	-	100,0	94,2	5,8
Cankuzo	28,4	16,9	23,7	22,9	0,8	-	7,3	-	100,0	69,0	31,0
Cibitoke	34,8	15,3	28,6	4,1	16,2	0,3	0,6	-	100,0	78,8	21,2
Gitega	11,9	5,0	45,0	9,2	26,9	-	1,0	1,0	100,0	61,9	38,1
Karusi	10,1	26,9	56,3	1,5	1,7	-	-	3,6	100,0	93,2	6,8
Kayanza	10,0	3,7	54,9	1,1	0,1	29,8	0,3	-	100,0	68,6	31,4
Kirundo	12,4	19,8	61,6	4,9	1,3	-	-	-	100,0	93,8	6,2
Makamba	10,2	21,1	46,2	21,4	1,1	-	-	-	100,0	77,5	22,5
Muramvya	8,6	5,3	86,1	-	-	-	-	-	100,0	100,0	-
Muyinga	10,5	11,4	12,2	16,0	19,1	30,3	0,6	-	100,0	34,0	66,0
Mwaro	4,6	1,5	80,2	11,1	2,6	-	-	-	100,0	86,3	13,7
Ngozi	43,1	6,8	42,7	5,7	0,2	-	1,6	-	100,0	92,5	7,5
Rutana	7,0	23,9	55,8	4,6	8,6	-	-	-	100,0	86,7	13,3
Ruyigi	32,3	5,6	52,4	2,9	0,3	-	6,6	-	100,0	90,3	9,7
Bujumbura Mairie	8,3	13,9	24,6	25,3	17,8	2,2	7,9	0,0	100,0	46,8	53,2
Rumonge	2,9	11,3	31,7	46,0	5,7	-	2,5	-	100,0	45,9	54,1
Milieu de résidence											
Urbain	8,7	11,9	23,9	22,1	20,3	6,4	6,7	0,0	100,0	44,5	55,5
Rural	15,1	11,1	52,5	15,3	4,4	0,2	1,0	0,3	100,0	78,8	21,2

Le tableau 16 montre que les transferts de fonds reçus pour la scolarité (73,9%), l'appui aux travaux agricoles (89,9%) et non agricoles (61,3%), les fêtes ou événements (73,5%) ainsi que la construction d'une maison (90,1%) proviennent de l'intérieur du pays, tandis que 81,0% et 87,7% de l'argent reçu pour l'achat de terrain ou l'épargne respectivement proviennent de l'extérieur du Burundi. De plus, 46,8% des transferts reçus pour la santé et 42,0% pour le soutien courant viennent de l'étranger.

Quant aux canaux de transferts d'argent, on constate que les sociétés de transferts sont utilisées uniquement pour les transferts internationaux, tandis que Money Banking est utilisé pour les transferts locaux. Aussi, 37,5% et 41,1% des transferts réalisés via respectivement Mobile money et tierce personne viennent de l'extérieur. Le gros des transferts effectués en cash (96,8%) est passé au niveau national.

Tableau 18 : Répartition (%) des transferts reçus par le motif de transfert de l'argent, le canal de transfert d'argent selon la zone de résidence de l'expéditeur

	Même commune	Même province	Ailleurs au pays/autre province	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie	Total	Interne	Internationaux
Ensemble	11,6	11,5	37,1	19,0	13,0	3,6	4,1	0,1	100,0	60,3	39,7
Motif du transfert											
Scolarité, éducation	9,1	23,5	41,4	17,3	6,9	0,4	1,4	-	100,0	73,9	26,1
Santé, maladie	15,8	7,9	29,4	6,0	14,0	1,1	25,7	0,0	100,0	53,2	46,8
Soutien courant	11,3	9,8	36,9	20,8	14,7	2,2	4,1	0,2	100,0	58,0	42,0
Appui travaux champêtres/Elevage	13,8	16,5	59,6	10,0	0,1	-	-	-	100,0	89,9	10,1
Appui/ démarrage d'une entreprise non agricole	16,7	22,4	22,2	8,7	29,5	-	0,5	-	100,0	61,3	38,7
Fête/Évènements	11,8	20,3	41,4	0,2	22,6	-	3,7	-	100,0	73,5	26,5
Achat de terrain	0,9	4,6	13,5	2,1	-	78,9	-	-	100,0	19,0	81,0
Construction d'une maison	9,8	4,1	76,2	4,5	3,0	-	2,4	-	100,0	90,1	9,9
Épargne	3,4	1,5	7,5	87,3	-	0,4	-	-	100,0	12,3	87,7
Autre	97,2	2,3	0,5	-	-	-	-	-	100,0	100,0	-
Canal de transfert											
Société de transferts	-	-	-	53,7	32,9	4,8	8,0	0,6	100,0	-	100,0
Mobile banking	6,8	11,2	82,0	-	-	-	-	-	100,0	100,0	-
Poste	-	-	37,1	-	15,6	-	47,2	-	100,0	37,1	62,9
Mobile money	9,5	9,3	43,7	12,4	15,1	5,6	4,3	0,1	100,0	62,5	37,5
Tierce Personne	4,7	4,9	49,3	29,7	5,0	2,0	4,4	0,0	100,0	58,9	41,1
Cash	35,0	33,9	27,9	1,1	0,8	0,5	0,9	-	100,0	96,8	3,2
Autre	4,9	0,8	92,5	1,6	0,1	-	-	-	100,0	98,2	1,8

III.1.7 Montant moyen annuel reçu

En moyenne, au cours de la période sous analyse, les bénéficiaires des transferts ont reçu une somme de 103 362 FBU. Néanmoins, il y a certaines provinces qui ont reçu plus que la moyenne nationale, en tête vient Bujumbura Mairie (358 636 BIF), suivie de Bujumbura (158 017 FBU), Muramvya (128 482 FBU), Cankuzo (112 820 FBU) et Gitega (104 725 FBU).

De même, les bénéficiaires vivant en milieu urbain (291 401 FBU) ont perçu, en moyenne, plus d'argent que ceux qui vivent en milieu rural (58 848 FBU) et cela s'observe pour tous les types de transferts reçus.

Par ailleurs, l'analyse du montant moyen reçu selon la zone de résidence de l'expéditeur montre que ce sont les bénéficiaires de fonds en provenance de l'étranger qui bénéficient plus d'argent que ceux qui reçoivent les fonds internes. En effet, les bénéficiaires des transferts au Burundi perçoivent en moyenne 1 241 933 FBU des expéditeurs vivant en Asie, 813 914 FBU des expéditeurs vivant en Amérique, 675 828 de ceux vivant en Europe et 406 218 FBU des expéditeurs qui vivent en Afrique, alors qu'en moyenne, les bénéficiaires n'ont reçu que 42 086 FBU et 65 371 FBU de ceux qui vivent dans la même commune et même province et 83 893 FBU de ceux qui vivent ailleurs au Burundi.

Les individus appartenant à la catégorie des plus riches (5^{ième} quintile) perçoivent cinq fois plus d'argent que ceux qualifiés de plus pauvres (186 478 FBU contre 37 159 FBU).

Tableau 19 : Montant (en BIF) moyen reçu par province et milieu de résidence du bénéficiaire selon le lieu de résidence de l'expéditeur

	Même commune	Même province	Ailleurs au pays/autre province	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie	Total
Ensemble	42 086	65 371	83 893	406 218	813 914	1 241 933	675 828	162 110	103 362
Province									
Bubanza	24 479	52 283	82 960	70 449	30 000		50 000		53 416
Bujumbura	87 085	54 686	54 343	2 456 656	5 000 000				158 017
Bururi	17 518	91 313	86 216	32 404	50 000		262 945		72 837
Cankuzo	85 013	157 220	85 611	167 368	36 583		836 000		112 820
Cibitoke	19 755	25 683	38 880	43 492	271 836	35 001	110 000		30 629
Gitega	75 309	36 484	76 145	193 899	1 946 071		265 551	300 000	104 725
Karusi	10 466	48 059	45 861	17 126	60 000			80 000	34 380
Kayanza	25 796	16 394	66 534	32 588	7 500	1 930 573	100 000		66 254
Kirundo	26 679	23 646	63 275	73 256	100 000				42 451
Makamba	39 583	89 239	101 441	130 373	300 000				89 505
Muramvya	53 905	61 668	161 430						128 482
Muyinga	16 318	21 215	13 063	71 213	559 354	10 000 000	250 000		42 069
Mwaro	24 262	17 798	74 301	604 182	243 079				72 382
Ngozi	25 998	15 131	27 475	64 046	20 000		60 063		26 436
Rutana	21 277	224 404	76 036	28 698	30 000				61 716
Ruyigi	51 884	36 323	98 765	45 875	10 000		1 200 000		71 362
Bujumbura Mairie	158 179	159 141	258 152	1 244 699	1 276 492	634 941	1 325 716	69 788	358 636
Rumonge	15 894	47 529	63 735	392 466	150 417		105 328		91 146
Milieu de résidence									
Urbain	119 337	135 181	173 780	1 117 888	1 415 343	2 034 152	906 591	69 788	291 401
Rural	29 251	39 752	65 754	195 419	247 446	82 558	229 816	174 345	58 848
Quintile de bien-être économique									
1 ^{ier} quintile	19 052	29 475	45 088	26 284	600 000			80 000	37 159
2 ^{ième} quintile	15 284	33 501	39 132	967 530	106 755	30 000		150 000	59 338
3 ^{ième} quintile	21 529	33 608	36 803	147 148	30 000	40 000	50 000		37 388
4 ^{ième} quintile	28 064	35 158	67 723	95 097	96 612		323 659		54 203
5 ^{ième} quintile	76 618	114 731	132 767	646 926	1 209 691	1 389 474	774 655	255 415	186 478

III.1.8 Montant total reçu

L'enquête montre que le montant global issu des transferts d'argent reçu s'élève à 128 093,9 millions de FBU au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, plus des deux cinquièmes du total a été envoyé à Bujumbura Mairie (42,4%). Six transferts sur dix reviennent aux individus du milieu urbain.

La part du montant total reçu à l'international est de 39,7% soit 50 906,8 millions de FBU. Dans ce transfert international reçu, 75,4% ont été reçu dans la province de Bujumbura

Mairie contre 24,6% en milieu rural. Quant aux transferts internes reçus, l'essentiel a été reçu par le milieu rural (60,2%).

Tableau 20 : Montant total reçu (en millions de FBU), part de transfert reçu (%) et proportion de transfert reçu (%)

	Montant reçu en millions de FBU			Part transfert reçu (%)			Proportion de transfert reçu (%)		
	Transferts Internationaux	Transferts Intérieurs	Total transferts reçus	Transferts Internationaux	Transferts Intérieurs	Total transferts reçus	Transferts Internationaux	Transferts Intérieurs	Total transferts reçus
Ensemble	50 906,8	77 187,1	128 093,9	39,7	60,3	100,0	100,0	100,0	100,0
Bujumbura Mairie	28 926,5	25 416,9	54 343,4	53,2	46,8	100,0	56,8	32,9	42,4
Autre urbain	9 451,2	5 329,7	14 781,0	63,9	36,1	100,0	18,6	6,9	11,5
Rural	12 529,0	46 440,5	58 969,6	21,2	78,8	100,0	24,6	60,2	46,0

III.2. Transferts émis par les ménages

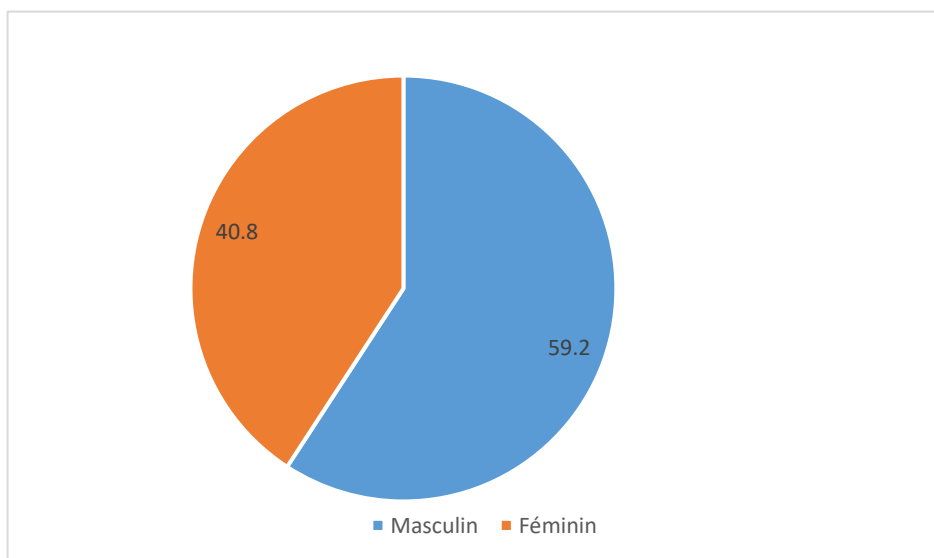
Cette section porte sur l'analyse des transferts émis par les membres du ménage au cours des douze derniers mois en fonction du profil des individus expéditeurs de ces transferts, le principal motif des transferts, le principal canal d'envoi, la fréquence, lieu de résidence du bénéficiaire des transferts, les montants reçus ainsi que les caractéristiques individuelles des bénéficiaires des fonds.

III.2.1. Caractéristiques de l'expéditeur des transferts émis

Cette partie se focalise sur les caractéristiques et le milieu de résidence des personnes ayant envoyé l'argent aux autres individus. Les caractéristiques considérées sont le sexe ; l'âge, le niveau d'instruction et le statut matrimonial de l'expéditeur.

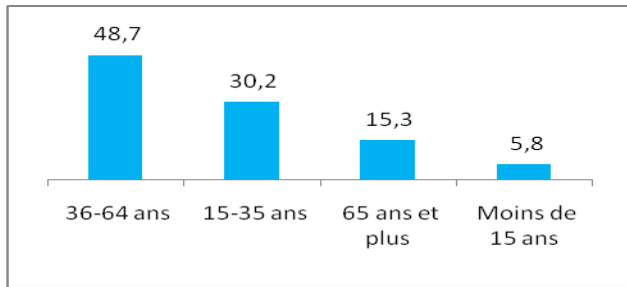
Par rapport au sexe de l'expéditeur, les transferts sont émis en majorité par les hommes. En effet, 59,2% des transferts sont émis par les hommes contre 40,8% par les femmes.

Graphique 13 : Répartition (%) des transferts émis selon le sexe de l'expéditeur

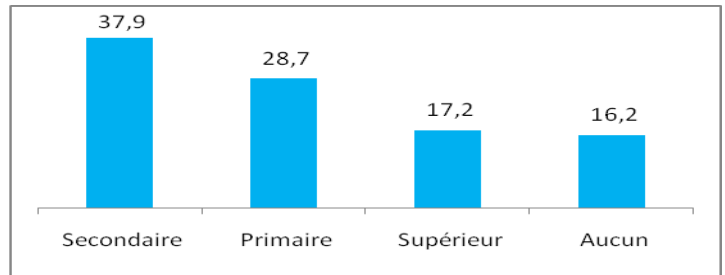


Concernant l'âge, il convient de noter que ce sont des personnes dont l'âge est compris entre 36-64 ans (48,7%) et 15-35 ans (30,2%) qui émis plus des transferts d'argent. Par rapport au niveau d'instruction, la répartition des transferts émis est plus élevée pour les individus de niveau secondaire (37,9%) tandis qu'elle plus base pour les individus sans aucun niveau (16,2%).

Graphique 14 : Répartition des transferts émis (%) par groupe d'âge de l'expéditeur

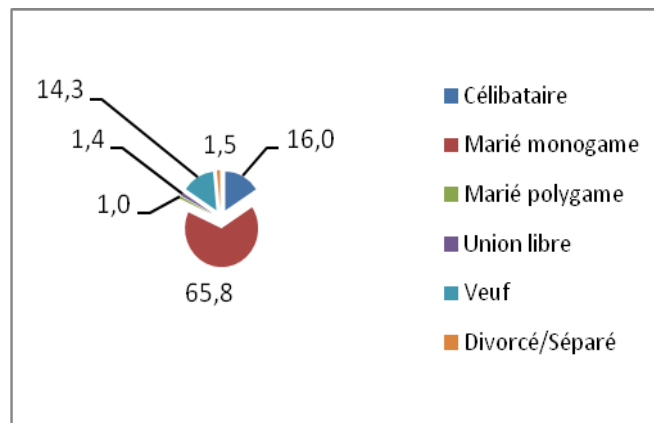


Graphique 15 : Répartition des transferts émis (%) par niveau d'instruction de l'expéditeur



Selon la situation matrimoniale de l'expéditeur des transferts émis au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête, le graphique ci-bas montre que ce sont les mariés monogames qui émettent beaucoup de transferts (65,8%). Les célibataires et les veufs viennent successivement en deuxième et troisième position avec des proportions de 16,0% et 14,3%.

Graphique 16 : Répartition (%) des transferts émis par statut matrimonial de l'expéditeur



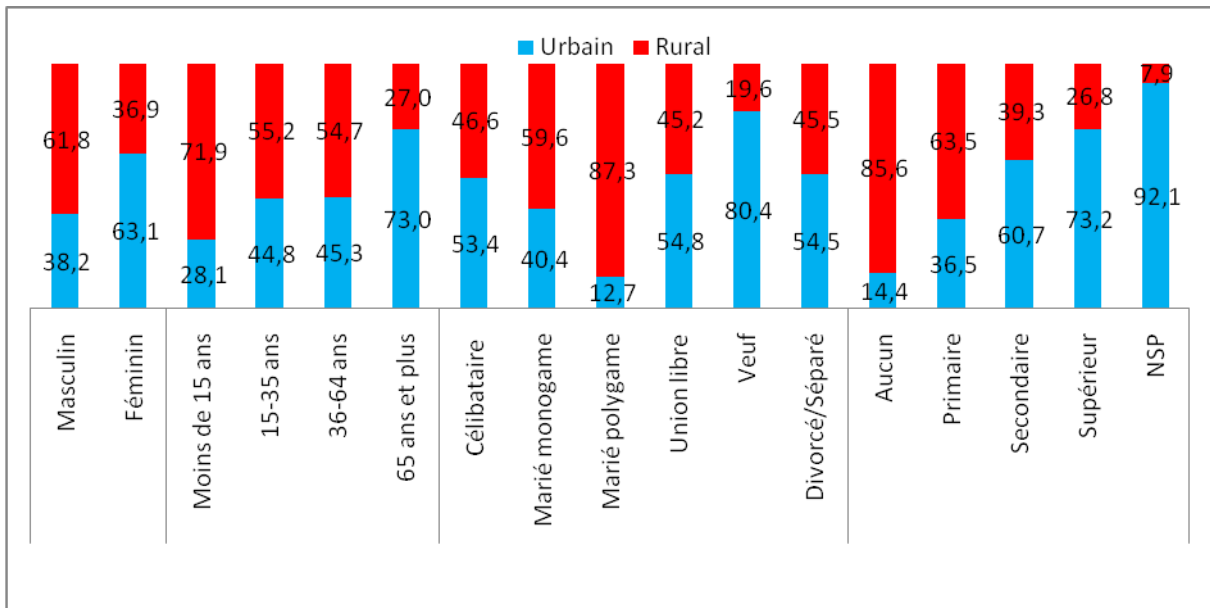
En tenant compte du milieu de résidence de l'expéditeur couplé à ses caractéristiques démographiques, le constat est par rapport au sexe de l'expéditeur, la proportion des personnes de sexe masculin du milieu rural qui envoient les transferts est supérieure à celle des personnes de sexe féminin du même milieu (61,8% contre 36,9%). Pour le milieu urbain, la proportion des personnes de sexe féminin qui envoient les transferts est supérieure à celle des personnes de sexe masculin du même milieu (63,1% contre 38,2%).

En couplant le milieu de résidence et la tranche d'âge de l'expéditeur, à l'exception de la tranche d'âge des personnes ayant 65 ans et plus où les personnes ayant envoyé les transferts du milieu rural représentent 27,0%, pour les autres tranches, la proportion des personnes ayant envoyé des transferts représente une proportion de plus de 50%.

Par rapport au milieu de résidence et la situation matrimoniale de l'expéditeur, pour les veufs (80,4%), ceux en union libre (54,8%), les divorcés ou séparés (54,5%) et les célibataires (53,4%), plus d'une personne sur deux sont du milieu urbain. Pour les mariés polygame et les mariés monogames, la proportion des personnes qui envoient des transferts du milieu rural est supérieure à celle du milieu urbain. La proportion des mariés monogames ayant envoyés des transferts du milieu rural est de 59,6% contre 40,4% du milieu urbain tandis qu'elle est de 87,3% en milieu rural contre 12,7% en milieu urbain pour les mariés polygames.

En considérant le milieu de résidence et le niveau d'instruction de l'expéditeur, plus le niveau d'instruction augmente, plus la proportion des personnes du milieu urbain qui envoient les transferts augmente allant de 14,4% pour les sans niveaux à 73,2% pour ceux ayant le niveau supérieur.

Graphique 17 : Répartition (%) des transferts émis par le sexe, l'âge, le statut matrimonial et le niveau d'instruction de l'expéditeur selon le milieu de résidence



III.2.2. Caractéristiques des conditions de vie de l'expéditeur

La répartition des transferts émis par certaines caractéristiques de conditions de vie de l'expéditeur montre que presque huit sur dix des transferts émis proviennent des individus du 5^{ème} quintile (79,2%).

Graphique 18 : Répartition (%) des transferts émis par quintile de bien-être économique de l'expéditeur

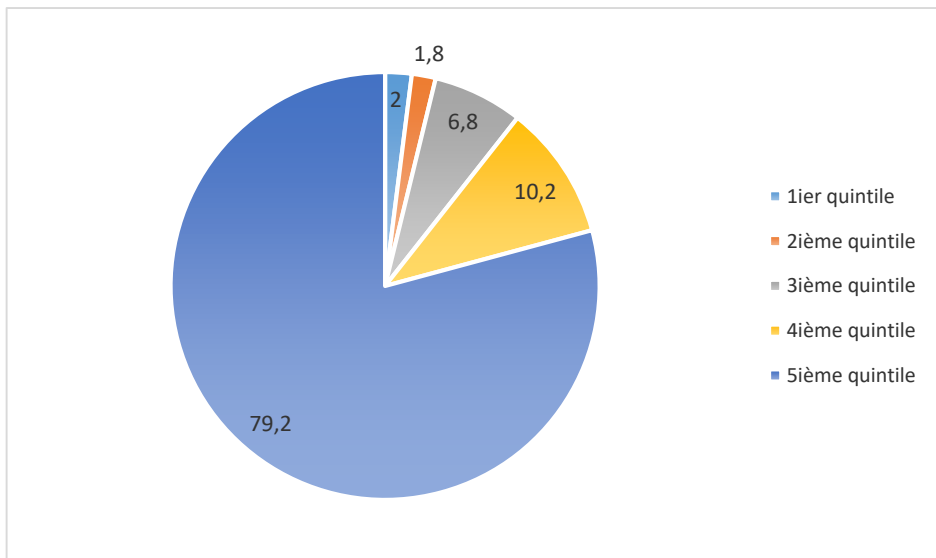


Tableau 21 : Répartition des transferts émis par quintile de bien-être économique de l'expéditeur selon le milieu de résidence

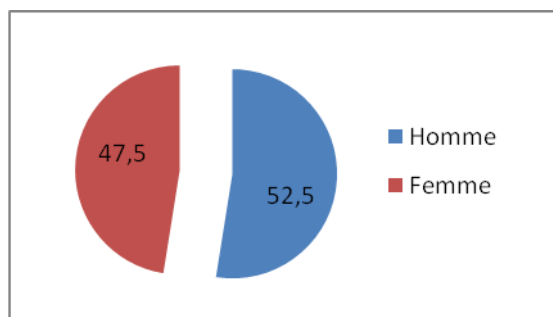
		Proportion	Milieu de résidence		Total
			Urbain	Rural	
	Ensemble	100	39,1	60,9	100
Quintile de bien-être économique	1ier quintile	2,0	2,6	97,4	100,0
	2ième quintile	1,8	8,9	91,1	100,0
	3ième quintile	6,8	4,9	95,1	100,0
	4ième quintile	10,2	10,1	89,9	100,0
	5ième quintile	79,2	59,1	40,9	100,0

III.2.3. Caractérisation du bénéficiaire de transferts émis

De même que pour l'expéditeur, l'enquête a cherché à connaître les caractéristiques démographiques des bénéficiaires des transferts émis ainsi que la localisation de ces derniers. Les caractéristiques poursuivies étaient le sexe, la province et le milieu de résidence du bénéficiaire.

Selon le sexe du bénéficiaire, les résultats de l'enquête montrent que pour les transferts émis, 52,5% des bénéficiaires sont des hommes alors que 47,5% des bénéficiaires sont constitués par les femmes.

Graphique 19 : Répartition des transferts émis selon le sexe du bénéficiaire



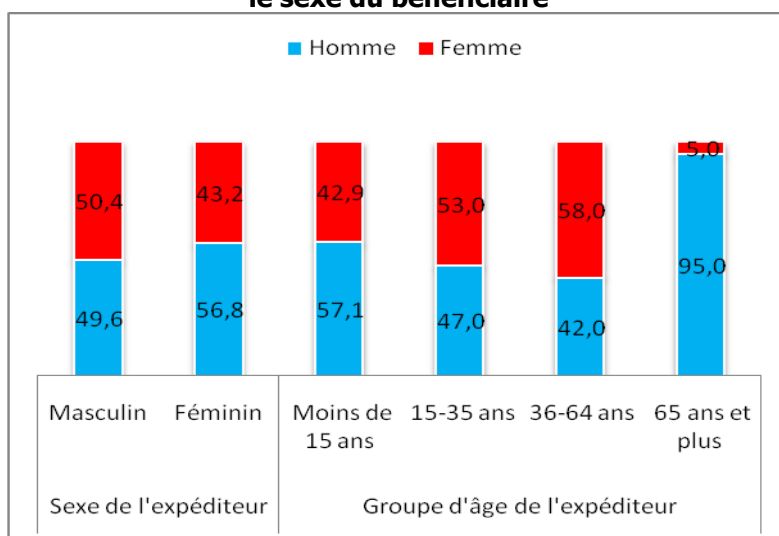
L'analyse par province montre que cette tendance change pour les provinces de Bujumbura, Gitega, Karusi, Kirundo, Muramvya, Muyinga, Mwaro, Ngozi et Ruyigi où la proportion des femmes bénéficiaires des transferts émis est supérieure à la proportion des hommes bénéficiaires des transferts émis. Selon le milieu de résidence, pour le milieu urbain, ce sont les hommes qui bénéficient beaucoup des transferts émis que les femmes, 58,7% pour les hommes contre 41,3% pour les femmes tandis que pour le milieu rural, la tendance change. Au niveau du milieu rural, la proportion des femmes (53,2%) bénéficiaires des transferts émis est supérieure à la proportion des hommes (46,8%) bénéficiaires des transferts émis.

Tableau 22 : Répartition (%) des transferts émis par province et milieu de résidence de l'expéditeur selon le sexe du bénéficiaire

	Homme	Femme	Total
Ensemble	52,5	47,5	%
Province			
Bubanza	54,7	45,3	100,0
Bujumbura	33,3	66,7	100,0
Bururi	65,4	34,6	100,0
Cankuzo	62,1	37,9	100,0
Cibitoke	51,5	48,5	100,0
Gitega	33,9	66,1	100,0
Karusi	36,4	63,6	100,0
Kayanza	60,8	39,2	100,0
Kirundo	19,0	81,0	100,0
Makamba	69,5	30,5	100,0
Muramvya	45,7	54,3	100,0
Muyinga	17,7	82,3	100,0
Mwaro	35,8	64,2	100,0
Ngozi	42,4	57,6	100,0
Rutana	82,5	17,5	100,0
Ruyigi	44,2	55,8	100,0
Bujumbura Mairie	58,4	41,6	100,0
Rumonge	81,1	18,9	100,0
Milieu de résidence			
Urbain	58,7	41,3	100,0
Rural	46,8	53,2	100,0

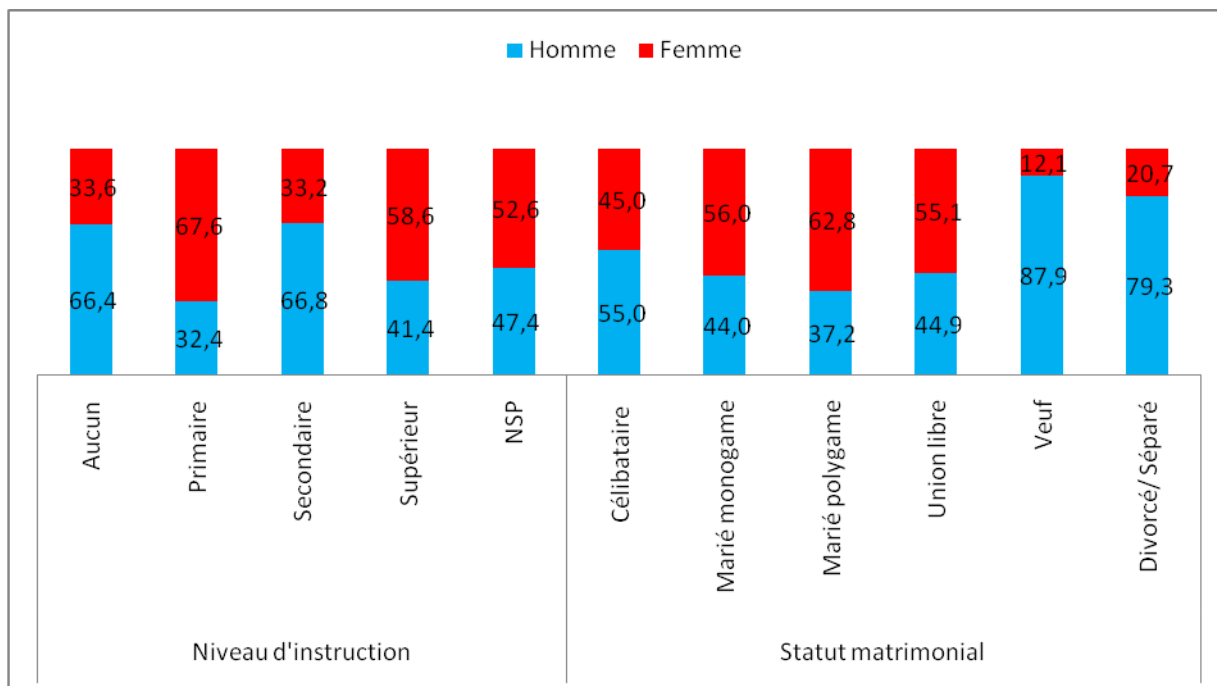
En analysant le graphique ci-dessous, on constate que selon le sexe de l'expéditeur, si l'expéditeur est homme, la majorité des bénéficiaires est constituée par les femmes et vice versa. Selon les tranches d'âge de l'expéditeur, le constat est que pour les groupes d'âge de moins de 15 ans et celui de plus de 60 ans, c'est le sexe féminin qui domine quant au sexe du bénéficiaire, ce qui n'est pas le cas pour les tranches d'âge de 15 à 35 ans et de 36 à 64 ans où la majorité des bénéficiaires est constituée par les femmes.

Graphique 20 : Répartition (%) des transferts émis par sexe et âge de l'expéditeur selon le sexe du bénéficiaire



Il ressort du graphique 21 que selon le niveau d'instruction de l'expéditeur, pour ceux ayant le niveau secondaire et les sans niveaux, la majorité des bénéficiaires est constituée par les hommes tandis que ceux ayant le niveau primaire et supérieur, la majorité des bénéficiaires est constituée par les femmes. Selon le statut matrimonial de l'expéditeur, les résultats de l'enquête montrent que si le statut matrimonial de l'expéditeur est célibataire, veuf et divorcé, la majorité des bénéficiaires est constituée par les hommes tandis que pour les expéditeurs ayant comme statut matrimoniale marié monogame, marié polygame et union libre, la majorité des bénéficiaires est constituée par les femmes.

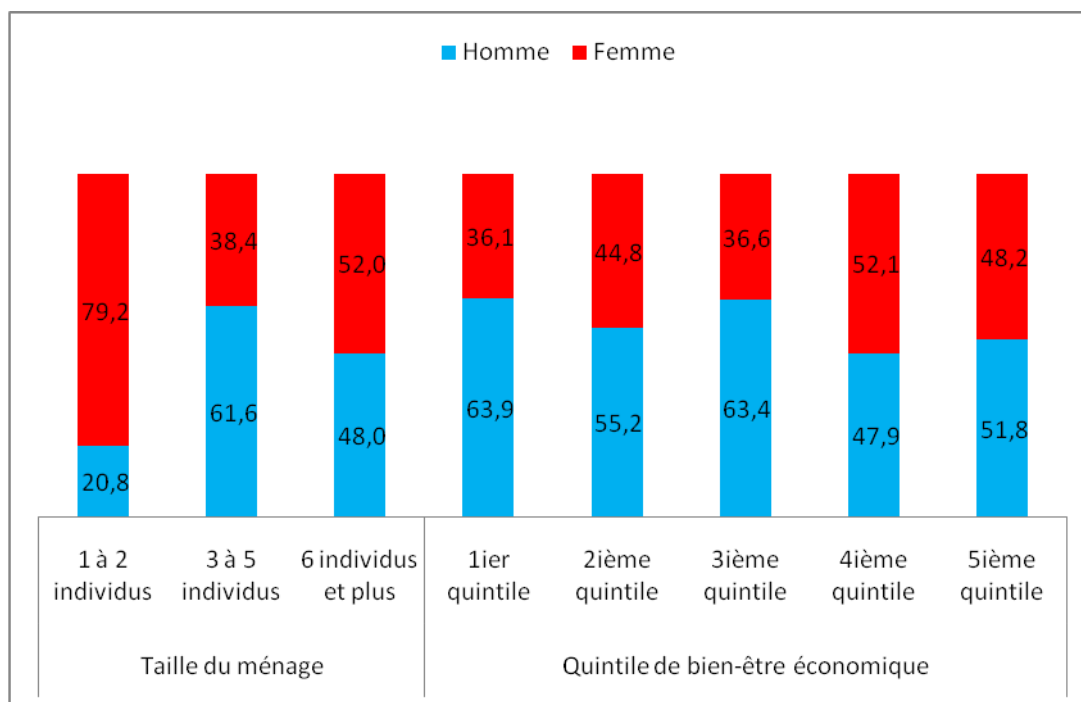
Graphique 21 : Transferts émis par niveau d'instruction et statut matrimonial de l'expéditeur selon le sexe du bénéficiaire



Par rapport à la taille du ménage, on remarque que dans les ménages des expéditeurs ayant 3 à 5 individus, la proportion élevée des bénéficiaires est constituée par des hommes (61,6%). Cependant, pour les ménages des expéditeurs ayant 1 à 2 personnes, la tendance des bénéficiaires change, il est à remarquer que la proportion élevée des bénéficiaires est constituée par des femmes (79,2%).

Aussi, l'enquête révèle que la proportion des hommes qui bénéficient de fonds est relativement élevée pour tous les quintiles des expéditeurs à l'exception du quintile 4 où la proportion des femmes (52,1%) bénéficiaires est élevée par rapport aux hommes (47,9%).

Graphique 22 : Transferts émis par taille du ménage et quintile de bien-être économique de l'expéditeur selon le sexe du bénéficiaire



III.2.4. Lien de parenté avec le bénéficiaire

Les résultats du tableau ci-dessous montrent qu'au niveau national, la grande partie des bénéficiaires des transferts est constituée par les enfants des expéditeurs (39,8%) tandis que le sens inverse, c'est-à-dire des enfants vers les parents est constituée par une proportion de 10,2%.

L'analyse par province montre que pour les provinces de Bujumbura (45,3%), Karusi (36,9%), Kirundo (70,8%) et Ngozi (45,6%), ce sont les conjoints des expéditeurs qui bénéficient en grande partie des transferts émis. Pour les provinces de Makamba (34,4%) et Rutana (51,9), les bénéficiaires des transferts émis n'ont aucun lien de parenté avec les expéditeurs et pour la province de Muyinga ce sont les frères ou sœurs des expéditeurs qui bénéficient des transferts émis en grande partie (32,7%).

Selon le milieu de résidence, la tendance du niveau national est conservée. La grande partie des bénéficiaires des transferts est constituée par les enfants des expéditeurs (38,7% en milieu urbain et 40,7%).

Tableau 23 : Répartition (%) des transferts émis par province et milieu de résidence de l'expéditeur selon le lien de parenté avec le bénéficiaire

	Conjoint	Enfant	Père, Mère	Frère, soeur	Autre parent	Aucun lien	Total
Ensemble	19,9	39,8	10,2	9,5	7,2	13,4	100,0
Province							
Bubanza	8,4	37,1	4,6	11,5	8,9	29,5	100,0
Bujumbura	45,3	17,0	8,8	8,0	13,0	7,9	100,0
Bururi	13,4	61,4	14,4	6,2	1,3	3,3	100,0
Cankuzo	2,1	40,7	14,6	10,3	4,5	27,9	100,0
Cibitoke	16,3	31,8	8,8	8,7	25,2	9,1	100,0
Gitega	30,4	48,8	6,7	7,7	1,3	5,1	100,0
Karusi	36,9	11,6	7,3	10,0	5,8	28,5	100,0
Kayanza	1,9	54,1	12,0	5,6	10,0	16,4	100,0
Kirundo	70,8	9,4	3,9	5,8	1,6	8,4	100,0
Makamba	14,3	15,7	11,0	5,5	19,2	34,4	100,0
Muramvya	2,3	51,4	0,9	32,1	1,0	12,2	100,0
Muyinga	30,2	19,5	7,6	32,7	2,6	7,4	100,0
Mwaro	2,3	41,7	35,1	5,5	5,8	9,7	100,0
Ngozi	45,6	27,5	3,9	8,2	11,1	3,7	100,0
Rutana	1,4	38,0	0,3	4,5	4,0	51,9	100,0
Ruyigi	5,4	90,2	0,7	2,6	0,1	1,0	100,0
Bujumbura Mairie	17,9	37,2	13,2	11,6	4,5	15,6	100,0
Rumonge	8,2	37,6	12,4	10,1	7,8	23,9	100,0
Milieu de résidence							
Urbain	16,2	38,7	12,0	10,6	8,1	14,3	100,0
Rural	22,9	40,7	8,7	8,7	6,4	12,7	100,0

Selon le sexe de l'expéditeur, quand celui-ci est de sexe masculin, la grande partie des bénéficiaires des transferts est constitué par les conjoints des expéditeurs (31,3%) tandis que si l'expéditeur est de sexe féminin, la grande partie des bénéficiaires des transferts est constitué par les enfants des expéditeurs (62,2%).

L'analyse par tranche d'âge de l'expéditeur montre que pour les tranches d'âge de 36 à 65 an et celle de 65 ans et plus, la grande partie des bénéficiaires des transferts est constitué par les enfants des expéditeurs (successivement 46,4% et 97,6%). Pour la tranche des expéditeurs des moins de 15 ans, la grande partie des bénéficiaires des transferts n'a aucun lien de parenté avec les expéditeurs (32,4%) tandis que pour la tranche d'âge des expéditeurs de 15 à 35 ans, la grande partie des bénéficiaires des transferts est constitué par les conjoints des expéditeurs (33,1%).

Par rapport au niveau d'éducation de l'expéditeur, la grande partie des bénéficiaires des transferts est constitué par les conjoints des expéditeurs pour ceux ayant les niveaux primaire, supérieur et ceux dont le niveau n'est pas connu (successivement 30,9%, 27,9% et 52,6%). La grande partie des bénéficiaires des transferts est constitué par les enfants des expéditeurs pour ceux n'ayant aucun niveau et le niveau secondaire (successivement 38,4% et 63,7%).

En considérant le statut matrimonial de l'expéditeur, la grande partie des bénéficiaires des transferts est constitué par les conjoints des expéditeurs pour les mariés polygame et les divorcés ou séparés (successivement 48,2% et 37,0%). La grande partie des bénéficiaires des transferts est constitué par les enfants des expéditeurs pour ceux marié monogame, union libre et veuf (successivement 34,0%, 63,9% et 96,4%). Les célibataires envoient généralement les transferts à leurs parents (29,4%).

Tableau 24 : Répartition (%) des transferts émis par caractéristiques individuelles de l'expéditeur selon le lien avec le bénéficiaire

	Conjoint	Enfant	Père, Mère	Frère, soeur	Autre parent	Aucun lien	Total
Ensemble	19,9	39,8	10,2	9,5	7,2	13,4	100,0
Sexe							
Masculin	31,3	24,3	11,2	11,2	7,8	14,1	100,0
Féminin	3,2	62,2	8,7	7,1	6,3	12,4	100,0
Groupe d'âge							
Moins de 15 ans	9,2	13,6	25,2	11,7	8,0	32,4	100,0
15-35 ans	33,1	4,8	16,4	20,2	8,9	16,6	100,0
36-64 ans	19,0	46,4	7,6	5,6	8,1	13,3	100,0
65 ans et plus	0,5	97,6	0,5	0,2	0,6	0,5	100,0
Niveau d'instruction							
Aucun	16,8	38,4	7,3	12,2	6,4	18,9	100,0
Primaire	30,9	22,3	10,2	8,9	4,7	23,0	100,0
Secondaire	9,1	63,7	9,0	6,6	4,4	7,1	100,0
Supérieur	27,9	17,6	15,6	14,5	18,3	6,2	100,0
NSP	52,6	-	-	-	7,9	39,5	100,0
Statut matrimonial							
Célibataire	5,0	13,4	29,4	19,7	9,5	22,9	100,0
Marié(e) monogame	27,2	34,0	7,5	8,9	8,1	14,3	100,0
Marié(e) polygame	48,2	36,3	0,1	6,2	4,3	4,8	100,0
Union libre	10,4	63,9	1,5	3,5	9,4	11,3	100,0
Veuf	0,0	96,4	2,0	0,5	0,7	0,4	100,0
Divorcé/Séparé	37,0	14,9	16,6	21,7	2,8	6,9	100,0

Les résultats du tableau ci-dessous montrent que de façon générale, quel que soit le quintile du bien-être économique, les enfants constituent la majorité des bénéficiaires (39,8%). Les frères et sœurs du 1^{er} quintile sont les 2^{ème} bénéficiaires (31,9%), pendant que les conjoints du 1^{er} quintile constituent une faible proportion des bénéficiaires (1,4%).

Par rapport à la taille du ménage de l'expéditeur, plus de la moitié des expéditeurs se trouvant dans les ménages de 1 à 2 personnes envoient de l'argent aux conjoints (53,1%) tandis que 40,3% des expéditeurs se trouvant dans les ménages de 3 à 5 personnes et 46,1% des expéditeurs se trouvant dans les ménages de 6 personnes et plus envoient de l'argent aux enfants.

Tableau 25 : Répartition (%) des transferts émis par quintile de bien-être économique et taille de ménage de l'expéditeur selon le lien de parenté avec le bénéficiaire

Ensemble	Conjoint	Enfant	Père, Mère	Frère, soeur	Autre parent	Aucun lien	Total
	19,9	39,8	10,2	9,5	7,2	13,4	100,0
Quintile de bien-être économique							
1ier quintile	1,4	43,4	10,4	31,9	7,1	5,8	100,0
2ième quintile	9,5	35,5	9,7	10,1	19,6	15,6	100,0
3ième quintile	13,0	45,4	9,8	10,5	8,9	12,4	100,0
4ième quintile	20,5	34,5	18,1	10,9	4,5	11,6	100,0
5ième quintile	21,1	40,0	9,2	8,7	7,1	13,9	100,0
Taille du ménage							
1 à 2 individus	53,1	14,4	12,2	11,9	2,3	6,0	100,0
3 à 5 individus	24,3	40,3	8,8	9,2	8,5	9,0	100,0
6 individus et plus	4,2	46,1	11,7	9,4	6,7	21,9	100,0

III.2.5. Niveau d'instruction du bénéficiaire

Les résultats montrent que, en général, par la localité de l'expéditeur selon le niveau d'instruction du bénéficiaire, la majorité des bénéficiaires sont de niveau supérieur (36,3%), suivi par ceux de niveau secondaire (27,2%). Au niveau des provinces, des disparités existent. Nous constatons que si les transferts sont émis dans les provinces de Bubanza et Muyinga, la majorité des bénéficiaires sont de niveau secondaire (52,3% et 65,7% respectivement). Pour les transferts émis dans les provinces de Kirundo et Rutana, la majorité des bénéficiaires sont respectivement de niveau primaire (67,6%) et de sans niveau (46,9%). Quant aux transferts émis au niveau du milieu de résidence, une proportion élevée des bénéficiaires est du niveau supérieur si les transferts émis ont eu lieu en milieu urbain (47,2%) et du niveau secondaire s'ils ont eu lieu en milieu rural (30,9%).

Tableau 26 : Répartition (%) des transferts émis par province et milieu de résidence de l'expéditeur selon le niveau d'instruction du bénéficiaire

Ensemble	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	NSP	Total
	15,1	17,4	27,2	36,3	4,0	100,0
Province						
Bubanza	11,0	9,6	52,3	9,1	18,1	100,0
Bujumbura	21,7	25,9	44,8	6,7	0,8	100,0
Bururi	23,5	5,2	43,4	25,3	2,7	100,0
Cankuzo	14,2	12,0	35,0	15,5	23,3	100,0
Cibitoke	23,9	16,8	33,6	10,1	15,6	100,0
Gitega	7,8	32,0	19,6	36,5	4,1	100,0
Karusi	34,9	7,3	4,2	53,2	0,4	100,0
Kayanza	9,9	15,9	23,7	44,5	6,0	100,0
Kirundo	9,3	67,6	19,4	1,9	1,8	100,0
Makamba	39,1	23,4	19,3	17,7	0,6	100,0
Muramvya	33,6	0,8	53,7	11,8	-	100,0

Muyinga	23,5	6,7	65,7	0,2	4,0	100,0
Mwaro	27,9	25,6	22,2	23,1	1,2	100,0
Ngozi	8,9	8,6	17,9	63,7	0,8	100,0
Rutana	46,9	3,0	20,6	22,5	6,9	100,0
Ruyigi	0,8	5,7	38,8	54,8	0,0	100,0
Bujumbura Mairie	11,0	16,9	21,7	48,3	2,0	100,0
Rumonge	6,5	23,3	29,6	38,0	2,7	100,0
Milieu de résidence						
Urbain	9,9	15,7	22,7	47,2	4,5	100,0
Rural	19,3	18,9	30,9	27,2	3,6	100,0

Par rapport aux caractéristiques individuelles de l'expéditeur selon le niveau d'instruction du bénéficiaire, les résultats montrent que, en général, la majorité des bénéficiaires sont de niveau secondaire (41,2%), suivi par ceux de niveau supérieur (29,2%). Cependant, des écarts existent entre le sexe, les bénéficiaires sont à 30,8% et 50,7% selon que l'expéditeur est respectivement de sexe masculin et féminin.

Selon le groupe d'âge de l'expéditeur, des proportions élevées des bénéficiaires sont de sans niveau (40,3%), de niveau primaire (30,4%) et secondaire (54,2%) si l'expéditeur est âgé respectivement de moins de 15 ans, de 15-35 ans et de 36-64 ans.

Par rapport au niveau d'instruction de l'expéditeur, les résultats montrent qu'une proportion élevée des bénéficiaires sont de niveau supérieur (60,4% et 78,7%) si l'expéditeur est de niveau secondaire et celui dont le niveau d'instruction n'est pas connu.

Selon le statut matrimonial de l'expéditeur, une proportion élevée des bénéficiaires sont de niveau secondaire (67,9% et 64,5%) si l'expéditeur est marié(e) monogame ou s'il/elle veuf/ve. Une grande proportion des divorcé(e)/séparé(e) et de ceux qui sont en union libre envoient plus de transferts à ceux du niveau primaire.

Tableau 27 : Répartition (%) des transferts émis par caractéristiques individuelles de l'expéditeur selon le niveau d'instruction du bénéficiaire

	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	NSP	Total
Ensemble	12,3	14,1	41,2	29,2	3,3	100,0
Sexe						
Masculin	20,2	23,7	30,8	22,3	3,1	100,0
Féminin	5,0	5,2	50,7	35,5	3,5	100,0
Groupe d'âge						
Moins de 15 ans	40,3	25,0	19,0	10,3	5,3	100,0
15-35 ans	22,3	30,4	25,1	17,5	4,8	100,0
36-64 ans	8,1	9,2	54,2	25,3	3,2	100,0
65 ans et plus	1,5	0,6	19,7	78,0	0,1	100,0
Niveau d'instruction						
Aucun	12,8	7,1	73,9	5,3	0,9	100,0
Primaire	18,4	34,2	32,5	9,8	5,1	100,0
Secondaire	7,3	6,7	23,2	60,4	2,4	100,0
Supérieur	11,8	12,7	19,9	47,9	7,7	100,0

NSP	-	18,5	-	78,7	2,8	100,0
Statut matrimonial						
Célibataire	30,7	21,3	26,1	15,9	6,0	100,0
Marié(e) monogame	14,5	18,1	32,0	30,8	4,6	100,0
Marié(e) polygame	18,4	9,6	67,9	3,8	0,3	100,0
Union libre	8,4	52,2	6,7	28,9	3,8	100,0
Veuf	0,6	1,1	64,5	33,7	0,0	100,0
Divorcé/Séparé	12,9	55,3	31,2	0,4	0,3	100,0

Par le quintile du bien-être économique, les résultats montrent qu'une grande proportion des expéditeurs issus des ménages du 1^{er} quintile envoient généralement de l'argent à ceux qui n'ont aucun niveau d'instruction (45%), ceux issus des ménages du 2^{ème} et 3^{ème} quintile envoient de l'argent à ceux qui ont le niveau secondaire (95,6% et 54,6% respectivement).

Par rapport à la taille du ménage, nous constatons qu'une grande proportion des expéditeurs issus des ménages de 1 à 2 personnes et 6 personnes et plus envoient généralement de l'argent à ceux qui ont le niveau secondaire avec respectivement 77,2% et 37,9%, alors que 42,8% des expéditeurs issus des ménages de 3 à 5 personnes envoient généralement de l'argent à ceux qui ont le niveau supérieur.

Tableau 28 : Répartition (%) des transferts émis par quintile de bien-être économique et taille de ménage de l'expéditeur selon le niveau d'instruction du bénéficiaire

Ensemble	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	NSP	Total
	12,3	14,1	41,2	29,2	3,3	100,0
Quintile de bien-être économique						
1ier quintile	45,0	8,8	28,5	16,4	1,3	100,0
2ième quintile	1,8	1,4	95,6	1,0	0,2	100,0
3ième quintile	20,1	17,1	54,6	3,3	5,0	100,0
4ième quintile	27,6	20,2	31,0	19,1	2,1	100,0
5ième quintile	12,2	17,3	24,3	42,0	4,3	100,0
Taille du ménage						
1 à 2 individus	7,3	8,2	77,2	6,9	0,5	100,0
3 à 5 individus	15,2	16,7	20,7	42,8	4,6	100,0
6 individus et plus	12,7	15,7	37,9	29,8	4,0	100,0

III.2.6. Statut socio professionnel du bénéficiaire

Il ressort du tableau 27 que les élèves/étudiants constituent 33,5% des bénéficiaires suivi des agriculteurs/éleveurs (25,3%).

Par rapport aux provinces, les expéditeurs se trouvant dans la province de Kirundo se démarquent des autres provinces avec 78,4% des agriculteurs/élevages bénéficiaires, alors que 92,4% des expéditeurs se trouvant dans la province de Ruyigi envoient de l'argent aux élèves/étudiants.

Plus d'un tiers (34,3%) des expéditeurs résidant en milieu urbain fait des transferts salariés pendant que 41% des expéditeurs résidant en milieu rural font des transferts aux élèves/étudiants.

Tableau 29 : Répartition (%) des transferts émis par province et milieu de résidence de l'expéditeur selon le statut socio professionnel du bénéficiaire

	Profession libérale	Agriculteur/Éleveur	Salarié	Artisans	Élève-étudiant	Inactif	Commerçant	Autres	Ne sait Pas	Total
Ensemble	2,3	25,3	17,9	1,7	33,5	3,3	9,2	4,2	2,6	100,0
Province										
Bubanza	19,3	19,5	1,1	-	50,6	5,3	4,0	-	0,1	100,0
Bujumbura	0,2	47,1	9,2	20,3	10,5	6,6	5,8	0,1	0,2	100,0
Bururi	-	32,5	4,0	0,5	49,9	10,8	0,2	2,1	0,0	100,0
Cankuzo	-	41,6	9,2	0,1	40,8	0,2	3,9	1,2	2,8	100,0
Cibitoke	0,3	36,8	1,9	0,5	37,2	4,1	1,5	0,8	17,0	100,0
Gitega	8,4	40,0	0,4	1,3	41,1	2,1	0,8	2,1	3,8	100,0
Karusi	36,2	36,9	0,6	1,3	15,3	8,4	0,7	-	0,6	100,0
Kayanza	-	21,1	3,4	7,7	62,0	2,1	3,3	0,4	0,1	100,0
Kirundo	3,5	78,4	1,4	-	3,5	1,3	-	11,0	0,9	100,0
Makamba	2,0	31,8	10,9	0,5	25,9	1,2	26,6	0,3	0,8	100,0
Muramvya	-	5,7	5,1	-	48,7	0,7	39,7	-	0,1	100,0
Muyinga	-	44,4	0,5	0,2	46,6	0,5	0,9	-	6,9	100,0
Mwaro	0,2	46,9	0,7	-	42,7	5,0	1,6	2,0	0,9	100,0
Ngozi	1,3	11,5	10,6	0,2	29,2	1,9	1,7	39,2	4,4	100,0
Rutana	5,5	51,6	0,3	3,6	31,3	2,6	1,8	-	3,3	100,0
Ruyigi	-	1,9	5,5	-	92,4	0,2	-	0,0	-	100,0
Bujumbura Mairie	0,7	15,0	42,7	1,6	17,2	3,5	16,5	2,3	0,5	100,0
Rumonge	0,3	23,1	6,0	0,3	47,7	0,5	20,6	-	1,4	100,0
Milieu de résidence										
Urbain	0,9	15,2	34,3	2,6	24,5	3,3	13,9	2,0	3,4	100,0
Rural	3,4	33,6	4,4	1,0	41,0	3,3	5,3	6,0	1,9	100,0

Plus d'un tiers des expéditeurs du sexe masculin envoient de l'argent aux agriculteurs/éleveurs et une proportion presque similaire (34,8%) des expéditeurs du sexe féminin envoient de l'argent aux élèves/étudiants.

Selon le groupe d'âge, 39,9% des expéditeurs de moins de 15 ans et 41,4% des expéditeurs de 15-35 ans émettent des transferts monétaires aux agriculteurs/éleveurs ; pendant que 49% des expéditeurs de 36-64 ans émettent des transferts monétaires aux élèves/étudiants. Une grande proportion des expéditeurs de 65 ans et plus (70,6%) font des transferts monétaires aux salariés.

45% des expéditeurs de niveau primaire font des transferts monétaires aux agriculteurs/éleveurs, alors que plus de la moitié des expéditeurs dont le niveau d'instruction n'est pas connu envoient de l'argent aux agriculteurs/éleveurs, et près de la moitié envoient de l'argent aux inactifs.

Selon le statut matrimonial, près d'un tiers de célibataires et plus de la moitié des mariés polygames envoient de l'argent aux agriculteurs/éleveurs. 75,5% des veufs envoient de l'argent aux salariés et 67,1% envoient de l'argent aux élèves/étudiants.

Tableau 30 : Répartition (%) des transferts émis par caractéristiques individuelles de l'expéditeur selon le statut socio professionnel du bénéficiaire

	Profession libérale	Agriculteur/ Eleveur	Salarié	Artisans	Elève-étudiant	Inactif	Commerçant	Autres	Ne sait Pas	Total
Ensemble	2,3	25,3	17,9	1,7	33,5	3,3	9,2	4,2	2,6	100,0
Sexe										
Masculin	2,9	34,7	9,3	2,4	32,6	3,5	7,6	5,7	1,2	100,0
Féminin	1,4	11,5	30,5	0,7	34,8	3,0	11,6	1,9	4,6	100,0
Groupe d'âge										
Moins de 15 ans	1,2	39,9	8,0	2,2	18,6	4,1	17,2	6,0	2,8	100,0
15-35 ans	2,9	41,4	12,7	4,0	18,2	3,4	12,8	2,4	2,1	100,0
36-64 ans	1,7	20,9	5,9	0,7	49,0	2,8	8,9	6,4	3,7	100,0
65 ans et plus	3,2	1,8	70,6	0,0	20,0	4,2	0,2	0,1	-	100,0
Niveau d'instruction										
Aucun	0,5	32,2	8,1	2,8	37,2	2,4	12,2	1,6	3,1	100,0
Primaire	2,0	45,0	3,9	1,7	24,5	3,0	15,8	2,2	1,9	100,0
Secondaire	1,9	12,9	36,1	1,8	37,3	3,3	4,6	1,4	0,6	100,0
Supérieur	5,3	13,1	10,9	0,5	36,6	4,7	5,4	16,1	7,5	100,0
NSP	-	52,6	-	-	-	47,4	-	-	-	100,0
Statut matrimonial										
Célibataire	0,7	32,9	9,0	4,0	24,4	5,7	16,0	5,6	1,7	100,0
Marié monogame	3,2	27,3	8,1	1,4	39,7	2,6	9,6	5,0	3,1	100,0
Marié polygame	2,1	55,1	1,8	0,8	30,2	4,7	3,5	0,8	0,9	100,0
Union libre	2,8	16,3	1,8	4,6	67,1	0,3	4,1	0,3	2,7	100,0
Veuf	0,2	4,5	75,5	0,1	14,9	4,2	0,5	0,0	0,1	100,0
Divorcé/Séparé	-	41,3	19,5	1,6	6,2	4,2	11,2	0,2	15,8	100,0

Il ressort du tableau 29 que 35,1% des expéditeurs du 2^{ème} quintile et 43,4% des expéditeurs du 4^{ème} quintile font des transferts monétaires aux agriculteurs/éleveurs pendant que 39,4% des expéditeurs du 1^{er} quintile et 44,8% des expéditeurs du 3^{ème} quintile font des transferts monétaires aux élèves/étudiants.

Quant à la taille du ménage, 44,6% des expéditeurs vivant dans les ménages de 1 à 2 personnes font des transferts monétaires aux agriculteurs/éleveurs alors que la moitié de ceux vivant dans les ménages de 6 personnes et plus font des transferts monétaires aux élèves/étudiants.

Tableau 31 : Répartition (%) des transferts émis par quintile de bien-être économique et taille de ménage de l'expéditeur selon le statut socio professionnel du bénéficiaire

	Profession libérale	Agriculteur/ Eleveur	Salarié	Artisans	Elève-étudiant	Inactif	Commerçant	Autres	Ne sait Pas	Total
Ensemble	2,3	25,3	17,9	1,7	33,5	3,3	9,2	4,2	2,6	100,0
Quintile de bien-être économique										
1ier quintile	3,8	23,9	1,2	-	39,4	3,2	28,0	0,1	0,5	100,0
2ième quintile	0,4	35,1	7,0	0,1	33,2	13,5	4,3	3,7	2,8	100,0
3ième quintile	0,2	33,9	5,4	0,2	44,8	4,6	2,3	5,3	3,3	100,0
4ième quintile	0,5	43,4	3,5	1,4	39,3	2,7	2,4	3,1	3,7	100,0
5ième quintile	2,7	22,0	21,5	1,9	31,7	3,0	10,3	4,3	2,4	100,0
Taille du ménage										
1 à 2 individus	1,9	44,6	15,3	1,2	20,3	3,6	10,9	1,5	0,6	100,0
3 à 5 individus	2,8	23,7	28,3	2,4	24,2	3,1	6,1	5,9	3,6	100,0
6 individus et plus	1,7	22,3	3,6	0,8	50,7	3,5	13,4	2,4	1,7	100,0

III.2.7. Motif de transfert d'argent aux bénéficiaires

Selon le motif de transfert d'argent aux bénéficiaires, il ressort du tableau ci-dessous que, en général, plus de la moitié des expéditeurs font de transfert pour le soutien courant. Au niveau provincial, des disparités existent ; c'est la province de Kirundo qui se décale des autres provinces, suivi de Bujumbura Mairie avec respectivement 80,1% et 72,9% des expéditeurs qui envoient de l'argent pour le soutien courant tandis que les expéditeurs de la province de Ruyigi viennent en tête dans le transfert d'argent pour la scolarité/éducation avec 92,4%.

Par rapport au milieu de résidence, 65,9% des expéditeurs résidant en milieu urbain contre 43,5% des expéditeurs résidant en milieu rural envoient de l'argent pour le soutien courant.

Tableau 32 : Répartition (%) des transferts émis par province et milieu de résidence de l'expéditeur selon le principal motif du transfert

	Scolarité, éducation	Santé, maladie	Soutien courant	Appui travaux champêtre /élevage	Appui/ démarrage non agricole	Fête/ Evènements	Achat de terrain	Construction d'une maison	Epargne	Autre	Total
Ensemble	27,3	4,9	53,7	3,0	1,3	1,5	1,5	0,9	0,1	5,8	100,0
Province											
Bubanza	42,3	7,2	29,1	0,4	-	2,7	17,5	-	-	0,9	100,0
Bujumbura	15,7	8,3	62,9	0,4	2,9	0,6	3,6	3,4	0,3	2,0	100,0
Bururi	49,9	2,8	33,4	6,9	-	0,0	0,7	-	-	6,3	100,0
Cankuzo	19,8	5,4	45,2	9,9	0,8	-	16,5	0,1	-	2,3	100,0
Cibitoke	33,1	12,8	44,4	0,7	0,8	5,2	-	0,0	-	3,0	100,0
Gitega	28,3	4,5	58,3	4,1	0,2	1,4	2,1	1,1	-	-	100,0
Karusi	15,2	2,9	56,5	-	-	0,5	24,8	-	-	-	100,0

Kayanza	49,7	16,5	18,7	3,0	1,3	0,8	-	6,7	1,2	2,1	100,0
Kirundo	7,6	5,1	80,1	0,3	5,9	0,1	-	-	0,1	0,7	100,0
Makamba	21,8	9,5	22,7	2,8	4,8	4,6	-	-	-	33,8	100,0
Muramvya	46,2	0,7	53,1	-	-	0,0	-	-	-	-	100,0
Muyinga	45,1	5,1	48,2	0,7	-	-	-	0,9	-	-	100,0
Mwaro	23,6	5,6	50,8	5,5	-	6,0	0,7	7,0	-	0,7	100,0
Ngozi	19,0	10,7	66,4	2,6	1,0	0,3	-	-	-	-	100,0
Rutana	30,9	0,7	25,2	43,2	-	-	-	-	-	-	100,0
Ruyigi	92,4	0,1	6,8	0,6	-	0,1	-	-	-	-	100,0
Bujumbura Mairie	10,4	1,2	72,9	2,0	1,2	1,4	-	0,8	0,1	10,1	100,0
Rumonge	35,6	7,3	44,9	5,8	5,4	-	0,7	-	0,3	-	100,0
Milieu de résidence											
Urbain	17,2	2,8	65,9	2,0	1,6	1,9	-	0,6	0,1	7,9	100,0
Rural	35,6	6,7	43,5	3,9	1,0	1,2	2,7	1,1	0,1	4,1	100,0

Nous constatons qu'une grande proportion des expéditeurs du 1^{er} et 5^{ème} quintile envoient de l'argent pour le soutien courant à l'ordre de 66,3% et 57% respectivement. 45,4% des expéditeurs du 3^{ème} quintile envoient de l'argent pour la scolarité/éducation.

Selon la taille du ménage, 70,6% des expéditeurs issus des ménages de 1 à 2 personnes et 65,6% des expéditeurs issus des ménages de 3 à 5 personnes font des transferts monétaires pour le soutien courant tandis que 43,9% des expéditeurs issus des ménages de 6 personnes et plus font des transferts monétaires pour la scolarité/éducation.

Tableau 33 : Répartition (%) des transferts émis par quintile de bien-être économique et taille de ménage de l'expéditeur selon le principal motif du transfert

	Scolarité, éducation	Santé, maladie	Soutien courant	Appui travaux champêtre /élevage	Appui/ démarrage d'une entreprise non agricole	Fête/ Evènements	Achat de terrain	Construction d'une maison	Epargne	Autre	Total
Ensemble	27,3	4,9	53,7	3,0	1,3	1,5	1,5	0,9	0,1	5,8	100,0
Quintile de bien-être économique											
1ier quintile	21,9	5,9	66,3	5,3	0,2	0,2	-	-	-	0,1	100,0
2ième quintile	28,7	14,3	48,4	2,1	1,9	3,5	-	-	0,4	0,8	100,0
3ième quintile	45,4	10,1	29,0	4,1	3,6	0,9	6,7	0,2	-	0,1	100,0
4ième quintile	29,6	4,6	42,9	6,0	0,8	1,4	6,3	1,6	0,1	6,8	100,0
5ième quintile	25,5	4,3	57,0	2,5	1,2	1,6	0,5	0,9	0,1	6,5	100,0
Taille du ménage											
1 à 2 individus	11,5	6,1	70,6	3,7	0,1	1,9	-	-	0,1	5,9	100,0
3 à 5 individus	18,8	5,5	65,6	2,8	1,7	1,2	0,2	1,3	0,1	2,7	100,0
6 individus et plus	43,9	3,8	31,6	3,1	1,0	1,8	3,8	0,5	0,1	10,4	100,0
Total	27,3	4,9	53,7	3,0	1,3	1,5	1,5	0,9	0,1	5,8	100,0

III.2.8. Canal de transfert d'argent

Les résultats du tableau ci-dessous montrent que, globalement, le Téléphone mobile (Mobile money) est le principal canal de transfert d'argent (43,0%) suivi par le cash (21,7%).

Selon les provinces, nous constatons que les provinces de Kirundo et Muramvya viennent en tête dans l'utilisation de Téléphone mobile (Mobile money) comme le principal canal de transfert d'argent avec des proportions respectives de 92,9% et 86,7% contrairement à la province de Kayanza qui ne représente que 19,1% ; cette dernière se rabatte à la Banque/Mobile banking comme le principal canal de transfert d'argent avec 35,4%. Le cash est le principal canal de transfert d'argent pour les provinces de Karusi (51,2%) et Muyinga (59,1%) tandis que la province de Ruyigi utilise principalement la tierce personne (54,3%) et celle de Bujumbura Mairie fait recours aux sociétés de transferts (32,5%) pour le transfert d'argent.

Selon le milieu de résidence, quant à l'utilisation de Téléphone mobile (Mobile money), nous constatons qu'il y a une différence entre les deux milieux (37,5% en milieu urbain contre 48,1% en milieu rural). Près d'un quart des expéditeurs résidant en milieu urbain utilisent les sociétés de transferts (23,6%) et plus d'un quart des expéditeurs résidant en milieu rural utilisent le cash (25,3%) comme le principal canal de transfert.

Tableau 34 : Répartition (%) des transferts émis par province selon le principal canal de transfert

	Société de transferts	Mobile banking	Mobile money	Tierce Personne	Cash	Autre	Total
Ensemble	11,7	10,3	43,0	12,7	21,7	0,7	100,0
Province							
Bubanza	0,0	29,7	29,7	25,2	15,4	0,1	100,0
Bujumbura	0,0	26,9	41,2	7,0	24,2	0,8	100,0
Bururi	0,0	0,0	57,2	11,8	21,4	9,6	100,0
Cankuzo	0,0	18,2	36,5	7,2	38,1	0,0	100,0
Cibitoke	0,4	0,0	49,0	4,7	45,8	0,0	100,0
Gitega	0,0	15,2	69,7	9,7	5,4	0,0	100,0
Karusi	0,0	0,0	43,2	2,8	51,2	2,8	100,0
Kayanza	0,0	35,4	19,1	24,7	19,8	1,0	100,0
Kirundo	0,0	0,4	92,9	6,1	0,6	0,0	100,0
Makamba	0,5	0,0	77,0	10,1	12,4	0,0	100,0
Muramvya	0,0	0,6	86,7	8,9	3,8	0,0	100,0
Muyinga	0,0	0,0	34,5	6,4	59,1	0,0	100,0
Mwaro	0,0	0,0	49,7	14,8	35,5	0,0	100,0
Ngozi	3,1	43,5	42,8	3,2	7,5	0,0	100,0
Rutana	0,0	0,0	79,1	20,2	0,7	0,0	100,0
Ruyigi	0,0	0,0	8,6	54,3	37,1	0,0	100,0
Bujumbura Mairie	32,5	8,8	31,4	7,5	19,9	0,0	100,0
Rumonge	0,0	5,2	42,2	41,8	10,8	0,0	100,0
Milieu de résidence							
Urbain	23,6	12,5	37,5	8,4	17,8	0,1	100,0
Rural	0,5	8,2	48,1	16,7	25,3	1,2	100,0

Les canaux de transfert d'argent dépendent du type de transfert effectué : Pour les transferts internationaux, le principal canal de transferts utilisés par les expéditeurs des fonds sont les sociétés de transfert (64,9%), tandis que pour les transferts internes, les expéditeurs utilisent beaucoup plus Mobile Money (45,5%) ou le cash (26,4%).

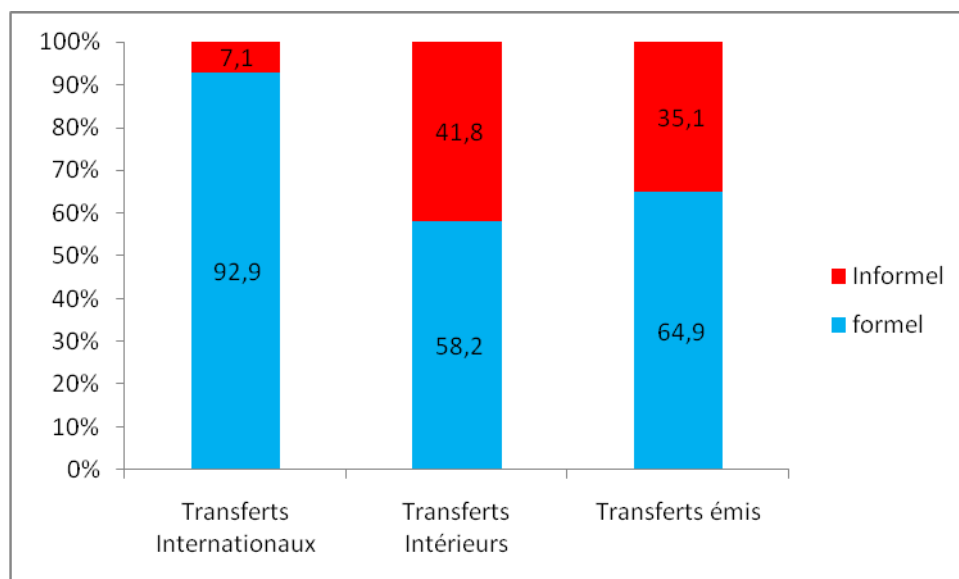
Tableau 35 : Répartition (%) des transferts reçus par le principal canal de transfert

Transferts émis	Transferts Internationaux	formel	Société de transferts	64,9
			Téléphone mobile (Mobile money)	35,1
			Total	100,0
		Informel	Tierce Personne	69,6
			Cash	30,4
			Total	100,0
	Total	Société de transferts	60,2	
		Téléphone mobile (Mobile money)	32,6	
		Tierce Personne	5,0	
	Transferts Intérieurs	formel	Banque/Mobile banking	21,9
			Téléphone mobile (Mobile money)	78,1
			Total	100,0
Informel		Tierce Personne	34,9	
		Cash	63,1	
		Autre	2,0	
		Total	100,0	
Total		Banque/Mobile banking	12,8	
		Téléphone mobile (Mobile money)	45,5	
	Tierce Personne	14,6		
	Cash	26,4		
	Autre	0,8		
Total	formel	Société de transferts	18,0	
		Banque/Mobile banking	15,8	
		Téléphone mobile (Mobile money)	66,2	
		Total	100,0	
		Informel	Tierce Personne	36,2
			Cash	61,8
	Autre		1,9	
	Total		100,0	
	Total	Société de transferts	11,7	
		Banque/Mobile banking	10,3	
		Téléphone mobile (Mobile money)	43,0	

		Tierce Personne	12,7
		Cash	21,7
		Autre	0,7
		Total	100,0

Les résultats de l'enquête révèlent que près de sept transferts sur dix des fonds émis par les membres des ménages transitent par le circuit formel (64,9%). Les fonds en provenance de l'étranger transitent beaucoup plus par le circuit formel que les transferts à l'interne. En effet, 92,9% des transferts internationaux émis ont été expédiés par le circuit formel tandis que 58,2% seulement des transferts internes utilisent le même circuit.

Graphique 23 : Répartition (%) des transferts émis selon le circuit emprunté



III.2.9. Lieu de résidence du bénéficiaire

En analysant les transferts émis selon le lieu de résidence du bénéficiaire, nous constatons que 80,6% des transferts se font au niveau national contre 19,4% qui se font au niveau international. A l'interne, la grande proportion des bénéficiaires réside ailleurs mais au pays dans une autre province (54,4%).

Des disparités existent au niveau provincial. En effet, les expéditeurs résidant dans les provinces de Bujumbura et Musinga envoient de l'argent principalement dans la même commune avec des proportions respectives de 43,6% et 55,9% ; mais ceux résidant dans les provinces de Rutana et Bujumbura Mairie envoient de l'argent principalement à l'étranger respectivement en Afrique (43,2%) et en Europe (31,4%). Notons aussi qu'il n'y a pas de transfert international dans 6 provinces à savoir : Bubanza, Bururi, Karusi, Kirundo, Muramvya et Mwaro.

Selon le milieu de résidence, une grande proportion des expéditeurs résidant en milieu urbain envoie de l'argent à l'étranger (35,8% en milieu urbain contre 4,1% en milieu rural).

Tableau 36 : Répartition (%) des transferts émis par province et milieu de résidence de l'expéditeur selon le lieu de résidence du bénéficiaire

	Même commune	Même province	Ailleurs au pays/autre province	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Total	Interne	International
Ensemble	14,2	12,1	54,4	5,9	1,3	0,5	11,7	100,0	80,6	19,4
Province										
Bubanza	10,8	34,8	54,4	-	-	-	-	100,0	100,0	-
Bujumbura	43,6	18,8	36,9	0,7	-	-	-	100,0	99,3	0,7
Bururi	8,6	7,8	83,6	-	-	-	-	100,0	100,0	-
Cankuzo	31,3	2,1	57,3	9,3	-	-	-	100,0	90,7	9,3
Cibitoke	26,0	14,2	44,0	1,9	14,0	-	-	100,0	84,2	15,8
Gitega	29,8	6,2	62,5	1,6	-	-	-	100,0	98,4	1,6
Karusi	33,5	10,6	55,8	-	-	-	-	100,0	100,0	-
Kayanza	12,1	14,8	72,0	1,1	-	-	-	100,0	98,9	1,1
Kirundo	6,4	8,4	85,2	-	-	-	-	100,0	100,0	-
Makamba	12,7	12,8	67,6	6,9	-	-	-	100,0	93,1	6,9
Muramvya	0,5	0,6	98,9	-	-	-	-	100,0	100,0	-
Muyinga	55,9	14,0	26,2	3,9	-	-	-	100,0	96,1	3,9
Mwaro	30,9	9,4	59,7	-	-	-	-	100,0	100,0	-
Ngozi	8,2	2,7	85,9	3,1	-	-	0,1	100,0	96,8	3,2
Rutana	4,6	16,6	35,6	43,2	-	-	-	100,0	56,8	43,2
Ruyigi	0,6	2,5	96,8	-	-	-	0,2	100,0	99,8	0,2
Bujumbura Mairie	8,5	16,4	32,0	10,1	0,3	1,3	31,4	100,0	56,9	43,1
Rumonge	6,8	14,3	38,1	22,2	-	-	18,6	100,0	59,2	40,8
Milieu de résidence										
Urbain	9,0	14,4	40,8	7,9	2,8	1,0	24,1	100,0	64,2	35,8
Rural	19,1	9,8	67,0	4,1	-	-	0,0	100,0	95,9	4,1

L'analyse selon certaines caractéristiques sociodémographiques de l'expéditeur montre que, par rapport au sexe, une proportion importante des expéditeurs du sexe féminin envoie de l'argent à l'étranger (34% des expéditeurs du sexe féminin contre 9,4% des expéditeurs du sexe).

Les expéditeurs âgés de 65 ans et plus envoient de l'argent plus à l'étranger qu'à l'interne (70,2% à l'international contre 29,8% à l'interne). Ils sont, en grande partie, caractérisés par le niveau secondaire (34,8%) et sont en situation de veuvage (75,1%) et de divorce/séparation (43,3%).

Tableau 37 : Répartition (%) des transferts émis par caractéristiques individuelles de l'expéditeur selon le lieu de résidence du bénéficiaire

	Même commune	Même province	Ailleurs au pays/autre province	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Total	Interne	International
Ensemble	14,2	12,1	54,4	5,9	1,3	0,5	11,7	100,0	80,6	19,4
Sexe										
Masculin	19,6	10,4	60,6	8,2	0,1	0,8	0,3	100,0	90,6	9,4
Féminin	6,3	14,4	45,3	2,7	3,1	-	28,3	100,0	66,0	34,0
Groupe d'âge										
Moins de 15 ans	13,8	24,6	51,9	9,5	-	-	0,1	100,0	90,4	9,6
15-35 ans	28,2	13,3	46,5	11,7	0,3	-	-	100,0	88,0	12,0
36-64 ans	9,4	13,1	68,3	3,8	2,6	1,0	1,9	100,0	90,8	9,2
65 ans et plus	1,7	1,4	26,6	-	-	-	70,2	100,0	29,8	70,2
Niveau d'instruction										
Aucun	13,6	12,5	67,1	6,8	-	-	0,1	100,0	93,1	6,9
Primaire	21,6	21,1	50,2	4,3	0,0	-	2,7	100,0	93,0	7,0
Secondaire	9,5	6,4	49,4	6,1	0,2	-	28,5	100,0	65,2	34,8
Supérieur	12,6	9,0	60,2	7,7	7,2	2,7	0,7	100,0	81,8	18,2
NSP	7,9	39,5	52,6	-	-	-	-	100,0	100,0	-
Statut matrimonial										
Célibataire	17,4	21,6	57,4	3,1	0,5	-	-	100,0	96,4	3,6
Marié monogame	15,6	11,5	61,6	7,5	1,9	0,7	1,2	100,0	88,7	11,3
Marié polygame	64,4	5,0	30,6	-	-	-	-	100,0	100,0	-
Union libre	9,0	46,1	44,9	-	-	-	-	100,0	100,0	-
Veuf	0,8	1,7	22,4	-	0,1	-	75,0	100,0	24,9	75,1
Divorcé/Séparé	17,2	6,0	33,5	32,2	-	-	11,1	100,0	56,7	43,3

Par quintile de bien-être économique et taille du ménage de l'expéditeur, près d'un quart des expéditeurs issus des ménages du 5ème quintile et 29,5% de ceux qui vivent dans les ménages de 3 à 5 personnes envoient à l'étranger.

Tableau 38 : Répartition (%) des transferts émis par quintile de bien-être économique et taille du ménage de l'expéditeur selon le lieu de résidence du bénéficiaire

	Même commune	Même province	Ailleurs au pays/autre province	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Total	Interne	International
Ensemble	14,2	12,1	54,4	5,9	1,3	0,5	11,7	100,0	80,6	19,4
Quintile de bien-être économique										
1ier quintile	24,2	15,0	60,3	0,1	-	-	0,3	100,0	99,6	0,4
2ième quintile	47,6	18,8	33,5	0,1	-	-	-	100,0	99,9	0,1
3ième quintile	18,9	15,7	65,5	-	-	-	-	100,0	100,0	-
4ième quintile	26,4	14,5	55,4	3,6	-	-	0,1	100,0	96,3	3,7
5ième quintile	11,2	11,2	53,6	7,0	1,7	0,6	14,7	100,0	76,0	24,0
Taille du ménage										
1 à 2 individus	11,1	7,6	81,0	0,2	0,0	-	0,0	100,0	99,8	0,2
3 à 5 individus	14,3	7,7	48,5	6,7	2,3	-	20,4	100,0	70,5	29,5
6 individus et plus	14,8	19,6	55,6	6,3	0,2	1,3	2,1	100,0	90,1	9,9

L'analyse des résultats contenus dans le tableau ci-dessous par principal motif de transfert montre la scolarité/éducation (75,2%) et l'épargne (73,5%) restent les principaux motifs de transferts d'argent aux bénéficiaires résidant ailleurs mais dans la même province. Une proportion importante des transferts d'argent pour le soutien courant et appui travaux champêtre /élevage se fait au niveau international avec 30,2% et 26,1% respectivement. Les transferts d'argent principalement pour l'achat de terrain se font au sein d'une même commune (61,7%).

Selon le mode de transfert, les commerçants/hommes d'affaires restent le principal canal de transfert d'argent au niveau international (93,5%). En général, les sociétés de transfert ne sont utilisées qu'au niveau international et plus particulièrement en Europe avec 92,2%.

Tableau 39 : Répartition (%) des transferts émis par principal motif de transfert et mode de transfert selon le lieu de résidence du bénéficiaire

	Même commune	Même province	Ailleurs au pays/autre province	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Total	Interne	International
Ensemble	14,2	12,1	54,4	5,9	1,3	0,5	11,7	100,0	80,6	19,4
Principal motif du transfert										
Scolarité, éducation	8,7	8,6	75,2	4,8	-	-	2,8	100,0	92,4	7,6
Santé, maladie	47,1	12,1	39,1	1,7	-	-	0,1	100,0	98,2	1,8
Soutien courant	12,5	7,5	49,8	6,4	2,5	0,9	20,4	100,0	69,8	30,2
Appui travaux champêtre /élevage	16,5	3,7	53,7	26,1	-	-	-	100,0	73,9	26,1
Appui/démarrage d'une entreprise non agricole	16,1	9,8	61,1	13,0	-	-	-	100,0	87,0	13,0
Fête/Évènements	38,4	23,7	29,6	8,3	-	-	-	100,0	91,7	8,3
Achat de terrain	61,7	-	38,3	-	-	-	-	100,0	100,0	-
Construction d'une maison	17,2	33,9	48,9	-	-	-	-	100,0	100,0	-
Épargne	7,8	18,7	73,5	-	-	-	-	100,0	100,0	-
Autre	7,1	71,3	21,5	-	-	-	-	100,0	100,0	-
Principal mode de transfert										
Société de transferts	-	-	-	3,2	0,7	4,0	92,2	100,0	-	100,0
Banque/Mobile Banking	11,2	1,7	66,8	9,9	9,6	-	0,9	100,0	79,7	20,3
Téléphone mobile (Mobile money)	9,7	9,5	71,6	7,7	-	-	1,5	100,0	90,8	9,2
Tierce Personne	6,8	18,3	70,6	2,4	-	-	1,9	100,0	95,7	4,3

Cash (main à main)	36,4	26,8	34,9	1,9	0,1	-	-	100,0	98,1	1,9
Voyageur	10,7	17,0	72,3	-	-	-	-	100,0	100,0	-
Commerçant/Homme d'affaire	-	0,9	5,6	93,5	-	-	-	100,0	6,5	93,5
Autre	3,2	0,0	96,8	-	-	-	-	100,0	100,0	-

III.2.10. Montant moyen annuel envoyé

Au cours de la période de l'EICVMB 2019-2020, le montant moyen annuel envoyé par les ménages équivaut à 89 889 FBU. Au niveau spatial, certaines provinces ont émis plus d'argent que la moyenne observée au niveau national, il s'agit de Ruyigi (258 686 FBU), Muramvya (216 526 FBU) et Bujumbura Mairie (207 628 FBU).

Les ménages urbains ont en moyenne, envoyé plus de fonds par rapport à ceux vivant en milieu rural (163 433 FBU contre 63 220 FBU).

Par ailleurs, l'analyse du montant moyen émis selon la zone de résidence du bénéficiaire montre que ce sont les bénéficiaires de fonds vivant à l'étranger qui reçoivent plus d'argent que ceux qui vivent au Burundi. En effet, en moyenne, les transferts de fonds vers l'Europe sont de 4 992 341 FBU et 1 227 152 FBU ont été envoyés en Amérique au moment où les transferts envoyés à l'intérieur du pays sont largement inférieurs à la moyenne nationale observée.

Les individus appartenant à la catégorie des plus riches (5^{ième} quintile) expédient plus de cinq fois plus d'argent que ceux qualifiés de plus pauvres (142 893 FBU 27 137 FBU).

Tableau 40 : Montant (en BIF) moyen émis par province et milieu de résidence de l'expéditeur selon le lieu de résidence du bénéficiaire

	Même commune	Même province	Ailleurs au pays/autre province	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Total
Ensemble	34 861	60 359	112 246	339 786	1 227 152	476 000	4 992 341	89 889
Province								
Bubanza	14 017	60 912	48 287					40 529
Bujumbura	87 622	36 909	43 279	62 000				53 454
Bururi	29 977	79 981	145 482					104 259
Cankuzo	57 333	18 559	124 581	300 000				87 036
Cibitoke	32 544	52 495	113 216	182 964	2 000 000			67 790
Gitega	76 445	43 519	118 944	140 737				93 665
Karusi	38 299	24 770	113 730					55 679
Kayanza	9 451	32 870	79 388	30 000				37 440
Kirundo	11 996	25 233	170 864					73 148
Makamba	24 777	49 546	66 806	74 990				53 306
Muramvya	4 681	8 252	361 170					216 526
Muyinga	36 262	16 984	37 333	20 000				30 659
Mwaro	64 446	43 775	69 664					64 466
Ngozi	8 150	13 043	143 181	150 000			5 000	53 913
Rutana	11 133	27 633	64 947	240 000				57 433
Ruyigi	3 527	29 279	731 665				96 000	258 686
Bujumbura Mairie	131 892	163 493	104 158	2 973 272	199 848	476 000	15 807 276	207 628
Rumonge	34 992	66 427	46 884	403 908			1 500 000	77 541
Milieu de résidence								

Urbain	73 022	112 114	117 596	1 231 508	1 227 152	476 000	9 471 473	163 433
Rural	28 338	36 908	109 403	146 275			5 000	63 220
Quintile de bien-être économique								
1ier quintile	11 043	22 889	78 734	10 000			5 000	27 137
2ième quintile	14 480	18 300	22 145	5 000				17 093
3ième quintile	19 422	32 884	83 074					44 710
4ième quintile	30 471	34 254	62 884	52 188			96 000	44 642
5ième quintile	59 222	95 540	142 107	567 984	1 227 152	476 000	10 577 020	142 893

III.2.11. Montant total reçu

L'enquête montre que le montant global issu des transferts d'argents émis par les ménages au cours de la période sous analyse s'élève à 60 083,17 millions de FBU, plus d'un tiers ayant été envoyé par les ménages vivant en Mairie de Bujumbura.

Les envois de fonds vers l'extérieur du pays représentent 19,4% du montant total, soit 11 667,15 millions de FBU. Dans ce transfert international émis, 78,1% ont été émis par les ménages de la province de Bujumbura Mairie. Quant aux transferts de fonds envoyés à l'intérieur du pays, 61,4% ont été effectués par les ménages ruraux.

Tableau 41 : Montant total émis (en millions de FBU), part de transfert émis (%) et proportion de transfert émis (%)

	Montant total émis			Part transfert émis (%)			Proportion de transfert émis (%)		
	Transferts Internat	Transferts Internes	Total	Transferts Internat	Transferts Internes	Total	Transferts Internat	Transferts Internes	Total
Ensemble	11 667,15	48 416,02	60 083,17	19,4	80,6	100	100	100	100,0
Buja Mairie	9 108,1	12 030,1	21 138,2	43,1	56,9	100	78,1	24,8	35,2
Autre urbain	1 293,3	6 640,1	7 933,4	16,3	83,7	100	11,1	13,7	13,2
Rural	1 265,8	29 745,8	31 011,5	4,1	95,9	100	10,8	61,4	51,6

CHAPITRE IV. TRANSFERTS INTERNATIONAUX D'ARGENT AUX MENAGES

Depuis le début des années 1990, de nombreux travaux de recherche ont été consacrés aux conséquences de la mobilité internationale sur l'économie des pays en voie de développement. Les migrations internationales sont devenues au fil du temps un élément-clé de l'économie de nombreux pays, tant du Nord que du Sud (Petit, 2002). Aujourd'hui, les migrants sont considérés comme des acteurs dans les relations d'échanges économiques entre les pays impliqués dans cette mobilité (Boubakri, 2001) et également comme des acteurs potentiellement importants dans la lutte contre la pauvreté dans les pays de départ. Ce rôle des migrants dans le développement de leur pays d'origine se traduit notamment à travers les transferts d'argent, de biens ou de compétences qu'ils effectuent en direction de leur pays d'origine.

L'accroissement continu, depuis vingt ans, du volume des flux financiers envoyés par les émigrés place les transferts monétaires au cœur de la réflexion sur le lien entre migration et développement. En effet, la dernière décennie a vu un développement considérable des rapatriements d'argent des travailleurs migrants vers leurs pays d'origine. En 2008, ces sommes transférées étaient estimées à 308 milliards de dollars (PNUD, 2009) contre près de 30 milliards en 1990 (Banque mondiale, 2006). Ces montants sont considérés comme sous-estimés, une partie des transferts transitant par des canaux non officiels. Dans certains pays en voie de développement, ces flux de transferts constituent la seconde source de devises, juste après les investissements directs étrangers et dépassent de loin l'aide publique au développement (Ratha, 2007).

Néanmoins, même si selon la Banque Mondiale, les transferts des migrants constituent une des principales sources de financement extérieur des pays à revenu faible ou intermédiaire (PRFI) en 2019 (554 milliards de dollars), les transferts des migrants pourraient chuter de plus de 20 % en 2020 en raison de la crise sanitaire du COVID-19, selon les prévisions de la Banque mondiale. S'il se confirme, ce recul exceptionnel constituerait le plus important depuis 1970 (première année de disponibilité des données), devant celui constaté après la crise des *subprimes* (-5,5 %). Les envois d'argent à destination de l'Europe et Asie centrale et de l'Afrique sub-saharienne risquent d'être les plus affectés (respectivement -27,7 % et -23,1 %).

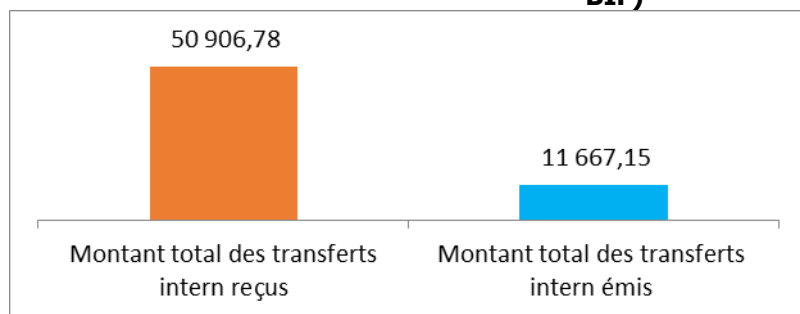
Habituellement résilients face aux chocs, les transferts des migrants seraient pénalisés par des difficultés opérationnelles à l'envoi d'argent en partie générées par le confinement. Les revenus des migrants sont aussi fortement affectés par le recul de l'activité économique, notamment dans les secteurs paralysés par la crise (hôtellerie-restauration...). Enfin, le coût des transferts pourrait augmenter dans certains pays, en raison notamment de la forte volatilité des taux de change ou des prix des matières premières.

Le risque souligné par la Banque mondiale illustre les incertitudes actuelles concernant les flux de financements à destination des PRFI (aide au développement, investissements directs). Les transferts des migrants représentant en moyenne 6 % du PIB des pays à faible revenu, cette chute risque d'affaiblir des économies déjà affectées par le ralentissement du commerce mondial, la baisse du prix des matières premières et l'effondrement du tourisme. Les populations dépendant de ces envois d'argent pour leurs besoins quotidiens risquent de tomber dans la pauvreté.

IV.1 Evaluation des transferts internationaux d'argent aux ménages (en millions de BIF)

Les transferts monétaires internationaux effectués au niveau des ménages au cours de la période sous analyse de l'EICVMB 2019/2020 sont analysés sous deux angles : d'un côté il y a les transferts que les membres des ménages reçoivent durant la période de référence et d'un autre côté ceux que les membres des ménages envoient durant la même période. Ainsi, le montant total des transferts internationaux reçus s'élève à 50 906,8 millions de FBU contre 11 667,2 millions de FBU envoyés à l'extérieur du pays.

Graphique 24 : Montant total des transferts reçus ou émis à l'extérieur (en millions de BIF)



IV.2 Transferts internationaux reçus par les ménages

Cette partie met en exergue les caractéristiques socio-démographiques des expéditeurs et bénéficiaires des transferts internationaux reçus par les ménages.

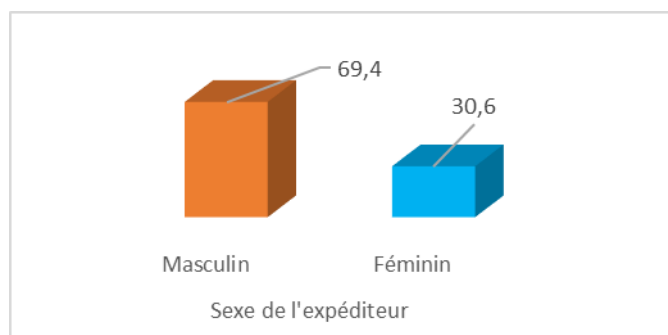
IV.2.1 Caractéristiques des expéditeurs de transferts internationaux reçus par les ménages

L'analyse faite dans cette partie du chapitre porte sur le volume des transferts reçus par les ménages au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, selon les caractéristiques socio-économiques de l'expéditeur, c'est-à-dire le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, le statut professionnel et le statut de lien avec le ménage de l'expéditeur.

IV.2.1.1 Sexe de l'expéditeur

Les résultats de l'enquête montrent que ce sont les hommes qui envoient plus d'argent que les femmes. En effet, 69,4% du montant total envoyé proviennent des hommes contre 30,6% pour les femmes.

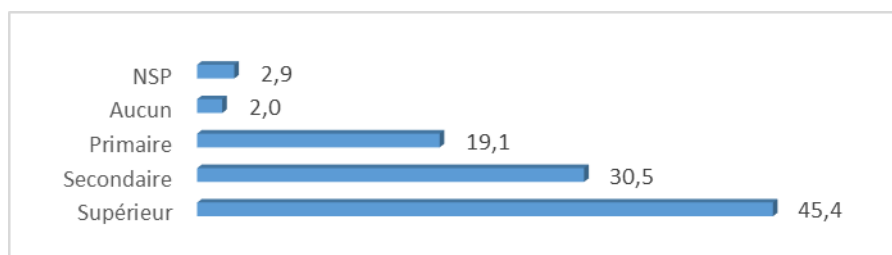
Graphique 25 : Total des transferts émis selon le sexe de l'expéditeur (%)



IV.2.1.2 Niveau d'instruction de l'expéditeur

Selon le niveau d'instruction de l'expéditeur, les résultats de l'enquête montrent que le volume des transferts augmente avec le niveau d'instruction de l'expéditeur, c'est-à-dire que les individus de niveau d'instruction élevé envoient plus de fonds que d'autres : En effet, près de la moitié (45,4%) des transferts ont été émis par les personnes ayant le niveau d'instruction supérieur, 30,5% par celles ayant le niveau secondaire, 19,1 % par celles ayant le niveau primaire et seulement 2,0% des transferts par les sans niveau.

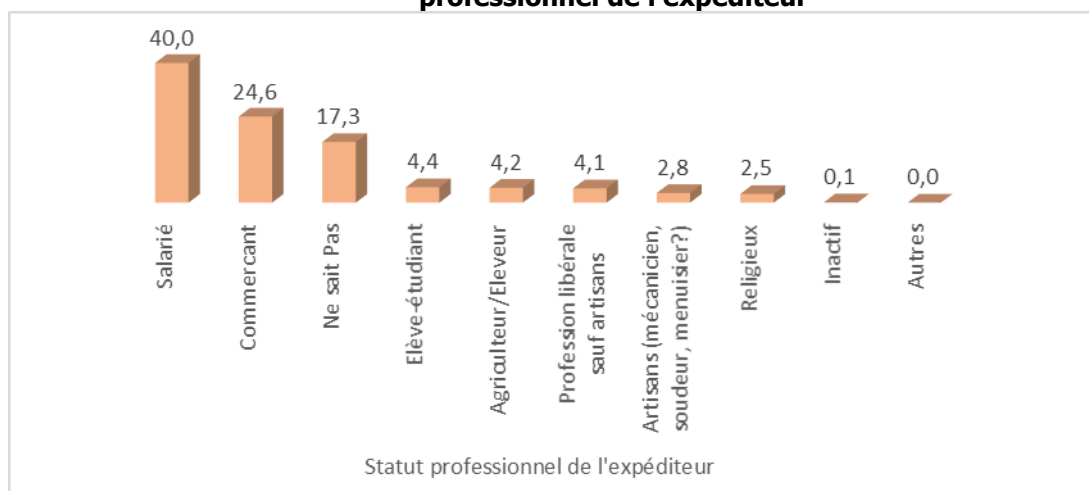
Graphique 26 : Total des transferts émis selon le niveau d'instruction de l'expéditeur (%)



IV.2.1.3 Statut professionnel de l'expéditeur

Globalement, ce sont les salariés qui envoient beaucoup d'argent par rapport aux autres catégories socio-professionnelles. Leurs transferts représentent 40,0% du total des transferts. Le volume des transferts émis par les commerçants représente 24,6% alors que celui des artisans et les religieux ne représente que respectivement 2,8% et 2,5% du total des transferts émis.

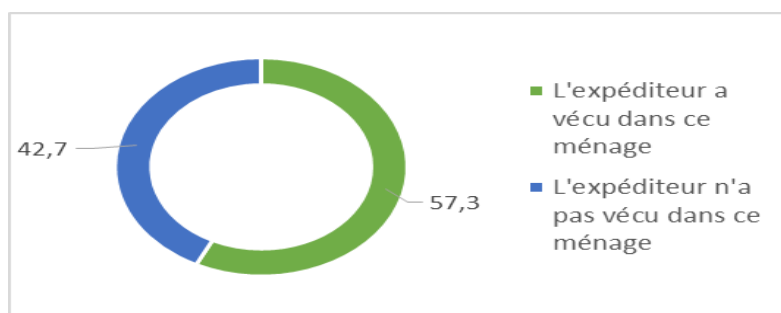
Graphique 27 : Répartition (%) du montant des transferts émis selon le statut professionnel de l'expéditeur



IV.2.1.4 Statut de lien de l'expéditeur avec le ménage

L'analyse selon le statut de lien de l'expéditeur avec le ménage montre que la part des transferts en provenance de l'expéditeur ayant vécu dans le ménage représente 1,3 fois plus que celui n'ayant pas vécu dans le ménage (57,3% pour l'expéditeur ayant vécu dans le ménage contre 42,7% pour l'expéditeur n'ayant pas vécu dans le ménage).

Graphique 28 : Total des transferts reçus selon le statut de lien de l'expéditeur avec le ménage (%)



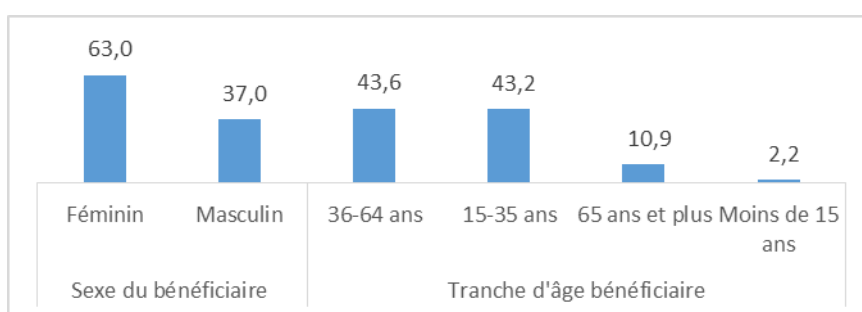
IV.2.2 Caractéristiques des bénéficiaires de transferts internationaux reçus par les ménages

Cette partie met en évidence les informations sur les individus qui ont bénéficié des transferts internationaux au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. L'analyse porte sur le montant total des transferts monétaires reçus de l'étranger selon le sexe, l'âge, le statut matrimonial, le niveau d'instruction et le quintile du bien-être économique du bénéficiaire.

IV.2.2.1. Sexe et âge du bénéficiaire

Par rapport au sexe du bénéficiaire, les transferts au Burundi sont reçus en majorité par les femmes. En effet, 63,0% des transferts sont reçus par les femmes contre 37,0% par les hommes. Selon la tranche d'âge, il convient de noter que ce sont les personnes dont l'âge est compris entre 15-64 ans qui bénéficient plus des transferts d'argent venant de l'extérieur (43,6% pour les personnes âgées de 36-64 ans et 43,2% celles âgées de 15-35 ans).

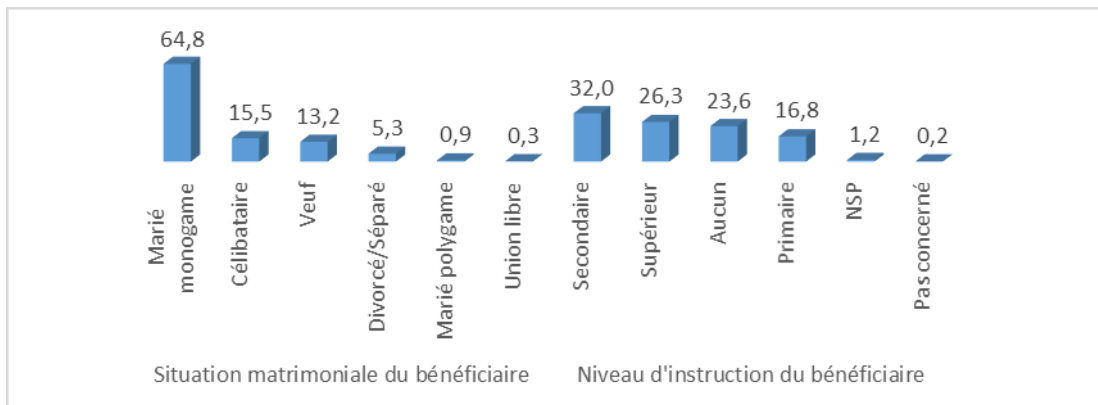
Graphique 29 : Total des transferts reçus selon le sexe et l'âge du bénéficiaire (%)



IV.2.2.2 Statut matrimonial et niveau d'instruction du bénéficiaire

Selon la situation matrimoniale et le niveau d'instruction du bénéficiaire, l'analyse montre que ce sont les personnes mariées monogames (64,8%) et les personnes ayant le niveau d'instruction secondaire (32,0%) et supérieur (26,3%) qui perçoivent plus de transferts d'argent.

Graphique 30 : Total des transferts reçus selon le statut matrimonial et le niveau d'instruction du bénéficiaire (%)

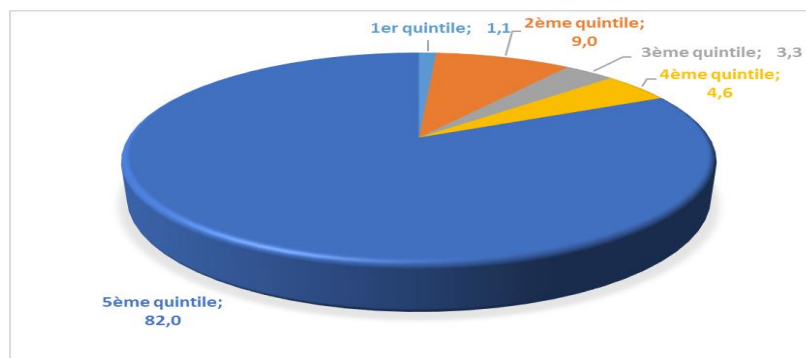


IV.2.2.3 Quintile du bien-être économique du bénéficiaire

L'analyse des transferts reçus par les ménages par quintile du bien-être économique du bénéficiaire révèle que 82,0 % du total des montants transférés au Burundi au cours des 12 derniers mois, ont été reçus par des personnes vivant dans des ménages riches (5^{ème} quintile) alors que les ménages très pauvres (1^{er} quintile) n'ont reçu que seulement 1,1% du total des transferts.

Cette situation paraît logique d'autant plus que les ménages riches ont plus de chance d'avoir un membre de la famille ou une autre connaissance résidant à l'étranger capable d'envoyer de l'argent pour diverses raisons, ce qui n'est pas le cas pour les ménages pauvres.

Graphique 31 : Total des transferts internationaux reçus selon le quintile du bien-être économique du bénéficiaire (%)



IV.3 Transferts internationaux émis par les ménages

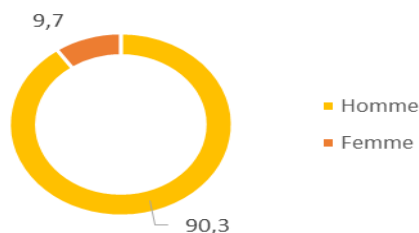
Cette partie fait ressortir les caractéristiques socio-démographiques des bénéficiaires et expéditeurs des transferts internationaux émis par les ménages.

IV.3.1 Caractéristiques des bénéficiaires de transferts émis par les ménages

IV.3.1.1 Sexe du bénéficiaire

L'analyse des transferts émis par le ménage montre que 90,3% des transferts émis par les ménages sont destinés à des personnes de sexe masculin contre seulement 9,7% destinés aux femmes. Cette forte disparité pourrait s'expliquer par le fait que la migration internationale touche beaucoup plus les hommes que les femmes.

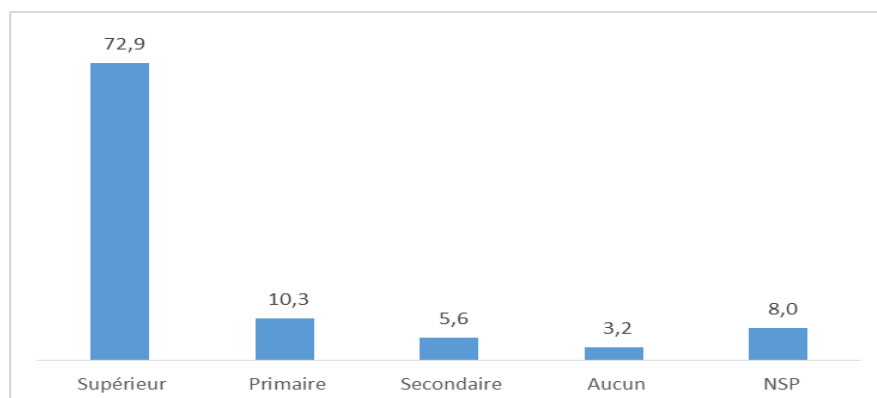
Graphique 32 : Total des transferts émis par les ménages selon le sexe du bénéficiaire (%)



IV.3.1.2 Niveau d'instruction du bénéficiaire

L'analyse selon le niveau d'instruction montre que 72,9% des transferts émis par les ménages sont destinés à des personnes ayant le niveau d'instruction supérieur contre seulement 3,2% destinés à celles n'ayant aucun niveau d'instruction.

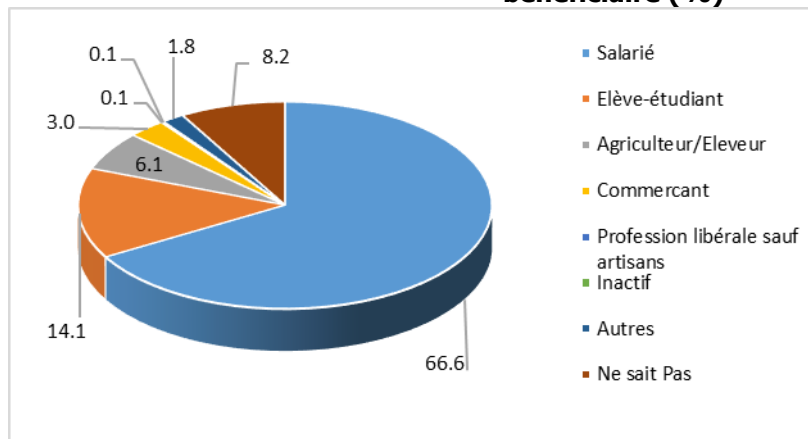
Graphique 33 : Total des transferts émis par les ménages selon le niveau d'instruction du bénéficiaire (%)



IV.3.1.3 Statut professionnel du bénéficiaire

En observant la répartition du total des transferts émis par les ménages à l'extérieur du pays selon la catégorie socioprofessionnelle du bénéficiaire, il ressort que dans l'ensemble, la grande partie du montant des transferts émis à l'étranger sont destinés aux personnes exerçant la profession libérale (66,6%), suivis des élèves ou étudiants (14,1%) et des agriculteurs/éleveurs (6,1%).

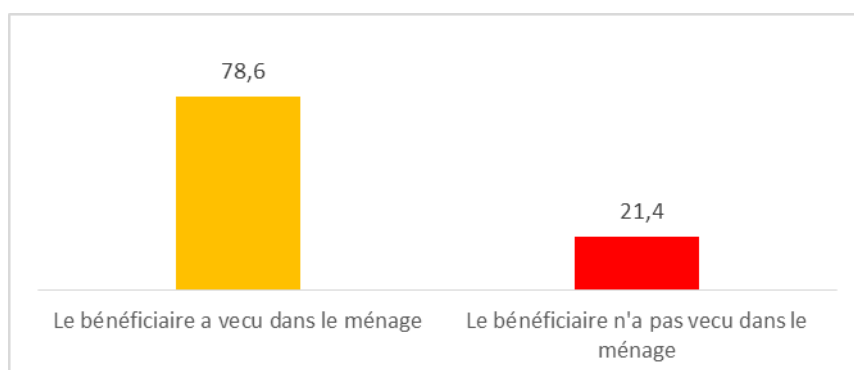
Graphique 34 : Total des transferts émis à l'étranger selon le statut professionnel du bénéficiaire (%)



IV.3.1.4 Statut de lien du bénéficiaire avec le ménage

Selon que les bénéficiaires des transferts émis à l'étranger aient vécu ou non dans les ménages ayant émis ces transferts, les résultats montrent que la grande partie du montant des transferts émis à l'étranger est bénéficiée par les personnes ayant vécues dans ces ménages émetteurs des transferts (78,6%).

Graphique 35 : Total des transferts émis à l'étranger selon que le bénéficiaire a vécu dans le ménage ou pas (%)



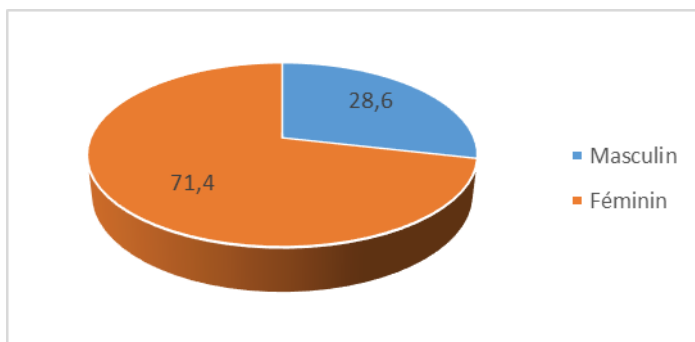
IV.3.2 Caractéristiques des expéditeurs des transferts émis dans les ménages

L'analyse des résultats présentés ici porte sur les caractéristiques des expéditeurs des transferts émis à l'étranger par les membres de ménages au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. Ces dernières sont en rapport avec le sexe, le niveau d'instruction, le statut matrimonial et le quintile du bien-être économique de l'expéditeur.

IV.3.2.1 Sexe de l'expéditeur

Les résultats de cette enquête montrent que près de trois quarts du montant des transferts émis à l'étranger (71,4%) sont expédiés par les femmes contre 28,6% expédiés par les hommes.

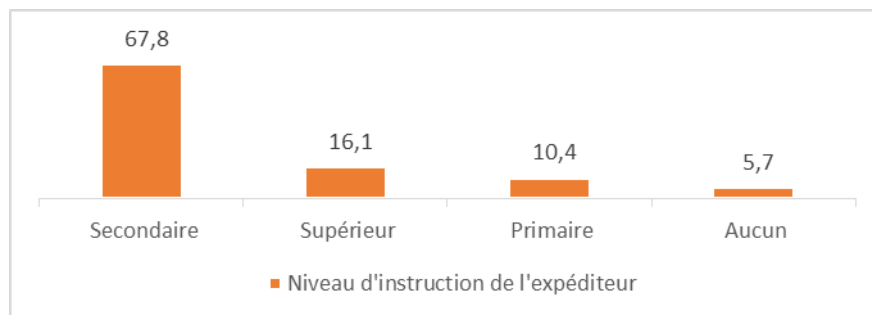
Graphique 36 : Total des transferts émis à l'étranger selon le sexe de l'expéditeur (%)



IV.3.2.2 Niveau d'instruction de l'expéditeur

Selon le niveau d'instruction de l'expéditeur des transferts émis à l'étranger, les résultats de l'enquête révèlent que 67,8% du montant global des transferts émis à l'étranger ont été envoyés par les personnes ayant le niveau d'instruction secondaire. La partie restante du montant des transferts émis a été envoyée par : les expéditeurs du niveau supérieur (16,1%), ceux ayant le niveau primaire (10,4%) et ceux n'ayant aucun niveau d'instruction (5,7%).

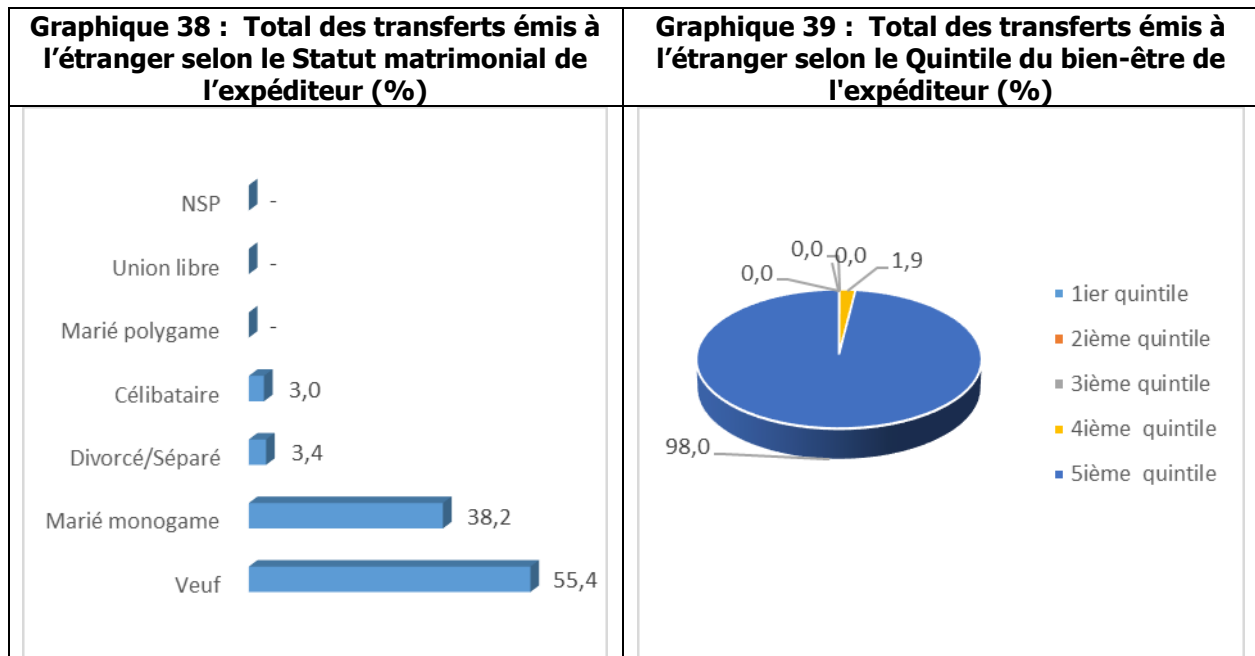
Graphique 37 : Total des transferts émis à l'étranger selon le niveau d'instruction de l'expéditeur (%)



IV.3.2.3 Statut matrimonial de l'expéditeur

L'analyse des résultats selon le statut matrimonial de l'expéditeur montre que plus de la moitié du total des transferts envoyés à l'étranger (55,4%) sont expédiés par les veufs/veuves alors que plus d'un tiers (38,2%) sont envoyés par les personnes en union monogames.

Selon le quintile du bien-être économique, il ressort des résultats que les fonds sont principalement envoyés à l'étranger par des personnes qui vivent dans des familles aisées. En effet, cette étude révèle que presque la totalité des transferts envoyés à l'étranger (98%) ont été effectués par les personnes du cinquième quintile.



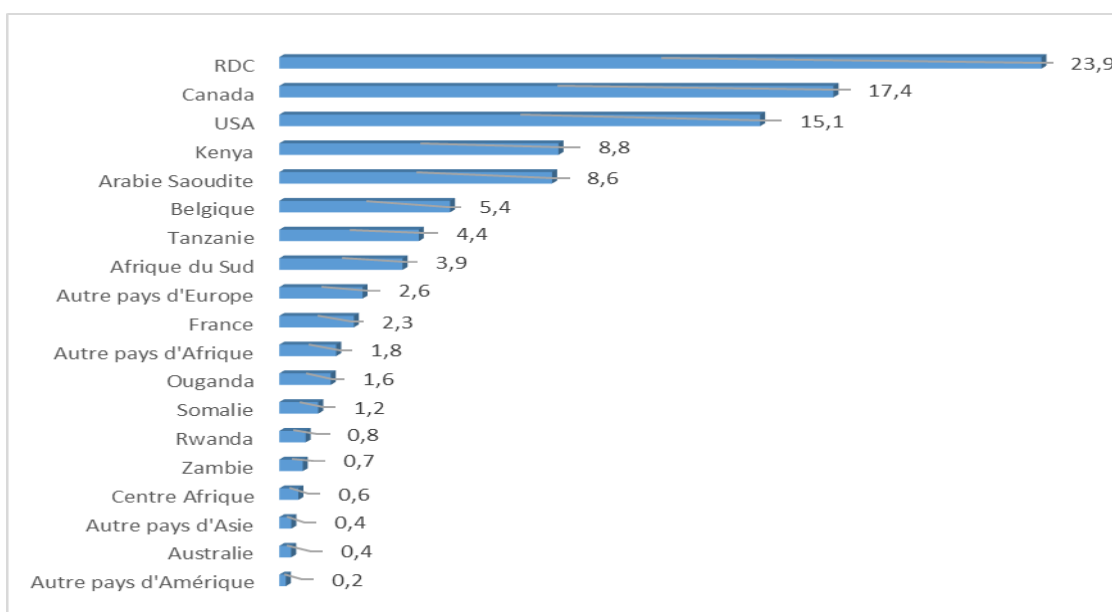
IV.4 Lieu de résidence de l'expéditeur/bénéficiaire du transfert

IV.4.1 Lieu de résidence de l'expéditeur des transferts reçus

Les émetteurs étant en majorité des travailleurs migrants, les transferts reçus au Burundi proviennent principalement de la République Démocratique du Congo/RDC (23,9%), du Canada (17,4%) et des Etats Unis d'Amérique/USA (15,1%).

Le volume des transferts en provenance des pays de la Communauté Est Africaine représente environ 40% du total des transferts avec respectivement 23,9% en provenance des expéditeurs se trouvant en République Démocratique du Congo, 8,8% en provenance du Kenya ; 4,4% de la Tanzanie ; 1,6% de l'Ouganda et 0,8% du Rwanda. Il est à signaler que les transferts en provenance du Sud Soudan n'ont pas été mis en exergue au moment de la collecte des données.

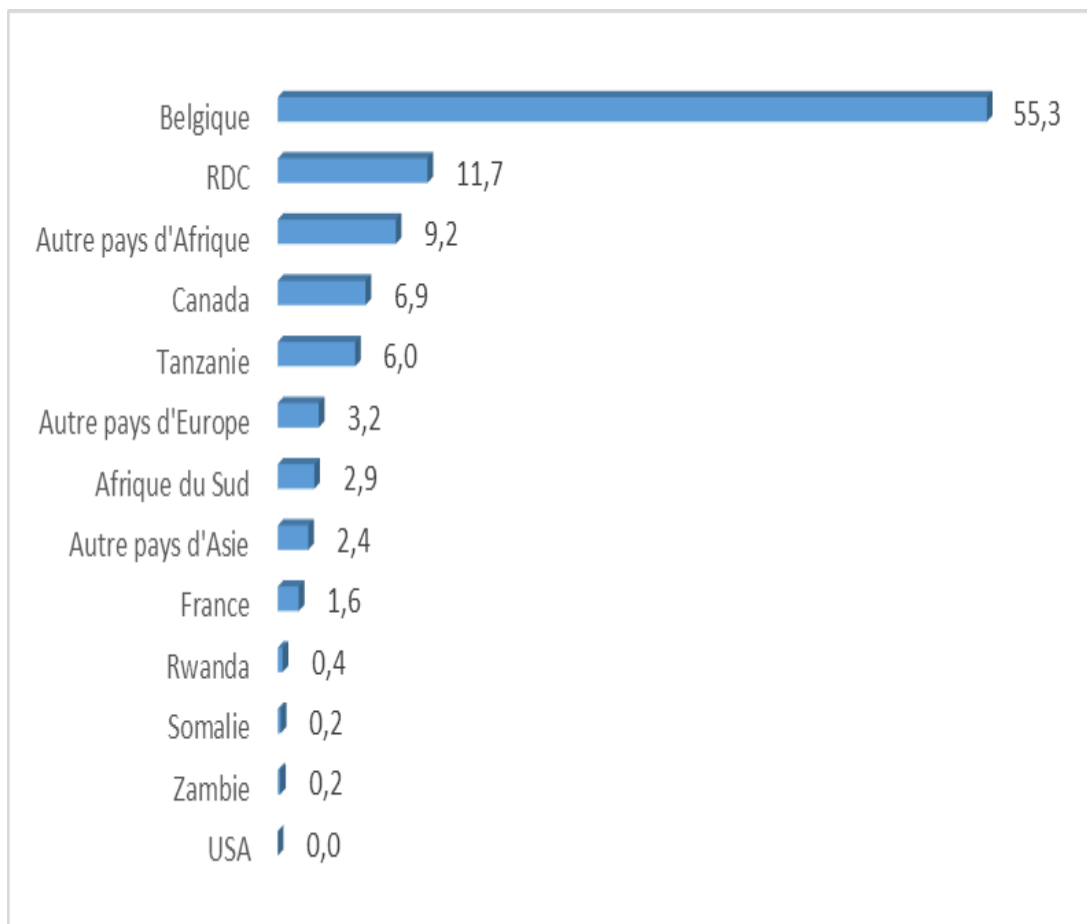
Graphique 40 : Total des transferts reçus selon le lieu de résidence de l'expéditeur (%)



IV.4.2 Lieu de résidence du bénéficiaire des transferts émis

Selon les résultats de l'enquête, il ressort que la principale destination des fonds est la Belgique. En effet, plus de la moitié (55,3%) du total des transferts expédiés du Burundi vers l'étranger vont dans ce pays. La seconde place est occupée par la RDC avec 11,7% des transferts expédiés, en raison probablement de la prépondérance des Congolais sur le sol burundais. Les autres principales destinations des fonds envoyés à partir du Burundi sont : les autres pays d'Afrique (9,2%), le Canada (6,9%) et la Tanzanie (6,0%).

Graphique 41 : Total des transferts émis selon le lieu de résidence du bénéficiaire (%)

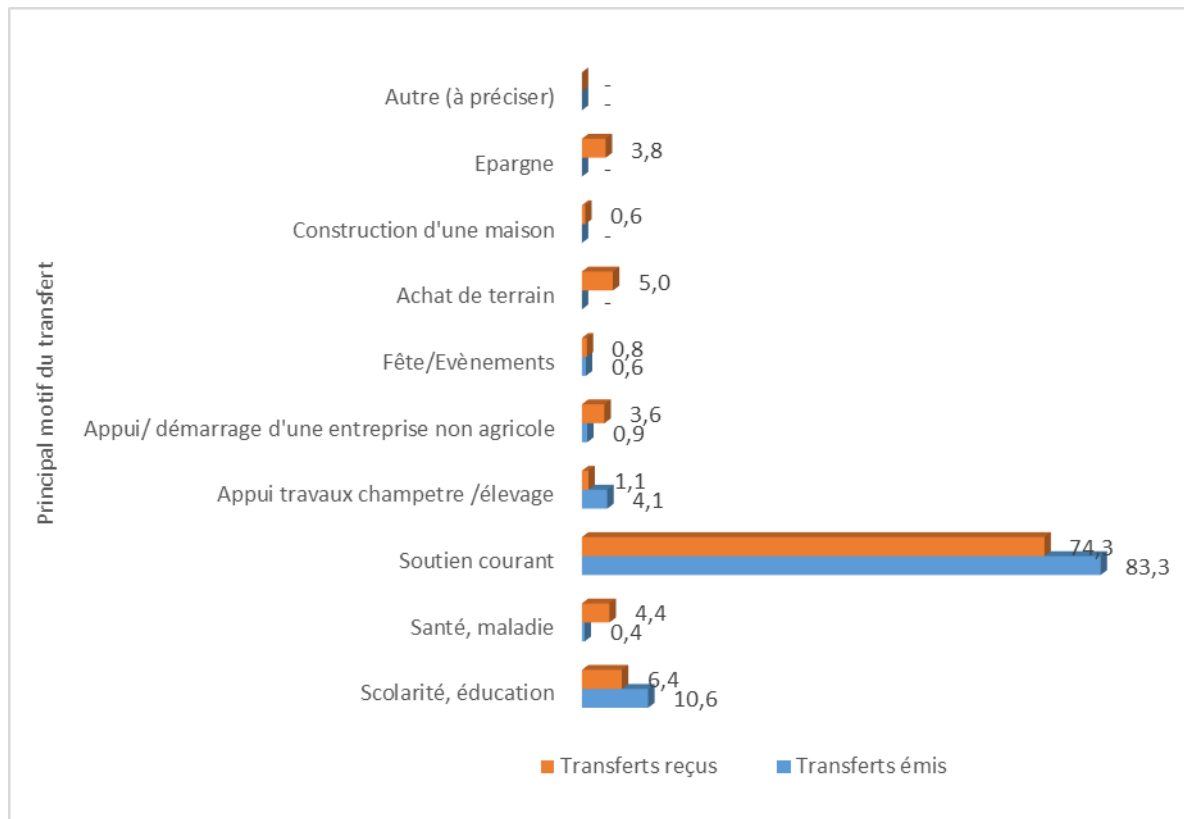


IV.5 Motif de transferts d'argent au Burundi

L'enquête a capté les motifs pour lesquels les transferts (reçus ou émis) ont été effectués. D'après les résultats de l'enquête, il ressort qu'environ trois quart du total des transferts reçus (74,3%) ont servi au soutien courant ; 6,4% à la scolarité/éducation ; 5% à l'achat d'un terrain ; 4,4% à la santé et 3,6% à l'appui ou au démarrage d'une entreprise non agricole.

S'agissant des transferts émis, la grande partie des transferts envoyés à l'étranger étaient destinés au soutien courant (83,3%) et à l'éducation (10,6%).

Graphique 42 : Total des transferts reçus ou émis selon le principal motif de transfert (%)

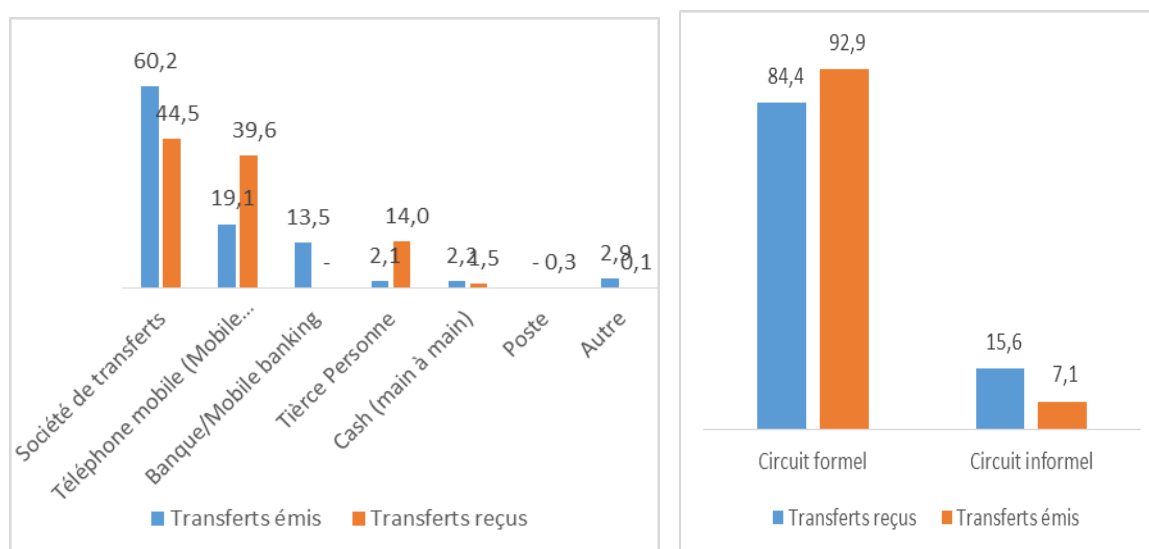


IV.6 Canal de transfert utilisé pour recevoir/envoyer de l'argent

Les canaux par lesquels les fonds peuvent être transférés sont très variés, les uns formels et les autres informels. Les résultats de l'enquête montrent que 84,4% du montant total des transferts monétaires reçus passent dans le circuit formel (dont 44,5% dans les sociétés de transferts, 39,6% dans la téléphonie mobile et 0,3% dans la poste) contre 15,6% dans l'informel (dont 14% via une tierce personne, 1,5% donné cash ou main à main et 0,1% dans d'autres circuits).

Quant aux transferts émis, plus de 90% du montant total de ces transferts (92,9%) passent dans le circuit formel (dont 60,2% dans les sociétés de transferts ; 19,1% dans la téléphonie mobile et 13,5% via les banques/Mobile Banking) contre 7,1% de transferts ayant passé dans le circuit informel (dont 2,1% via une tierce personne ; 2,2% donné cash ou main à main et 2,9% dans d'autres circuits).

Graphique 43 : Total des transferts monétaires selon le canal de transfert utilisé pour recevoir/envoyer de l'argent (%)



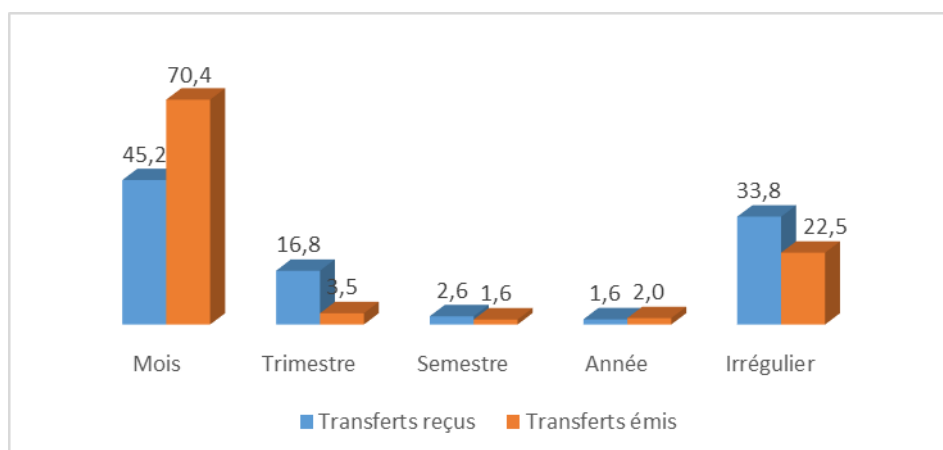
IV.7 Fréquence de transfert d'argent

Les transferts sont envoyés aux ménages selon une fréquence régulière et irrégulière. Les transferts réguliers sont, soit mensuels, trimestriels, semestriels et annuels. Lorsque le caractère est régulier, il joue un rôle important dans la stratégie de survie des ménages.

Selon les résultats de l'enquête, 66,2% du total des transferts reçus sont réguliers (dont 45,2% reçus mensuellement ; 16,8% trimestriellement ; 2,6% semestriellement et 1,6% annuellement) contre 33,8% perçus de façon irrégulière.

De même, il ressort des résultats que 77,5% du total des transferts expédiés à l'étranger ont été envoyés de façon régulière (dont 70,4% envoyés par mois ; 3,5% par trimestre ; 2,6% par semestre et 2% par an) contre 22,5% expédiés sur une base irrégulière.

Graphique 44 : Total des transferts monétaires reçus ou émis selon la fréquence (%)



CONCLUSION

Les transferts d'argent aux ménages occupent une place importante dans le développement économique de ces derniers puisqu'ils contribuent dans l'amélioration des conditions de vie des membres des ménages bénéficiaires. Ils contribuent également au financement du pays et en particulier de la localité bénéficiaire.

Les résultats de l'enquête montrent que les transferts reçus par les ménages pour la période sous analyse sont estimés à 128 093,9 millions de FBU au moment où les transferts émis s'élèvent à 60 083,2 millions de FBU.

Les transactions des membres des ménages transitent en grande partie par le circuit formel (64,4%) ; les fonds en provenance de l'étranger transitent beaucoup plus par le circuit formel que les transferts à l'interne.

Les transferts reçus ou émis par les ménages sont en grande partie destinés au soutien courant et à la scolarité/Education.

L'analyse des transferts reçus ou émis à l'extérieur du pays durant les douze derniers mois ayant précédé l'enquête a fait ressortir les mêmes résultats, que ça soit pour le mode de transfert utilisé pour recevoir ou envoyer de l'argent à l'étranger, ou pour les principaux motifs de ces transferts.

L'EICVMB 2019-2020 ayant permis de renseigner la part des transactions qui transitent par le circuit informel, que ça soit pour les envois de fonds des ménages ou ceux reçus par ces derniers, ces ratios devraient donc être utilisés dans les prochaines productions de statistiques sur les transferts de fonds reçus ou émis par les ménages en vue de prendre en considération la part qui échappe jusqu'à présent à l'économie.

ANNEXES

Personnel de l'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi (EICVMB,2019-2020)

COORDINATION NATIONALE

NDAYISHIMIYE NICOLAS

COORDINATION TECHNIQUE

NIYUKURI JEANINE

COMITE DE PILOTAGE

GAKWAVU JEAN LIEVIN
NDAYISHIMIYE NICOLAS
SINDIHEBURA APOLLINAIRE
MBONABUCA THERENCE
NDUWARUGIRA EMMANUEL
NDIKUMWENAYO VENUSTE
IR NGWEBU JEAN CLAUDE

NIYONGABO EPHREM
BEIDOU ABOUDOULLAHI
JOROTSCHKIN ALEXANDRA
HASHAZINKA MARIE JEANINE
HOFER CHRISTINE
MEYER NATHALIE
NDAYIRAGIJE JEAN CLAUDE

COMITE TECHNIQUE

NIYUKURI JEANINE
NIKOYAGIZE NICOLAS
DUNIA PRUDENCE
NIBIGIRA MELANCE
SEMYOTSO PASCAL
KANYANGE BEATRICE
MAKERA JEAN BOSCO
MANIRAKIZA PIERRE CLAVER
MUGISHA ALAIN DESIRE
NDAYISENGA MODESTE
NDIHOKUBWAYO ELIANE

NDIKUMANA LOUIS
NIKWIBITANGA AMBROISE
NKENGURUTSE ELIANE
RUMURI BERNY CHRISTIAN
BEIDOU ABOUDOULLAHI
JOROTSCHKIN ALEXANDRA
NIYONGABO EPHREM
MUKANYA MUFUTA PASCAL
DI ROSA LUCIA
NDIKUMANA NOLASQUE

EQUIPE TECHNIQUE

NIYUKURI JEANINE
DUNIA PRUDENCE
NIBIGIRA MELANCE
NIKOYAGIZE NICOLAS
SEMYOTSO PASCAL
KANYANGE BEATRICE
MAKERA JEAN BOSCO

MANIRAKIZA PIERRE CLAVER
MUGISHA ALAIN DESIRE
NDAYISENGA MODESTE
NDIHOKUBWAYO ELIANE
NDIKUMANA LOUIS
NIKWIBITANGA AMBROISE
NKENGURUTSE ELIANE

PHASE DE DENOMBREMENT

SUPERVISION

DUNIA PRUDENCE
KANYANGE BEATRICE
MAKERA JEAN BOSCO
MANIRAKIZA PIERRE CLAVER
MUGISHA ALAIN DESIRE
NDAYISENGA MODESTE
NDIKUMANA ALAIN

NIBIGIRA MELANCE
NIKOYAGIZE NICOLAS
RUMURI CHRISTIAN BERNY
SEMYOTSO PASCAL
NKENGURUTSE ELIANE
NIKWIBITANGA AMBROISE
NDIHOKUBWAYO ELIANE

CHEFS D'EQUIPES

AKITEKA CHRISTA CHADIA
BANAMIYE BEATRICE
BARAHINDUKA NESTOR
BAYISENGE METHODE
BAYUBAHE ELIPHAZ
BIDABANGANYA ANICET
BIGIRIMANA ACQUELINE
BIGIRIMANA DESIRE
BIGIRIMANA SYLVERE
BIRATASE SALVATOR
GAHIMBARE ALINE
HABONIMANA GREGONIE
HABONIMANA THARCISSE
HAKIZA AMISSA
HAVYARIMANA JOSEPH
HIMBAZIMANA GASPARD
IRAKOZE MARIE ROSE
IRAMBONA CEDRIC
IRAMBONA CHRISTINE
IRANGABIYE MARIE SOLANGE
JURURYIZA FLORENCE
KABAYABAYA GODELIVE
KADO MONIA BELLA
KANKINDI ARIANE
KANYANGE EMELYNE
KARIBUHWE CYRIAQUE
KARORERO LEONIDAS
KATE JEAN GUSTER
NYANDWI ISAAC

KWIZERA VIOLETTE
MANIRAKIZA LEONCE
MBONERANE RICHARD
MINANI DENISE
MPAWENIMANA ANICET
MUGISHA VAN NARIS
MUHORAKEYE RACHEL
MUKESHIMANA GLORIOSE
MUNEZERO YVETTE
MUSARAGANYI JANVIER
MVUYEKURE VICTOR
NAHIMANA GODELIEVE
NDACASABA ALOYS
NDAGIJIMANA PASCAL
NDAYIRAGIJE EUPHREM
NDAYIRUKIYE GILBERT
NDAYISENGA PHOCAS
NDAYONGEJE ANNE MARIE
NDEREYIMANA FULGENCE
NDIHOKUBWAYO LAETITIA
NDIKUMANA JANVIER
NDIKUMANA YVES
NDIKURIYO CLAUDINE
NDIZEYE CHARLES
NDIZEYE JEAN PIERRE
NDUWAYO GABRIEL
NDUWIMANA EMILIEENNE
NIBAFASHA LEONIE
NYIRIMANA SYLVESTRE

NIBIZI SUZANNE
NIBOGORA ANESIE
NIBONA AGRICOLE
NIHANGAZA PROTAIS
NIJIMBERE ALEXIS
NIMBONA ODETTE
NIMUBONA ALEXIS
NININAHAZWE FREDERIC
NITUNGA JUDITH
NIYONDAGIJE HYMELIN
NIYONDIKO GERARD
NIYONGERE MELCHIOR
NIYONKURU CLAUDINE
NIYONKURU ERNEST
NIYONSABA FLORIDE
NIYONZIMA VIOLETTE
NIYUBAHWE MEDIATRICE
NJEJIMANA INNOCENT
NKERAMIHIGO ADOLPHE
NSANZERUGEZE EDDY
NSENGIYUMVA MARTIN
NSHIMIRILANA FLORENCE
NSHIMIRIMANA GUSTAVE
NSHIMIRIMANA JACQUÉLINE
NTAKIRUTIMANA J MARIE
NTAMWISHIMIRO JOSEPH
NZIRORERA ALINE

RUBUNGenga HEMEDI
RURIHAFI RAPHAEL
RUSAKE JACQUELINE

SABIYUMVA PAUL
SINDAYIKENGERA ONESIME
UWINEZA FRIDOLINE

AGENTS DE DENOMBREMENT ET ENQUETEURS NSU AU NIVEAU DES MENAGES

ARAKAZA ADOLPHE
ARAKAZA RENÉ EDGARD
BAKANIBONA GUY
LANDRY
BANDYATUYAGA CÉLESTIN
BARAKABEREKA ALAIN
BARAYAVUGA JACKSON
BAYISENGE AUDACE
BAYUBAHE NICOLAS
BIGIRIMANA FÉLIX
BIGIRIMANA JEAN BOSCO
BIGIRIMANA PIERRE
BIGIRIMANA SAMSON
BIKORIMANA JÉRÔME
BIMENYIMANA ACHEL
NDAYIHIMBAZE MOISE
BIZIMUNGU FERDINAND
BUKEYENEZA JACQUES
BUKURU JÉRÉMIE
BUTOYI JACKSON
CIZA ILDEPHONSE
CIZA THARCISSE
CONGERA NOVENCE
DUSENGE DOUCINE
DUSENGIYUMVA OSIAS
GAHIMBARE LIESSE
GATAMA DON
GIRUKWISHAKA
FULGENCE
GIRUKWISHAKA DISMAS
HABARUGIRA J. PAUL
HABIMANA ALICE
HABIYAMBERE PROSPER
HAKIZIMANA ANGE JEAN
BOSCO
HAKIZIMANA THARCISSE

HATUNGIMANA MIREILLE
HATUNGIMANA RÉNOVAT
HAVUGARUREMA LIEVIN
HAVYARIMANA PHILEMON
IGIRUKWISHAKA JULES
IMARISHAVU NESTOR
INAMAHORO NADINE
ININAHAZWE JAPHET
IRAKOZE MAGNUSSINE
IRAKOZE NADINE
IRAMBONA JULES
IRANKUNDA ARNAULD DE
JESUS
IRIRURA JEHOVA JIRE
ITANGISHAKA GILBERT
ITEKA DEORAH
IZONGARUKIRA ISMAIL
KABAGANWA MARIE
CHANTAL
KADOYI ALOYS
KANEZA GENTILLANE
KATARIHO MARIE ROSE
KEZIMANA ESTELLA
KUBWAYO ARSENE
KWIZERA EGIDE
KWIZERA GUILLAUME
KWIZERA LYDIA
MANIRAKIZA DIEUDONNE
MANIRAKIZA FABIEN
MBONIREMA OSCAR
MIBURO GASPARD
MIBURO J. MARIE
MINANI JUSTIN
MINANI PACIFIQUE
MIZERO ARSÈNE
MUCOWINTORE THIERRY

MUHORAKEYE FLORIDE
MUJENJE MELCHIADE
MVYARIYEHE JOSEPH
MWITONZI DIGNE
NAKINTIJE IDA BÉNIGNE
NASHUKURU JONAS
NDABAGIRIYE ALAIN
FABRICE
NDACAYISABA LAMBERT
NDAGIJIMANA ASMAN
NDAGIJIMANA EMERY
NDAGIJIMANA YVES
MUSAVYI DELPHIN
NDAYIRAGIJE ERIC
NDAYIRAGIJE VERDIAN
NDAYISABA ODA
NDAYISENGA DAGOBERT
NDAYISENGA GEREMIE
NDAYISENGA PIERRE
CLAVER
NDAYISHIMIYE BONHEUR
NDAYISHIMIYE
CONSOLATTE
NDAYISHIMIYE HERMES
NDAYISHIMIYE JOËL
NDAYIZEYE ALBERT
NDAYIZEYE EMERY AIMÉ
NDAYIZEYE THARCISSE
NDAYIZIGA LADISLAS
NDAYIZIGIYE SUAVIS
NDAYIZIGIYE WILLIAM
NDAYONGEJE DESIRE
NDAYUBAHA BERNARD
NDIKUMUGONGO
PROSPER
NDIKUMANA AGNES

NDIKUMANA ALEXIS
NDIKUMANA BEATRICE
NDIKUMANA CITRODEX
NDIKUMANA JEAN MARIE
NDIKUMANA LÉONARD
NDIKUMANA RICHARD
NDUWAYEZU MARC
NDUWAYO DESIRE
NDUWAYO HÉRITIER
NDUWAYO JACKSON
NDUWIMANA CLEOPHACE
NDUWIMANA DIANE
NDUWIMANA JACQUELINE
NDUWIMANA RÉNOVAT
NEMERIMANA
JACQUELINE
NGABIRANO SOLANGE
NGARUKIYINTRWARI
ELOGE
NGARUWENAYO DISMAS
NGIRAMAHORO
SCHADRACK
NIBIZI DESIRE
NIJEMBAZI ALEXIS
NIJIMBERE JEAN BOSCO
NIMUBONA LANDRY
NININHAZWE LYDIA
NIRERA JUVÉNAL
NISHIMWE NINON
AUDREY
NITUNGA SPECIOSE
NIYOMURISHI SAMUEL
NIYOMWUNGERE BLAISE
NIYOMWUNGERE JEANNE
NIYOMWUNGERE VESTINE
NIYONGABO RICHARD
NIYONGERE ALINE
NIYONKOMEZI JEAN
LÉONARD
NIYONKURU ALEXANDRE
NIYONKURU FERDINAND
NIYONKURU GILBERT
NIYONKURU JEAN MARIE
NIYONKURU LOUIS
NIYONKURU VIANNEY
NIYONSENGA DÉsirÉ

NIYOYONGERA PRINCE
MONFORT
NIYUBAHWE LAURENCE
NIYUKURI HILAIRE
NIYUNGEKO LIBÈRE
NIZIGAMA ANNE
NIZIGAMA DÉVOTE
NIZIGAMA DIEUDONNÉ
NIZIGAMA EVOKE
NIZIGIYIMANA JUSTINE
NKUNZIMANA CHARTIERE
NKUNZIMANA EDMOND
NKURUNZIZA CYRIAQUE
NKURUNZIZA RICHARD
NSABIMANA EVANGELLINE
NSABIYUMVA JEAN
CLAUDE
NSAVYIMANA
ILDÉPHONSE
NSHIMIRIMANA
CHRISTOPHE
NSHIMIRIMANA CLAUDE
NSHIMIRIMANA ERIC
NSHIMIRIMANA GERARD
NSHIMIRIMANA JEAN
PIERRE
NSHIMIRIMANA JEANINE
NSHIMIRIMANA PASCAL
NTIBANKUNDIYE JUSTIN
NTIHEBUWAYO EDOUARD
NTIRANYIBAGIRA NESTOR
NYANDWI OSCAR
NZEYIMANA JEAN
BAPTISTE
NZEYIMANA JOSÉPHA
NZIKOBANYAKA BLAISE
NZOHABONAYO PASCAL
NZOHABONAYO SYLVÈRE
RUBWA JEREMIE
RUKUNDO FLORIBERT
SABUKIZA BENJAMIN
SIBOMANA ERNEST
SINZINKAYO SAMMANTHA
SINZOYIHEBA ELIACHIM
TANGISHAKA RÉMY
TUYUBAHE ELIACHIM

TWAGIRIMANA DESIRE
UWIMANA ERIC
NDIKUMANA LOUIS
DUSENGE FLORIDE
NIMBONA VITE ABDON
AKIMANA ANNICK
BACANAMWO FLORA
BANZUBAZE JESSY ADAMS
HARERIMANA CADEAU
BAYIKEZE SANDRA
BUKURU THIERRY
BURINDO CAMILLE
DUSHIME IGOR
EMERIMANA PROSPER
GAHIMBARE EMELYNE
GAHUNGU ENOCK
HABIYAMBERE ELOGE
HAKIZIMANA FLORIAN
HAKIZIMANA
CONGRATULATIONS
HARAGAKIZA CHARLOTTE
HATUNGIMANA
FERDINAND
HATUNGIMANA
JACQUELINE
HATUNGIMANA PASCASIE
IRADUKUNDA ENOCK
IRADUKUNDA DIANE
IGIRANEZA BHÉLY
CEDRICK
ITEKA CELESTE
KAKUZE CHRISTINE
KANEZA DIANE
KANEZA EMERENCE
KANYAMBO ALICE
KANYANGE ELIANE
KANYONGA ANITHA
KAZUNGU SANDRINE
KWIZERA ALICE
MANIRAKIZA JEAN MARIE
MANIRAMBONA BENJAMIN
MANIRAMBONA JAPHET
MANIRAMBONA NOËLLA
MANIRAMBONA JOSIANE
MBAZUMUTIMA ASTERE
MIBURO SAMMUEL

MIGAGO DIDIER DONALD
MUNEZERO IRENE
MUSABIREMA PATERNE
NDAYIMIRIJE TRESOR
JOËL
NDAYISENGA VIOLA
NDAYISHEMEZE HERVE
NDAYISHIMIYE
CHRISTINE
NDAYISHIMIYE JOSELYNE
NDAYIZEYE ADELARD
NDUWIMANA NADEGE
NGABIRANO EVELYNE
NGABIRE PTRICK
NGENDAKUMANA SUAVIS
NIKUZE CAREME
NIRAGIRA EMELYNE
NIRERA JOSELYNE
NIYIBIGIRA GERMAINE
PAULA
NIYIMPUMURIZA MOÏSE
NIYINDAGIYE PASCASIE
NIYOGUSENGA EMERY

MWAJUMA JOLIE
NAHIMANA ERIC
NDAMYIMANA PATRICK
NDAYIRAGIJE DARIUS
NDAYISENGA DESIRE
NDAYIZEYE NORBERT
NDEREYIMANA WILLY
NDEREYIMANA CALINIE
NDIHOKUBWAYO BELYSE
NDIKUMANA EMELYNE
NDIKUMANA PROSPER
NIYOGUSHIMA NADIA
NIYOMWUNGERE
PACIFIQUE
NIYONCUTI CLAUDINE
NIYONGERE PHILBERT
NIYONKURU PATRICE
NIYOYUNGURUZA
MARIELLA
NIYUKURI AGNES
NKURIKIYE FRANCINE
NKURUNZIZA NOËLLA
NSHIMIRIMANA ELOGE

NDAYIHIMBAZE GORETH

MEREMEE
NDIKUMANA ROBERT
NDIMUBANDI PATRICK
NDUWAYEZU FLORIDE

NTUNZWENIMANA
PLACIDE
NTWARI JEAN FRANKLIN
RUKUNDO OLIVIER
SHINGIRO DORINE
HABARUGIRA MARIUS
TERIMBERE ALIX-CHLERA
TUYININHAZE FULGENCE
TUYIZERE GEDEON
YAMUREMYE EVARISTE

SUPERVISEURS NSU AU NIVEAU DES MARCHES

BADOYI ELIANE
GIRUKWISHAKA FIDELITE
NDIRIKIRIRENZA ELIE
NIYUNGEKO ANITA

ENQUETEURS NSU AU NIVEAU DES MARCHES

BARANSANIYE DESIREE
BARANYIZIGIYE MAJORIC
BIGIRIMANA CLAVER
BIZIMANA J. PIERRE
BIZIMANA RAPHAËL
HAKIZIMANA DIEUDONNE
IRADUKUNDA SPACIA
NDAYISHIMIYE FELICITE
NDAYISHIMIYE DONAVINE
NDAYISHIMIYE MARIE
LOUISE

IRIBAGIZA NADINE
KAMANDA ALEXIS
KANEGE ATHANASE
KARIWABO FABIOLA
MANIRAKIZA CANESIUS
MBONIMPA ETIENNE
MUNEZERO CHANELLA
NDIKUMANA JEAN BOSCO
NDORERE J.DE DIEU
NTAHONDEREYE ERIDE
NTANDIKIYE CHARLES

NAHAYO ROGER
NDAYAJEMWO M.
THERESE
NDAYIRAGIJE CLAVER
NDAYIRORERE ALICE

NGOWENUBUSA
INNOCENT
NIYUNGEKO GERARDINE
NDUWAYEZU ESPERANCE

NIHOREKO YVONNE
NIYONGABO DISMAS
NZEYIMANA EMELIENNE
SABUKUNZE MARTIN

SIBOMANA ERIC
SIWEMA CLAVER
TUYISHIMIRE
MEDIATRICE

VYIGIZE DEO

ENQUETE PILOTE

DUNIA PRUDENCE
KANYANGE BEATRICE
MAKERA JEAN BOSCO
MANIRAKIZA PIERRE
CLAVER
MUGISHA ALAIN DESIRE
NDAYISENGA MODESTE
NDAYISHIMIYE NICOLAS
NDIHOKUBWAYO ELIANE
NDIKUMANA LOUIS
NIBIGIRA MELANCE
NIKOYAGIZE NICOLAS
NIKWIBITANGA
AMBROISE
NIYUKURI JEANINE
NKENGURUTSE ELIANE

RUMURI BERNY
CHRISTIAN
SEMYOTSO PASCAL
BIGIRIMANA ACQUELINE
BIGIRIMANA SYLVERE
CINYO GABRIEL
GACOREKE DEVOTE
GIRUKWISHAKA FIDELITE
HABONIMANA GREGONIE
HAVUGIMANA JOSIANE
HAVYARIMANA JOSEPH
IRAREMESH MELISSA
KANKINDI ARIANE
KARAKURA JEAN PIERRE
NDAYAHOZE TRIPHINE
NDIKUMANA BREVELIEN
NDIRIKIRIRENZA ELIE

NIMBONA VITE ABDON
NISHIMWE HERVE
DONALD
NIYINYITUNGIYE
PACIFIQUE
NIZIGAMA GREGONIE
NSHIMIRIMANA GUSTAVE
MUNEZERO YVETTE
SINDAYIKENGERA
ONESIME
YADUNIYA
NTAMWISHIMIRO JOSEPH
KARIBUHWE CYRIAQUE
NIYONGERE MELCHIOR
NDIKURIYO CLAUDINE
HORIHOZE MARIE CLAIRE
NSHIMIYE SYLVERE

ENQUETE PRINCIPALE

SUPERVISION DE TERRAIN

KANYANGE BEATRICE
MAKERA JEAN BOSCO
MANIRAKIZA PIERRE CLAVER
MUGISHA ALAIN DESIRE
NDAYISENGA MODESTE

NDIHOKUBWAYO ELIANE
NDIKUMANA LOUIS
NIKWIBITANGA AMBROISE
NKENGURUTSE ELIANE
RUMURI BERNY CHRISTIAN

SUPERVISION INFORMATIQUE

DUNIA PRUDENCE
NIBIGIRA MELANCE

NIKOYAGIZE NICOLAS
SEMYOTSO PASCAL

CHEFS D'EQUIPES

BIGIRIMANA ACQUELINE
BIGIRIMANA SYLVERE
CINYO GABRIEL
GACOREKE DEVOTE
GIRUKWISHAKA FIDELITÉ
HABONIMANA GREGONIE
HAVYARIMANA JOSEPH
HORIHOZE MARIE CLAIRE
IRAREMESA MELISSA
KANKINDI ARIANE

KARAKURA JEAN PIERRE
KARIBUHWE CYRIAQUE
MUNEZERO YVETTE
NDAYAHOZE TRIPHINE
NDIKUMANA BREVELIEN
NDIKURIYO CLAUDINE
NDIRIKIRIRENZA ELIE
NIMBONA VITE ABDON
NIYINYITUNGIYE
PACIFIQUE

NIYONGERE MELCHIOR
NIZIGAMA GREGONIE
NSHIMIRIMANA GUSTAVE
NSHIMIYE SYLVERE
NTAMWISHIMIRO JOSEPH
SINDAYIKENGERA
ONESIME
YADUNIYA

ENQUETEURS

AKIMANA ANNICK
ARAKAZA ADOLPHE
BAKANURIYE JEREMIE
BIGIRIMANA RACHEL
BWAMPAMYE GAETAN
DUSABE SANDRINE
DUSABUMUREMYI ELYSEE
DUSENGE DOUCINE
DUSENGE FLORIDE
GAHIMBARE EMELYNE
BURINDO CAMILLE
GAHUNGU ENOCK
GASHAKA PHILIPPE
HAKIZA AMISSA
HAKIZIMANA ALINE
HAKIZIMANA BEATRICE
HAKIZIMANA
CONGRATULATIONS
HARUSHIMANA ANGELOS
HATUNGIMANA MIREILLE
HAVYARIMANA DESIRE
IHABOSE EUPHRASIE
INGABIRE ELOGE
IRADUKUNDA DEBORAH
IRADUKUNDA ENOCK
IRADUKUNDA JEREMIE
IRAKOZE ALIDA EDNA

IRAKOZE FARADJI
NIJIMBERE ANTOINETTE
IRANKUNDA FABRICE
IRUTINGABO YVES
ISHIMWE MELODY
CHRISTELLA
IZONGARUKIRA ISMAEL
JURURYIZA FLORENCE
KAMANA ELLA
KANYANGE ELIANE
KANYANGE EMELYNE
KARABONA PATRICK
KWIZERA ALICE
KWIZERA WILLY
MANIRAGABA PASCAL
MANIRAKIZA JEAN MARIE
MANIRAKIZA KELLY
CLOVIS
MANIRAMBONA SAMUEL
MATEREZA FREDDY
MUGISHAWIMANA
GERARD
MUHIMPUNDU FELIX
NDIZEYE ZACHARIE
MURERWA MARCELLINE
MWAJUMA JOLIE
NAHAYO JOSELYNE

NAHIMANA FABIEN
NAKINTIJE IDA-BENIGNE
NSHIMIRIMANA MARIE
LOUISE
NDAMYIMANA PATRICK
NDAYIKENGURUKIYE DEI
GRATIA
NDAYIKEZA MODESTE
NDAYIKEZE APOLLINAIRE
NDAYIRAGIJE ALICE
NDAYIRUKIYE GILBERT
NDAYISABA HONORE
NDAYISABA ODA
NDAYISHIMIYE YVETTE
NDAYIZEYE ADELARD
NDAYIZEYE ALBERT
NDAYIZEYE FLORIANE
NDAYIZEYE LONGIN
NDIHOKUBWAYO
CLEMENT
NDIKUMANA YVES
NDORICIMPA CONSOLATE
NDUWAMUNGU FRANCINE
NDUWARUGIRA JEAN
NEPOMUSCENE
NDUWAYEZU EMMANUEL
NEMERIMANA ODETTE

NGABIRANO SOLANGE
NGARUWENAYO DISMAS
NGENDAKUMANA GODWIN
NIHIMBAZWE FRANCINE
NIMBABAZI CLAVER
NISHEMEZWE CLAUDINE
MANIRAMBONA JAPHET
NIYOGUSENGA MARIE
NIYOMUTABAZI DELPHINE
NIYOMWUNGERE
PACIFIQUE
NIYONCUTI PROSPER
NIYONGABO PASCAL

NIYONZIMA CIRCONCILE
NIYONZIMA FELIX
NIZIGIYIMANA NOEL
NJEJIMANA INNOCENT
NKUNZIMANA JOSEPHAT
NKURUNZIZA CYRIAQUE
NSABIMANA EVANGELINE
NSABIMANA LEA
NSABIYAREMYE JEAN
NEPOMSCENE
NSAVYIMANA
ILDEPHONSE
NSHIMIRIMANA CLAUDINE

NSHIMIRIMANA
JACQUELINE
NTIHABOSE ALEXIS
NYABENDA ODETTE
NZITONDA CHRISTELLA
SABIYUMVA PAUL
SHINGIRO DORINE
SIBOMANA ROGER
TERIMBERE ALIX CHLERIA
TURISANZE MIREILLE
UWIMANA ETIENNE
UWIMANA MAXIME

EDITION DES DONNEES

BANYUZURIYEKO JEANNE
HAVUGIMANA JOSIANE
NIBIZI SUZANNE

SIBOMANA ONESPHORE
SIBONIYO ANGELIQUE

TRAITEMENT DES DONNEES, ANALYSE ET REDACTION DU RAPPORT

DUNIA PRUDENCE
NIBIGIRA MELANCE
NIKOYAGIZE NICOLAS
SEMYOTSO PASCAL
NIYUKURI JEANINE
NDAYISHIMIYE NICOLAS
KANYANGE BEATRICE
MAKERA JEAN BOSCO
MANIRAKIZA PIERRE CLAVER
MUGISHA ALAIN DESIRE

NDAYISENGA MODESTE
NDIHOKUBWAYO ELIANE
NDIKUMANA LOUIS
NIKWIBITANGA AMBROISE
NKENGURUTSE ELIANE
RUMURI BERNY CHRISTIAN
BUKURU LYDIA
NIMBONA SPES
SINDAYIKENGERA ONESIME

